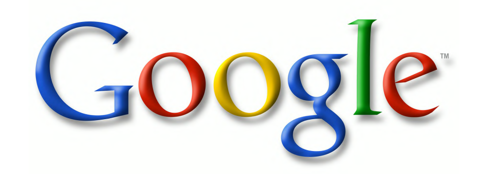





Comes Lutzowius.
Bibliotheca Zampachensis.

13 ms

21/-

Comte de Lützow

Londres

le 16 Février 1891

Comte de Lützow
Londres
le 16 Février 1891

OEUVRES COMPLETTES DE LOUIS DE SAINT-SIMON.

TOME PREMIER.

MÉMOIRES SECRETS DU REGNE DE LOUIS XIV.

Tome I.

Avertissement.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de supplément.

Dans le depôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il devoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon: cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

OEUVRES COMPLETTES DE LOUIS DE SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs ses contemporains.

TOME PREMIER.

A STRASBOURG
chez J. G. TREUTTEL, Libraire
et se trouve A PARIS
chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor n°. 11.
1791.

PRÉFACE.

LE récit naïf de tout ce que le miniſtère de France a fait avant la révolution de 1789 pour SAISIR & ARRÊTER, (ſelon ſes admirables expreſſions) les *Oeuvres du duc de Saint-Simon*, eſt le plus beau privilège, & l'approbation la plus éclatante dont les éditeurs puiſſent ſe flatter.

En effet, tout le monde avoue que le gouvernement françois, tel qu'il

étoit encore en 1788, méritoit que la nation exerçât ſur lui ſes vengeances, & rétablît un autre ordre de choſes.

Mais peu de perſonnes ſavent & le roi lui-même ignoroit, que les miniſtres portoient l'effronterie juſqu'à ſupprimer & anéantir les monumens de l'hiſtoire de France.

Et lorſque cette ſuppreſſion étoit impoſſible, lorſque des patriotes ſe réfugioient chez l'étranger pour s'y occuper, ſous la protection de la liberté, de la publication des ouvrages & des hiſtoires patriotiques, incontinent les miniſtres parloient d'ARRÊTER & de SAISIR l'ouvrage de la liberté & du patriotiſme, ſi l'auteur étoit mort ou s'il avoit échappé à l'empriſonnement.

Les OEUVRES DU DUC DE SAINT SIMON dont l'adminiſtration françoiſe

connoiſſoit l'originalité, le piquant & le patriotiſme, étoient du nombre des manuſcrits qu'il étoit de ſes intérêts d'ARRÊTER & de SAISIR. Ecoutons ce que dit de cet ouvrage l'auteur des Mémoires du Maréchal de Richelieu Tom. I. pag. 63. „ En 1784 un hom-
„ me de lettres publia quelques anec-
„ dotes des Mémoires de St. Simon,
„ ouvrage étonnant par la hardieſſe
„ de ſes récits & de ſes tableaux; mais
„ la liberté étoit encore ſi timide, que
„ l'auteur ne laiſſa paroître dans ſes
„ *Pièces intéressantes & peu connues*,
„ que des anecdotes découſues, ex-
„ traites de ces fameux mémoires.

„ En 1786, la liberté des eſprits
„ ayant fait quelques progrès, on
„ publia *la Galerie de l'ancienne*
„ *Cour*; ici les Mémoires de Saint-
„ Simon, qui n'étoient que des em-
„ brions, prennent des formes & de

„ l'accroiſſement; mais l'auteur origi-
„ nal étoit encore caché, il ne paroiſ-
„ ſoit pas ſous ſon propre nom. Le
„ miniſtère ne vouloit pas qu'on inti-
„ tulât le livre: *Mémoires de Saint-*
„ *Simon*; & le cenſeur impitoyable,
„ exerçant ſévèrement ſon empire ſur
„ l'ouvrage réduit & morcelé, n'en
„ laiſſa voir que le ſquellette au
„ public.

„ En 1788, la liberté fit encore quel-
„ ques progrès, il fut permis aux mé-
„ moires de paroître avec leur nom
„ propre; mais comme ils étoient
„ vrais & piquans, on nomma un
„ cenſeur, qui demanda lui-même
„ d'être renforcé de quatre Seigneurs
„ de la Cour, qui réduiſirent ſept vo-
„ lumes in-4. en trois chétifs in-8.
„ qu'on oſa intituler: *Mémoires de*
„ *Saint-Simon*: ainſi l'autorité mi-
„ niſtérielle appelloit à ſon ſecours

„ l'esprit des courtisans pour étouffer
„ la voix de l'histoire, même cent ans
„ après les événemens, car il y a près
„ d'un siècle que l'auteur écrivoit.

„ En 1789, au mois de Mai, le mi-
„ nistere voit les États-Généraux s'ou-
„ vrir; il voit toute la France deman-
„ der à grands cris la liberté de la
„ presse, il permet de publier quel-
„ ques autres anecdotes, où les Mé-
„ moires de St. Simon sont encore
„ tronqués.

Mais ces Seigneurs de la Cour dont je viens de parler, devenus censeurs de l'ouvrage, juges par conséquent de la vérité ou de la fausseté des faits relatifs à leurs ayeux, à leurs parens, mutilèrent tellement ces beaux mémoires qu'il en est résulté un recueil informe d'anecdotes décousues, sans liaison, & même sans ordre de dates:

mais, telle étoit encore la pusillanimité & la servitude des censeurs, des historiens, des Courtisans, des Princes même, qu'il n'étoit permis d'écrire l'histoire que de l'aveu des visirs; on ne pouvoit même en raconter les anecdotes qu'avec sagesse & circonspection.

La liberté de penser & d'écrire faisant quelques progrès en France; nous publiâmes dans ce temps-là dans un journal françois fort connu, qu'on préparoit l'édition originale des Oeuvres de St. Simon, ce qui fit entrer en convulsion Monsieur le garde des sceaux de ce temps-là, qui en beaux & bons termes parla de *saisir* & d'*arrêter*, & fit écrire la lettre qui suit à l'honnête journaliste, qui avoit osé parler de notre édition.

LETTRE DU DIRECTEUR DE LA LIBRAIRIE DE FRANCE, *portant, qu'on va* ar-

rêter &c puis saisir *la présente édition des Oeuvres du duc de Saint-Simon.*

“ Le deux de ce mois, Monsieur,
„ vous avez annoncé par un article
„ détaillé, *les Mémoires complets, ou*
„ *Oeuvres de M. le Duc de Saint-Simon,*
„ *en 13 volumes in 8vo., qui vont bien-*
„ *tôt paroître, &c qui contiendront tout*
„ *ce qui a été retranché de l'Edition en*
„ *3 voll. in 8vo. imprimés chez Mossy à*
„ *Marseille, &c.* Je vous prie de M'IN-
„ DIQUER LES RAISONS qui vous ont
„ engagé à donner au public un AVIS
„ SEMBLABLE : Les Oeuvres de M. le
„ Duc de Saint-Simon, ne sont point
„ permises en France: il y a tout lieu
„ de présumer, qu'ELLES NE LE SERONT
„ JAMAIS, du moins de la manière,
„ que désigne l'avis ci-dessus. Il y a
„ même déjà DES ORDRES DONNÉS,
„ POUR ARRÊTER ET SAISIR ce
„ qui viendroit à en entrer en Fran-

„ ce. Comment donc avez-vous pu „ PRENDRE SUR VOUS, de publier une „ chofe fans fondament, & CONTRA- „ RIER les juftes intentions de l'admi- „ niftration? Il y a en ceci une mé- „ prife que je ne comprends pas, un „ mal qu'il faut réparer (*).

Cependant le miniftère françois, après avoir ainfi déterminé l'ARRÊT & la SAISIE de notre édition, trafiquoit d'une autre manière, pour donner un fupplément aux mémoires du duc de Saint-Simon, qu'il n'avoit laiffé publier qu'en trois chétifs volumes: il parut rougir d'avoir fcandaleufe- ment réduit à ce nombre un ouvrage que le Duc avoit compofé en treize. Le public fut donc gratifié d'un fup- plément miniftériel: ouvrons cet ou-

*) L'original de cette lettre fe trouve entre les mains du libraire-editeur à Strasbourg.

vrage, & nous verrons que ſi on avoit déjà ſouſtrait dix volumes aux regards du public, l'éditeur ſe permettoit encore des nôtes & des additions plaiſantes. Écoutons-en une ſeule tirée du Tome I. du ſupplément, page 24, elle parle de l'inquiſition ſecrète, exercée au bureau de la poſte, où ſe faiſoit le *décachetage*, terme barbare & inconnu des honnêtes gens, qui exprime l'art perfide qu'on avoit ſi bien perfectionné au bureau de la poſte.

"Si dans l'ouverture des lettres,
„ dit l'éditeur des miniſtres, il y a
„ quelque inconvénient à craindre
„ pour les particuliers, il en réſulte,
„ que les perſonnes mal-intention-
„ nées ſont découvertes, ou qu'elles
„ cherchent des voies plus détour-
„ nées, pour parvenir à leur but, ce
„ qui met des entraves à l'eſpiona-

„ ge, & le rend plus difficile, & c'eſt „ toujours un bien.„

Ainſi le gouvernement françois avoit fait tout ce qu'il avoit pu, pour étouffer le préſent ouvrage, ſoit en oppoſant ſon édition en ſept volumes, pour empêcher notre édition en treize; ſoit en ſupprimant ce que le Duc de Saint-Simon avoit laiſſé de plus piquant & de plus vrai; ſoit en ordonnant une édition déshonorée par des notes ſcandaleuſes, & voilà comment ſous le deſpotiſme on écrivoit l'hiſtoire: on ne reconnoît là ni la marche des honnêtes gens, ni celle des bons François, & quoique tout cela ſe ſoit fait ſous le règne de Louis XVI, on n'y reconnoît, ni ſa ſévère probité, ni ſon amour de la vérité que tous les ſiècles & tous les peuples ſeront obligés de reconnoître & de louer, &

qui fut ſi étrangement trompé par ceux qui l'entourèrent.

L'édition que nous publions outre le mérite d'être l'ouvrage de la liberté, & l'un des fruits de la révolution, doit avoir celui de renfermer une foule d'anecdotes, que le Duc de Saint-Simon ne connut pas.

Nous avons rempli les lacunes de ſes mémoires en enrichiſſant l'édition de pièces originales qui expliquent des choſes confuſes, en étendent de trop conciſes, modifient des récits trop forts, & confirment des choſes douteuſes, ou rectifient des anecdotes, qui avoient beſoin de quelques corrections. Tantôt c'eſt Louis XIV qui parle, tantôt ſes courtiſans; mais on n'entend presque jamais que des contemporains du Duc de Saint-Simon, des témoins des événemens,

des Villars, des Polignacs, des Colberts & autres perſonnes de ce temslà, & de la même importance. Enſorte que nos lecteurs ſeront ſatisfaits de voir la plupart des faits, apperçus & traités par différens contemporains; & des pièces originales précieuſes, qui n'avoient pas encore vu le jour.

NOTICE
SUR
LA VIE,
LES ECRITS, LE CARACTÈRE
ET
LA FAMILLE
DU
DUC DE SAINT-SIMON
AUTEUR DE CES MÉMOIRES.

LOUIS de Saint-Simon, III du nom, pair de France, nâquit le 16 Janvier 1675, fils de Claude, duc de Saint-Simon, pair et grand louvetier de France, et de Charlotte de l'Aubespine. Il fut tenu sur les fonds de baptême, par le roi Louis XIV, et par la reine, le 19 Juin 1677.

Le duc de Saint-Simon étoit un des rejettons de l'ancienne maison de Rouvroy, célèbre dans l'Histoire. On disoit dans l'ancien régime, qu'elle se perdoit dans la nuit des tems, et qu'elle avoit produit une suite de grands hommes sur-tout dans la guerre; descendant en ligne directe des anciens comtes de Vermandois.

En l'an 1214 on trouve en effet dans l'Histoire un Jean de Saint-Simon, seigneur de Rouvroy, qui servoit le roi Philippe Auguste à la bataille de Bouvines, et signala son adresse, son courage, par la prise du comte de Boulogne.

Alphonse de Saint-Simon étoit vice-roi de Navarre, en 1340.

Gilles de Saint-Simon en 1419 fit lever le siège aux Anglais devant Gisors, et en récompense de cette action Charles VII le fit chevalier de son ordre, et son chambellan en 1424.

Louis I. de Saint-Simon fut fait chevalier de Saint-Michel, en 1567, et François, ayeul de l'auteur des mémoires, suivoit les destinées de Henry IV, et le servit en qua-

lité de maréchal-de-camp à la prise de Saint-Denis, en 1591.

Louis II, fils de François de Saint-Simon aussi zélé que son père, se trouva avec lui à la bataille d'Ivry, où il fit des merveilles et au siège de Paris de l'année 1590. Il fut à celui de Rouen de l'année suivante, et à celui d'Amiens, en 1597.

Claude de Saint-Simon, premier gentilhomme de la chambre du roi, frère de l'auteur des mémoires, fut fait chevalier des ordres du roi en 1633; il étoit gouverneur du château et comté de Blaye, et fut créé pair de France en Janvier 1635, par le roi Louis XIII, *qui l'avoit pris en affection singulière, comme le dit l'Histoire.*

Louis de Saint-Simon, III. du nom, dont nous écrivons l'histoire abrégée, perdit son père le 3 Mai 1693, qui étoit âgé de 85 ans: il avoit été marié deux fois, et d'abord en premières nôces à Diane Henriette de Budos, dont il eut Gabrielle de Saint-Simon, mariée au duc de Brissac, qui mourut sans enfans en 1684, instituant pour son héritier, son frère consanguin, et il

épousa en secondes nôces Mademoiselle de l'Aubespine, d'où est venu Louis de Saint-Simon, auteur de ces mémoires.

Louis fit sa première campagne en 1692, en qualité de mousquetaire, et servit au siège de Namur, dont il a écrit l'histoire; le roi lui donna alors une compagnie de cavalerie le 20 Avril 1693, et les charges et gouvernement de son père, lors qu'il mourut.

Il fut à la bataille de Neerwinden, à la tête de sa compagnie, et il obtint un régiment de cavalerie, le 12 Novembre suivant, servant comme Meſtre-de-camp jusqu'à la paix de 1697. L'histoire de toutes ses campagnes est écrite avec beaucoup de détail dans la suite de ses mémoires.

Le duc de Saint-Simon prêta serment au parlement comme pair de France, le 3 Février 1702. A l'avénement de Louis XV au trône, il fut conseiller au conseil de régence, et ambassadeur en Espagne, en 1721, pour demander l'infante et signer les conventions de mariage pour le roi. Il se démit de sa duché-pairie, en faveur de son fils aîné en 1722, et fut fait chevalier des ordres du roi le 2 Février 1728.

Le duc de Saint-Simon avoit épousé le 8 Avril 1695, Geneviève Françoise de Durfort, fille du duc de Lorges, maréchal de France : elle fut dame d'honneur de la duchesse de Berry, et se comporta avec beaucoup de dignité dans cette cour prostituée. De ce mariage nâquirent Jaques-Louis, pair de France, Arnaud-Jean, dit *le marquis de Ruffec*, grand d'Espagne, en 1722, et Charlotte mariée en 1722, au prince de Chimay veuf de la fille du duc de Nivernois.

Son fils aîné Jaques-Louis épousa Thérèse de Gramond, fille du duc de ce nom, et de Marie de Noailles, et veuve du prince de Bournonville.

Voilà en abrégé l'histoire de la parenté du duc de Saint-Simon. Quant à sa personne, on reconnoîtra aisément dans ses mémoires, qu'il étoit plein de religion et d'honneur; il avoit un esprit caustique, mais modéré par la justice, et quand il voyoit faux, son imagination seule l'égaroit : il observa la cour de Louis XIV, avec tant de perspicacité qu'il est le seul Auteur, ou plutôt le premier jusqu'à ce jour qui nous ait bien dévoilé l'esprit

et les intrigues de la fin de Louis XIV, et de toute la régence de Philippe d'Orléans.

Il a peint l'intérieur de la cour de Louis XIV, il prend à la source les partis qui se formèrent, lorsque le roi, devenu foible, vieux et dévot, laissa peu-à-peu les cabales se former, et en fut, sans le savoir, le moteur et l'instrument.

Le lecteur reconnoîtra aisément avec quel ton de vérité, et quelle hardiesse le duc de St. Simon écrit les détails de toutes ces affaires dans les mémoires de son tems : il en laissa à l'évêque de Metz plusieurs exemplaires dans l'intention et la volonté qu'ils fussent publiés un jour, comme il le témoigne dans plusieurs articles de l'ouvrage, et il prit des moyens si assurés, pour qu'ils le fussent à une certaine époque, qu'il ne pouvoit pas arriver que son dépôt restât perdu. Il paroît seulement que l'auteur a desiré, que rien ne fût publié du vivant des personnages dont il parle, ce qui a été observé très-religieusement et de telle manière, que le duc, écrivant l'histoire de Louis XIV et du régent qui étoient ses contemporains, on trouve dans M. de

Chartres en 1791, la cinquième génération, et dans le Dauphin la septième, depuis le roi Louis XIV.

Nous avons plus de cent volumes dans nos bibliothèques sur le règne de Louis XIV, mais les uns en ont écrit la satyre, et d'autres le panégyrique.

On juge aisément par exemple, quand on a lu les mémoires sur la régence des maréchaux de Berwick, de Villars, de Noailles etc. les seuls qui aient été écrits jusqu'à présent par quelques personnes distinguées, que ce n'est point là l'histoire de Louis XIV, ni de la minorité.

Les Mémoires de Saint-Simon au contraire sont de nature à changer l'idée, que les hommes ont conçu du règne de Louis XIV, et il ne faut plus être surpris, si Voltaire, qui avoit résolu d'écrire le panégyrique de ce grand règne, se permit de critiquer le véridique Saint-Simon, dans l'ouvrage duquel les lecteurs trouveront des idées heureuses, des tournures originales que Voltaire y a puisées lui-même, quoique les mémoires soient sou-

vent écrits d'un style peu digne du siècle de Louis XIV.

Duclos, autre Historien s'est permis non-seulement de consulter le duc de Saint-Simon, mais il l'a suivi servilement; il en a pris les anecdotes sans le citer, et souvent emprunté les termes et les mots, et n'a parlé de lui que pour le critiquer, et pour dire de prendre garde à ses animosités.

Il faut avouer cependant que le duc de Saint-Simon juge sévèrement le règne de Louis XIV; ses erreurs y sont mises à découvert, et sans se mettre en peine d'écrire avec l'élégance du beau siècle de la littérature, il en écrit l'histoire avec une énergie brûlante, qui semble prescrire au lecteur de se précautionner contre lui.

C'est par la même raison qu'il faut lire aussi avec beaucoup d'attention tout ce qui regarde le parlement, le parti et la personne de Madame de Maintenon, et sur-tout ce qui concerne la fameuse affaire des princes légitimés, qui semble avoir déchiré le cœur de l'auteur de ces mémoires.

Quant à sa haine contre les Noailles, con-

tre les ducs de Villeroi, de Villars, etc., il existe un ouvrage composé sur des pièces originales, par feu l'abbé Millot, et un autre par un chanoine de Saint-Victor, qui déterminent ce qu'un lecteur doit croire, sur-tout sur les maréchaux de Noailles et de Villeroi qui, comme leurs descendants, n'ont pas discontinué de rendre service au roi et à la patrie; il en est de même des descendans des princes légitimés, ils n'ont point cessé de se montrer humains, charitables et attachés au bonheur des peuples et à la gloire de la nation; et quand même Louis XIV auroit accordé trop de faveurs à ses enfans légitimés, le dernier rejetton de cette race, réunissant toutes les vertus du citoyen, du prince et d'un prince religieux, sur-tout, feroit pardonner à Louis XIV l'amour excessif qu'il avoit effectivement pour ses enfans bâtards.

Mais malgré l'imagination, souvent irascible du duc de Saint-Simon, malgré les élans d'un homme austère dans ses mœurs, dans ses principes, qui ne put jamais se soumettre jusqu'à applaudir le système de gouvernement adopté par Louis XIV vers la fin de son rè-

gne, on voit dans toutes les parties de cet ouvrage un homme juste et religieux, l'honnête homme enfin, dans toute la force du terme, qui croiroit se rendre coupable d'un crime, s'il n'écrivoit la vérité.

Le duc de Saint-Simon porta au conseil de régence la même probité. M. Soulavie a conservé les preuves de son zèle pour la justice *dans le Tome V des mémoires du maréchal de Richelieu, page* 197; *douzième livraison de la collection des mémoires du règne de Louis XV*, (*à Paris, rue de Condé N.* 7) Cette anecdote de la régence, est le portrait le plus vrai du caractère de Saint-Simon et des jugemens clandestins de l'ancien conseil de nos rois: Aussi nous l'insérons ici en entier.

„ Courson, Intendant de Rouen, de la „ maison de Lamoignon, avoit si fort ou„ blié les anciens principes de sa famille, „ pour suivre ceux de Lamoignon-de-Bas„ ville, le despote du Languedoc, qu'il exer„ çoit impunément, en Normandie, toutes „ sortes de concussions.

„ Les Normands lassés, le firent chasser

„ de chez eux, et le roi, pour récompense, „ l'envoya chez les Gascons sur lesquels il „ imposa des taxes nouvelles et arbitraires, „ selon l'usage de ces sortes de Pachas. C'est „ alors que la ville de Périgueux osa faire des „ remontrances.

„ Elle avoit le malheur de parler le lan- „ gage de la vérité et de la raison; et Cour- „ son, qui s'en crut outragé, punit la ville „ de Périgueux, en ordonnant d'emprison- „ ner les Echevins qui osoient lui faire des „ remontrances.

„ La ville désolée de la vexation exercée „ contre ses officiers, envoya de nouveaux „ députés, non à Courson, mais à Versailles „ près le régent, pour *représenter* encore, et „ pour *supplier*; mais ils restèrent deux mois „ sans passer plus loin que l'anti-chambre de „ Noailles qui avoit les Intendances dans son „ département, et qui se trouvant l'ami de „ Courson, résolut de bien fatiguer et rebu- „ ter les Députés, pour les déterminer à „ prendre le parti de retourner à Périgueux.

„ Le redoutable Saint-Simon étoit alors „ conseiller au conseil de régence, et outre

„ qu'il avoit de la conscience et de la pro-
„ bité, il étoit encore l'ennemi ouvertement
„ déclaré des Noailles. Il apprit l'affaire de
„ Courson, osa en demander des nou-
„ velles en plein conseil à Noailles lui-même,
„ et fut appuyé par le comte de Toulouse,
„ qui plus paisible et plus modéré, desi-
„ roit le bien autant que le duc de Saint-
„ Simon.

„ *L'affaire exige bien des ménagemens*, dit
„ Noailles stupéfait, et déconcerté du ton
„ dont Saint-Simon en avoit parlé.

„ Mais Saint-Simon, racontant l'affaire
„ avec plus de courage encore, avec son in-
„ dignation ordinaire, échauffa par son élo-
„ quence impétueuse le régent, le comte de
„ Toulouse et tous les conseillers : et donnant
„ progressivement l'essor à son énergie, à
„ mesure qu'il se voyoit écouté, il fit un
„ portrait sublime de l'atroce emprisonne-
„ ment des officiers de Périgueux privés de
„ la lumière depuis trois mois, et il avilit
„ Courson. Déplorant ensuite l'institution
„ tyrannique des Intendans, il peignit le mal-
„ heur des peuples asservis au despotisme

„ de ces petits tyrans, qui faisoient éprou„ ver à nos campagnes le poids d'une auto„ rité arbitraire. Le régent qui en fut touché „ ordonna que l'affaire seroit rapportée dans „ huit jours.

„ Noailles ne pouvoit reculer; mais il „ avoit résolu de soutenir Courson, et d'a„ doucir, s'il ne pouvoit l'effacer, le trait „ de sa tyrannie, en le confondant dans une „ foule de rapports, dont il remplit ses por„ te-feuilles pendant les huit jours donnés; „ ensorte que l'affaire des Périgourdins ne se „ présentoit pas, tandis que Saint-Simon, „ impatient, mais ferme dans son projet, „ lui demandoit sans cesse si le rapport en „ étoit fait.

„ *Il viendra à son tour*, disoit Noailles „ avec humeur, et cependant à chaque con„ seil, Noailles commençoit le rapport d'une „ affaire, puis d'une seconde, puis d'une „ troisième, éludant de parler de celle de „ Courson, tandis que Saint-Simon, tou„ jours porté à éclater, mais l'écoutant en„ core avec une impatience concentrée, lui

„ demandoit sans cesse son affaire de Péri-
„ gueux.

“ Un jour Saint-Simon, voyant que le conseil finissoit encore inutilement, se lève, prend Noailles par le bras droit, le régent par le bras gauche, et demanda au régent s'il n'est pas plus digne de lui de délivrer les Echevins de Périgueux emprisonnés par un tyran, que d'aller à l'opéra. *Allons M. de Noailles*, ajoute-t-il, *rapportez-donc*, *en ma présence l'affaire de Périgueux* „.

“ Il fallut bien que Saint-Simon triomphât; car le régent voulut entendre le rapport, dont la conclusion fut l'élargissement des Echevins: mais en excusant Courson, *à cause du mérite de son père*, *et du respect dû à son nom*, prétexte favori du ministre, qui engagea Saint-Simon à s'écrier encore plus hautement: Mais que fait le mérite du père dans une affaire où il s'agit de l'iniquité du fils? J'opine pour que les prisonniers qui ont montré tant de patriotisme soient dédommagés aux dépens de Courson. J'opine, pour que ce Courson soit chassé avec ignominie de l'Intendance de Bordeaux, afin qu'il serve

à l'avenir d'exemple à ses pareils „. Le conseil se contenta de casser simplement l'ordonnance de l'Intendant de Bordeaux, et comme Noailles se levoit encore, et que les membres du conseil sembloient vouloir sortir pour terminer cette séance orageuse, “ non, Messieurs, pas encore, reprit Saint-Simon avec vivacité, M. de Noailles a une mauvaise mémoire: il faut qu'il écrive notre arrêt avant de désemparer; „ et il répéta ensuite l'arrêté avec autorité, à Noailles, tremblant de fureur, et écrivant sous sa dictée. Noailles refusoit encore d'écrire, *la défense de la récidive*, intimée à l'Intendant: *Ecrivez donc, Monsieur*, répondit Saint-Simon, *Tel est l'arrêté de Messieurs du conseil......* Noailles fixant tous les regards, sembloit leur demander des adoucissemens; mais l'arrêt fut confirmé, et cependant d'Aguesseau par sympathie pour un magistrat, comme lui d'un nom illustre, adoucit encore cet arrêt „.

“ Courson détesté et méprisé à Bordeaux, fut dans la suite rappellé, ce qui occasionna des réjouissances publiques. Au lieu de proscrire cet inique intendant, le ministère qui

soutenoit toujours ses subalternes, le dédommagea par une place au conseil royal des finances. „

“ La famille des Lamoignon au commencement si respectée des François, comptoit déjà dans son sein deux personnages bien détestables, ce Courson et Basville le tyran du Languedoc; mais elle avoit donné à la nation des magistrats d'une vertu pure, antique et intacte; et nous verrons dans la suite le vertueux Malesherbes, imitant ces exemples, détester la tyrannie, introduire à la cour de Louis XVI des principes de liberté et de droiture, qui ont préparé de loin la nation et le roi à fouler aux pieds, à avilir pour jamais une administration que le dernier des Lamoignon, ministre plus despote que les Courson et les Basville, nous rendit à la fin insupportable.„

“ Le duc de Saint-Simon donna des preuves de cette probité scrupuleuse dans la vie sociale, dans l'intérieur de sa famille et dans toute sa conduite avec les seigneurs de son tems. Il jouissoit de la confiance entière du duc d'Orléans, lorsque le prince de Chimay rechercha en mariage sa fille qui étoit d'une laideur

laideur si affreuse, que le duc et son épouse cachoient cet enfant au lieu de la produire. Sollicités par Chimay de la leur accorder, Saint-Simon qui étoit aussi véridique qu'honnête et énergique dans ses expressions, lui répondit par une description détaillée de toutes les sortes de laideur qu'il y avoit dans sa fille. Chimay persista, voulut l'épouser, et ne l'obtint que lorsque le duc de Saint-Simon qui ne vouloit pas le tromper, eut long-tems combattu.

Le duc de Saint-Simon étoit zélé partisan des anciennes prérogatives des pairs qu'il regardoit comme co-législateurs de la France avec le roi : il fut l'ame du parti qui s'éleva à la cour contre le parlement qui vouloit affoiblir l'ascendant de la pairie, avec laquelle il prétendoit faire un corps indivisible. Et comme le ministère en effet ne se maintenoit dans ce tems-là qu'à l'aide de ces divisions; il réussit de nouveau à diviser pendant la régence la pairie contre le parlement. La pairie accusa le parlement d'être du tiers-état, et ce corps publia un fameux mémoire, qui refusoit la noblesse à la plupart des pairs du

4°. Les mémoires relatifs au droit public et constitution politique du royaume de France, en 1 vol.

Ce dernier ouvrage est remarquable, surtout par les recherches particulières que l'auteur a faites sur les prérogatives des ducs et pairs, et sur la constitution politique d'Espagne, dont Saint-Simon étoit Grand de la premiere classe. On verra quelle opinion erronée les pairs et les Grands d'Espagne avoient conçu de leur puissance législative, au préjudice des peuples si asservis alors au roi et aux Grands.

A la suite du Mémoire sur la constitution de l'état est un second mémoire sur les princes légitimés, et sur leur aptitude à succéder à la couronne, faute de lignée légitime. Un troisième contenant des recherches politiques sur les Cardinaux nés en France. Un quatrième sur la constitution politique du royaume d'Arragon en Espagne. Un cinquième sur l'origine et les progrès de la dignité des Grands d'Espagne. Un sixième sur la discipline ecclésiastique en Espagne, et sur l'autorité de l'inquisition. Le duc de Saint-Simon avoit fait toutes ces recherches à Madrid dans son ambassade.

MÉMOIRES

C

nne | ri ic Sa | Marie Henriette fille nat. légitimée, Abbesse de Chelles.

th e . | beth, sse de urs.

Fran de N relle Duc bon. | †

N d c | e, git. de

Phi le Pa

KI Ii

MEMOIRES

D'ETAT

ET

MILITAIRES

DU REGNE DE LOUIS XIV.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

I. Commencement du regne de Louis XIV. II. Son esprit naturel. III. Son entrée daus le monde. IV. Armée et campagnes. V. Curieuse anecdote sur la cause de la guerre de 1688 et sur le ministere de Louvois. VI. Paix de Riswick. VII. Caractere du Roi. VIII. Ignorance du Roi provenant d'une mauvaise éducation. IX. Le Roi trop sensible à la gloire et à la flatterie. X. Grâces de sa personne. XI. Il éleve ses ministres. XII. Audiences du Roi. XIII. Mort de Louvois; son caractere et son ministere. XIV. Anecdotes après la paix de Riswick. XV. Caractere du Roi singulierement jaloux. XVI. Suite des anecdotes de la Cour et de l'armée, relatives à cette jalousie. XVII. Etat du personnel du Roi dans ses derniers désastres, et assujettissement des différents ordres de l'Etat.

XVIII. Politique du Roi avec les militaires. XIX. Des promotions. XX. Il établit sa Cour à la campagne. XXI. Esprit curieux du Roi; inquisition royale sur les lettres de la poste. XXII. Son caractere extérieur. XXIII. Cérémonial à l'armée. XXIV. Lever du Roi. XXV. Sa messe. XXVI. Ses Conseils. XXVII. Le dîner du Roi, la récréation et la promenade, etc. XXIVII. Habits du Roi. Pourquoi le Roi favorise le luxe. Versailles bâti; critique de ce château et de celui de Marly.

I.

Commencement du regne de Louis XIV.

Il faut parler peu des premieres années de Louis XIV, roi presque en naissant, étouffé par la politique d'une mere qui vouloit gouverner, plus encore par le vif intérêt d'un pernicieux ministre qui hasarda mille fois l'Etat pour son unique grandeur, et asservi sous ce joug tant que vécut ce premier ministre. C'est autant de retranché sur le regne de ce monarque. Toutefois il pointoit sous ce joug; il sentoit l'amour; il comprenoit que l'oisiveté étoit l'ennemie de la gloire : il avoit essayé de foibles parties de main vers l'un et vers l'autre. Il eut assez de sentiment pour, à la mort de Mazarin, se croire délivré, s'il n'eut pas assez de force pour se délivrer plutôt. C'est même un des beaux endroits de sa vie, dont le fruit

a été du moins de prendre cette maxime, que rien n'a pu ébranler depuis, d'abhorrer tout premier ministre et tout ecclésiastique dans son Conseil. Il en prit dès-lors une autre, mais qu'il ne put soutenir avec la même fermeté, parce qu'il ne s'aperçut presque pas dans l'effet, qu'elle lui échappa sans cesse; ce fut de gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins.

II.

Son esprit naturel.

Né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former, de se limer, de se raffiner, d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne, il profita infiniment d'avoir toute sa vie vécu avec toutes les personnes du monde qui toutes en avoient le plus et des plus différentes sortes, en hommes, femmes, de tout âge et de tous personnages et rang. S'il faut parler ainsi d'un roi de vingt-trois ans, sa premiere entrée dans le

monde fut heureuse en esprits distingués de toute espece. Ses ministres au dedans et au dehors étoient les plus habiles de l'Europe, et ses généraux les plus grands et les meilleurs. Le nom des uns et des autres a passé comme tel à la postérité, d'un consentement unanime. Les mouvements, dont l'Etat avoit été si furieusement agité au dedans et au dehors depuis la mort de Louis XIII, avoient formé quantité d'hommes qui composoient une Cour pleine d'illustres personnages et de courtisans raffinés.

III.

Son entrée dans le monde.

LA comtesse de Soissons (qui comme surintendante de la maison de la Reine, logeoit à Paris aux Tuileries où étoit la Cour) y régnoit, par un reste de la splendeur du feu cardinal Mazarin son oncle, et plus encore par son esprit et son adresse. Sa maison étoit devenue le rendez-vous de courtisans

fort choisis ; c'étoit le lieu où alloit tous les jours ce qu'il y avoit de plus distingué en hommes et en femmes, qui rendoient cette maison le centre de la galanterie de la Cour, des intrigues et menées de l'ambition, parmi lesquelles la parenté influoit beaucoup : et alors cette comtesse étoit autant comptée, prisée et respectée, qu'elle est à présent oubliée.

Ce fut dans cet important et brillant tourbillon où le Roi se jeta d'abord, et où il prit cet air de politesse et de galanterie quil a su toujours conserver, et qu'il a su si bien allier avec la décence et la majesté. On peut dire qu'il étoit fait pour elle, et qu'au milieu des autres hommes, sa taille, son port, ses grâces, sa beauté et la grande mine qui succéda à la beauté, le son de sa voix, l'adresse, la grâce naturelle de toute sa personne le firent distinguer jusqu'à sa mort, comme le roi des abeilles; et s'il ne fût né que particulier, il auroit eu également le talent des fêtes, des plaisirs, de la galanterie, et de faire les plus grands désordres d'amour:

heureux s'il n'eût eu que des maîtresses semblables à la Valliere !

La duchesse de la Valliere, honteuse d'être devenue sa maîtresse et encore plus des fruits de son amour reconnus et élevés malgré elle, modeste, douce, bonne au dernier point, combattant sans cesse contre elle-même, victorieuse enfin de son désordre par les plus cruels effets de l'amour et de la jalousie qui furent tout à la fois son tourment et sa ressource, sut enfin, au milieu de ses douleurs, s'arracher de la Cour, et se consacrer à la plus dure, à la plus sainte pénitence.

Il faut donc avouer que le Roi fut plus à plaindre que blâmable de se livrer à l'amour ; et qu'il mérite louange d'avoir su s'en arracher, par intervalles, en faveur de la gloire.

Les aventures et les intrigues, que, tout roi qu'il étoit, il essuya dans ce tourbillon de la comtesse de Soissons, lui firent des impressions qui devinrent funestes, pour avoir été plus fortes que lui. L'[illegible] la noblesse

des sentiments, se sentir, se respecter, avoir le cœur haut, être instruit, tout cela lui devint suspect, haïssable; et plus il avança en âge, plus il se confirma dans cette aversion : il la poussa jusque dans ses généraux, ses ministres; laquelle, dans eux, ne fut contrebalancée que par le besoin. Il voulut régner par lui-même; sa jalousie alla là-dessus jusqu'à la foiblesse : il régna en effet dans le petit; dans le grand il ne put y atteindre, et jusque dans le petit il fut gouverné. Son premier saisissement des rênes de l'empire fut marqué au coin d'une extrême dureté, et d'une extrême duperie. Fouquet fut le malheureux sur qui éclata la premiere; et Colbert fut le ministre de l'autre en saisissant seul toute l'autorité des finances, et lui faisant accroire qu'elle passoit toute dans ses mains, par les signatures dont il l'accabla, à la place de celles que faisoit le surintendant dont Colbert supprima la charge, à laquelle il ne pouvoit aspirer.

En 1662, la préséance accordée solennellement par l'Espagne, la satisfaction entiere

qu'elle fit de l'insulte faite à cette occasion par le baron de Batteville au comte, puis maréchal d'Estrades, ambassadeur des deux couronnes à Londres, et l'éclatante raison tirée de l'insulte faite au duc de Créquy, ambassadeur de France, par le gouverneur de Rome, par les parents du pape et par les corses de sa garde, furent les prémices du regne du roi agissant par lui-même. Bientôt après, la mort du roi d'Espagne fit saisir à ce jeune prince, avide de gloire, une occasion de guerre dont les renonciations si récentes, et si soigneusement stipulées dans le contrat de mariage de la Reine, ne purent le détourner. Il marcha en Flandre: ses conquêtes furent rapides; le passage du Rhin fut signalé; la triple alliance ne fit que l'animer: il alla prendre en plein hiver toute la Franche-Comté, qui lui servit, à la paix d'Aix-la-chapelle, à conserver ses conquêtes de Flandre, en rendant la Franche-Comté.

Tout étoit florissant dans l'Etat, tout y étoit riche: Colbert avoit mis les finances, la marine, le commerce, les manufactures, les

lettres même, au plus haut point *); et ce siecle, semblable à celui d'Auguste, produisoit, à l'envi, des hommes illustres dans

---

*) M. de Saint-Simon a une trop bonne opinion de l'influence des Grands sur les lettres. C'est précisément l'action des lettres, qui forme les Grands, qui leur ôte leur morgue, leur mépris du reste des hommes; et qui leur montre qu'ils sont, dans l'ordre naturel des choses, des hommes sujets à des vices, à des bassesses et à des turpitudes, comme le reste des humains.

Un roi, un prince, un grand seigneur peuvent récompenser des gens de lettres, mais non point former un siecle éclairé: d'autres circonstances ont créé le siecle littéraire de Louis XIV; car on ne monte pas une académie comme on leve des armées.

Passez en Pologne dans la circonstance actuelle, ou en Turquie; et formez une société de poëtes et de philosophes, si vous le pouvez.

Les gens de lettres au contraire forment leur siecle, ils éclairent les Grands, ils jettent du ridicule sur le gothisme, et l'esprit militaire d'une noblesse ou ignorante ou superstitieuse, qui dans

tous les genres, jusqu'à ceux-même qui ne sont bons que pour les plaisirs.

Le Tellier et Louvois son fils, qui avoient le département de la guerre, frémissoient des succès et du crédit de Colbert, et n'eurent pas de peine à mettre en tête au Roi une guerre nouvelle, dont les succès causerent une telle frayeur à toute l'Europe, que la France ne l'en a pu remettre qu'après y avoir long-temps après failli succomber; et elle en sentira long-temps le poids et les malheurs. Telle fut la véritable cause de la fameuse guerre

---

les empires n'a su que ravager et détruire, et répandre le sang humain.

Etoit-il donné à Colbert lui-même de connoître parmi les gens de lettres le vrai mérite? Dans les modiques pensions que le fastueux Louis XIV accorda, Racine n'est-il pas placé à côté d'un vil et petit poëte, qui n'avoit que de l'intrigue? Et ne s'en rapporta-t-il pas à un autre poëte au moins du troisieme ordre? Les lettres ont plus fait pour Louis le Grand, que Louis le Grand n'a fait pour les lettres.

de Hollande, à laquelle le Roi se laissa pousser, et que son amour pour madame de Montespan rendit si funeste à son Etat et à sa gloire. Tout conquis, en 1672, tout pris, et Amsterdam prête à lui envoyer ses clefs, le Roi cede à son impatience, quitte l'armée, vole à Saint-Germain et détruit dans un instant tout le succès de ses armes. Il répara cette flétrissure par une seconde conquête de la Franche-Comté, en personne, qui pour cette fois-ci demeura à la France.

En 1676 le Roi retourna en Flandre, prit Condé, et Monsieur, Bouchain. Les armées du Roi et du prince d'Orange s'approcherent si près et si subitement qu'elles se trouverent en présence et sans séparation, auprès de la cense d'Heurtebise. Il fut donc question de décider si on donneroit bataille, et de prendre son parti sur le champ. Monsieur n'avoit pas encore joint Bouchain; mais le Roi étoit sans cela supérieur à l'armée ennemie: les maréchaux de Schomberg, d'Humieres, de la Feuillade, de Lorges, etc. s'assemblerent à cheval autour du Roi avec quelques-uns des

plus distingués des officiers généraux et des principaux courtisans pour tenir une espece de Conseil de guerre. Toute l'armée crioit au combat, et tous les maréchaux voyoient bien ce qu'il y avoit à faire; mais la personne du Roi les embarrassoit, et bien plus Louvois, qui connoissoit son maître et qui cabaloit depuis deux heures qu'on commençoit d'apercevoir où les choses en pouvoient venir. Louvois pour intimider la compagnie, parla le premier, en Rapporteur, pour dissuader de donner la bataille. Le maréchal d'Humieres, son ami intime, et avec grande dépendance; le maréchal de Schomberg, qui le ménageoit fort, furent de son avis: le maréchal de la Feuillade, hors de mesure avec Louvois, mais favori qui ne connoissoit pas moins bien de quel avis il falloit être, après quelques propos douteux, conclut comme eux. Monsieur de Lorges inflexible pour la vérité, touché de la gloire du Roi, sensible au bien de l'Etat, mal avec Louvois, comme le neveu favori de monsieur de Turenne tué l'année précédente, et qui venoit d'être fait maréchal de France, malgré ce ministre, et capitaine des gardes du

Corps, opina de toutes ses forces pour la bataille; et il en détruisit tellement les raisons, que Louvois même et les généraux demeuroient sans repartie. Le peu de ceux de moindre grade, qui en parlerent après, oserent encore moins déplaire à Louvois; mais ne pouvant affoiblir les raisons du maréchal de Lorges, ils ne firent que balbutier. Le Roi, qui écoutoit tout, prit encore les avis, ou plutôt les voix, sans faire répéter ce qui avoit été dit par un chacun; puis avec un petit mot de regret de se voir retenu par de si bonnes raisons, et du sacrifice qu'il faisoit de ses désirs à ce qui étoit de l'avantage de l'Etat, tourna bride, et il ne fut plus question de bataille.

Le lendemain, et c'est du maréchal de Lorges que je le tiens, et qui étoit la vérité même, et à qui je l'ai ouï conter plusieurs fois non sans dépit, le lendemain, dis-je, il eut occasion d'envoyer un trompette aux ennemis qui se retiroient. Ils le garderent un jour ou deux dans leur armée. Le prince d'Orange le voulut voir, et le questionna fort sur ce qui avoit empêché le Roi de l'attaquer, se trouvant plus

fort,

fort, les deux armées en vue, si près l'une de l'autre, et en rase campagne sans rien entre deux. Après l'avoir fait causer devant tout le monde, avec un sourire malin il lui dit, pour montrer qu'il étoit averti et pour faire dépit au Roi, qu'il ne manquât pas de dire au maréchal de Lorges qu'il avoit grande raison d'avoir voulu et si opiniâtrément soutenu la bataille; que jamais lui ne l'avoit manqué si belle, et que jamais il n'avoit été si aise de s'être vu hors de portée de la recevoir; qu'il étoit battu sans ressource et sans le pouvoir éviter, s'il avoit été attaqué, ce dont il se mit en peu de mots à déduire les raisons.

Le trompette glorieux d'avoir eu avec le prince d'Orange un si long et si curieux entretien, le débita, non-seulement au maréchal de Lorges, mais au Roi (qui à la chaude voulut le voir), et de là aux maréchaux, aux généraux, et à qui le voulut entendre; et augmenta ainsi le dépit de l'armée, et en fit un grand à Louvois.

Cette faute et ce genre de faute ne fit que trop d'impression sur les troupes, et excita par-tout de cruelles railleries parmi le monde et dans les Cours étrangeres. Le Roi ne demeura guere depuis à l'armée, quoiqu'on ne fût qu'au mois de Mai: il revint trouver sa maîtresse. L'année suivante, il retourna en Flandre, prit Cambrai, et Monsieur fit le siege de Saint-Omer; il fut au-devant du prince d'Orange qui venoit secourir la place, lui donna bataille près de Cassel, et remporta une victoire complette, prit tout de suite Saint-Omer, puis alla joindre le Roi. Ce contraste fut si sensible au monarque, que jamais depuis il ne donna d'armée à commander à Monsieur. Tout d'extérieur fut parfaitement bien gardé, mais dès ce moment la résolution fut prise et ensuite bien tenue.

IV.

Armées et campagnes.

L'ANNÉE suivante le roi fit le siege de Gand, dont le projet et l'exécution fut le chef-d'œuvre de Louvois. La paix de Nimegue mit fin cette année à la guerre avec la Hollande, l'Espagne, etc., et au commencement de l'année suivante avec l'empereur et l'empire; et l'Amérique, l'Afrique, l'Archipel, la Sicile, ressentirent vivement la puissance de la France.

En 1684. Luxembourg fut le prix des retardements des Espagnols à satisfaire à toutes les conditions de la paix. Gênes bombardée se vit forcée à demander la paix par son doge en personne, accompagné de quatre sénateurs, au commencement de l'année suivante. Depuis, jusqu'en 1688, le temps se passa dans le cabinet, moins en fêtes qu'en dévotions et en contrainte; et ici finit l'apogée de ce regne, et ce comble de gloire et de prospérités.

Les grands capitaines, les grands ministres au dedans et au dehors n'étoient plus, mais il en restoit les éleves. Nous allons voir le second âge, qui ne répondra guere au premier, mais qui en tout fut encore plus différent du dernier.

V.

Curieuse anecdote sur la cause de la guerre de 1688, *et sur le ministere de Louvois.*

LA guerre de 1688 eut une étrange origine, dont l'anecdote, également certaine et curieuse, est si propre à caractériser le Roi et Louvois, qu'elle doit tenir ici sa place. Louvois, à la mort de Colbert, avoit eu la surintendance des bâtiments: le petit Trianon de porcelaine, fait autrefois pour madame de Montespan, ennuyoit le Roi, qui par-tout vouloit des palais. Il s'amusoit fort des bâtiments, et il avoit le compas dans l'oeil pour la justesse, les proportions et la symétrie; mais le goût n'y

répondoit pas: déjà ce château ne faisoit que de sortir de dessous terre, lorsque le Roi s'aperçut d'un défaut à une croisée qui s'achevoit de former dans la longueur du rez-de-chaussée. Louvoïs, qui étoit brutal, et gâté jusqu'à souffrir difficilement d'être repris par son maître, disputa fort et ferme, et soutint que la croisée étoit bien. Le Roi tourna le dos et s'alla promener ailleurs dans le bâtiment. Le lendemain il trouva Le Nôtre, bon architecte, et fameux surtout par le goût des jardins, qu'il a commencé à introduire en France, et dont il a porté la perfection au plus haut point: le Roi lui demanda s'il avoit été à Trianon; il dit que non: le Roi lui dit ce qui l'avoit choqué, et lui ordonna d'y aller. Le lendemain, même question, même réponse; et le jour d'après autant. Le Roi vit qu'il n'osoit s'exposer à trouver qu'il eût tort, ou à blâmer Louvois: il se fâcha, et lui ordonna encore de se trouver le lendemain à Trianon où il iroit, et où il feroit trouver Louvois aussi. Il n'y eut plus moyen de reculer. Le roi les trouva le lendemain à Trianon, Louvois et lui; et il y

fut question d'abord de la fenêtre. Louvois disputa; Le Nôtre ne disoit mot: enfin le roi lui ordonna d'aligner, de mesurer, et de dire ce qu'il auroit trouvé. Tandis qu'il travailloit, Louvois en fureur de la vérification grondoit tout haut et soutenoit que cette fenêtre étoit pareille en tout aux autres. Le Roi se taisoit; il attendoit, mais il souffroit. Quand tout fut mesuré, il demanda à Le Nôtre ce qu'il en étoit, et Le Nôtre de balbutier...... Le Roi se mit en colere, et lui ordonna de parler net. Le Nôtre avoua que le Roi avoit raison, et dit ce qu'il avoit trouvé de défaut. Il n'eut pas plutôt achevé, que le Roi, se tournant vers Louvois, lui dit: *On ne peut tenir à vos opiniâtretés: sans la mienne à vous montrer votre tort, on auroit bâti de travers; et il auroit fallu tout abattre, aussitôt que le batiment auroit été achevé.* En deux mots il lui lava la tête. Louvois outré de la sortie, et de ce que des courtisans, surtout des ouvriers et des valets, en avoient été témoins, arrive chez lui en fureur. Il y trouva Saint-Pouange, Villacerf, le chevalier de Nogent, les deux Tilladet, quelques féaux intimes, qui furent bien alarmés de le voir

en cet état. *C'en est fait*, leur dit-il, *je suis perdu avec le Roi, à la façon dont il vient de me traiter*, pour une fenètre! *je n'ai de ressource qu'en une guerre, qui l'occupera, le détournera de ses batiments, et me rendra nécessaire*; et parbleu *il l'aura*. En effet, quelques mois après, il lui tint parole; et malgré le Roi et les autres puissances, Louvois rendit la guerre générale. Elle ruina la France au dedans, et ne l'étendit pas au dehors, malgré la prospérité de ses armes: elle produisit au contraire des événements honteux.

Celui de tous qui porta le plus à plomb sur le Roi, fut sa derniere campagne qui ne dura pas un mois. Il avoit en Flandre deux armées formidables, supérieures, du double au moins, à celle des ennemis qui n'en avoient qu'une. Le prince d'Orange étoit campé à l'abbaye du Parc; le Roi n'en étoit qu'à une lieue, et monsieur de Luxembourg avec l'autre armée à une demi-lieue de celle du roi, et rien entre les trois armées. Le prince d'Orange se trouvoit tellement enfermé, qu'il s'estimoit sans ressource dans les retranchemens qu'il fit

faire à la hâte autour de son camp, et si perdu, qu'il le manda à Vaudemont, son ami intime, à Bruxelles, par quatre ou cinq fois, et qu'il ne voyoit nulle sorte d'espérance d'échapper, ni de sauver son armée. Rien ne la séparoit du Roi que ses mauvais retranchements, et rien de plus aisé et de plus sûr que de le forcer avec l'une des deux armées, et de poursuivre la victoire avec l'autre toute fraîche, et qui toutes deux étoient indépendantes l'une de l'autre, et complettes en équipages, en vivres, et en artillerie à profusion. On en étoit aux premiers jours de Juin; et que ne promettoit pas une telle victoire au commencement d'une campagne? Aussi l'étonnement fut-il extrême et général dans les trois armées, lorsqu'on y apprit que le Roi se retiroit et faisoit deux gros détachements de presque toute l'armée qu'il commandoit en personne; un pour l'Italie, et l'autre pour l'Allemagne sous Monseigneur.

Monsieur de Luxembourg, qu'il manda le matin de la veille de son départ pour lui apprendre ces nouvelles dispositions, se jeta à genoux, et tint ceux du Roi long-temps

embrassés, pour l'en détourner, et pour lui montrer la facilité, la certitude, et la grandeur du succès en attaquant le prince d'Orange. Il ne réussit qu'à l'importuner d'autant plus sensiblement, que le Roi n'eut pas un mot à opposer; aussi ce fut une consternation dans les deux armées, qui ne se peut représenter: et les courtisans même, si contents d'ordinaire de retourner chez eux, ne purent contenir une douleur qui éclata partout aussi librement que la surprise, et à l'un et à l'autre sentiment succéderent de fâcheux raisonnements. Le Roi partit le lendemain pour aller rejoindre madame de Maintenon et les dames, et retourner avec elles à Versailles pour ne plus revoir ni la frontiere ni d'armées que pour ses plaisirs, et en temps de paix seulement.

La victoire de Neerwinden, que Luxembourg remporta, six semaines après, sur le prince d'Orange, que la nature du terrein prodigieusement aidée de l'art avoit furieusement retranché, renouvella d'autant plus les douleurs et les discours, qu'il s'en falloit bien que le poste

de l'abbaye du Parc ressemblât à celui de Neerwinden. Nous n'eumes plus les mêmes forces; et, faute de vivres, d'équipages suffisants, et d'artillerie, cette victoire ne put être poursuivie.

Pour achever ceci tout à la fois, on sait que le prince d'Orange averti du départ du Roi, avoit mandé à Vaudemont qu'il en avoit l'avis d'une main bien avertie, et qu'elle ne lui en avoit jamais donné de faux; mais que pour celui-là il ne pouvoit y ajouter foi, ni se livrer à l'espérance: et par un second courrier, que l'avis étoit vrai que le Roi partoit, que c'étoit à son esprit de vertige et d'aveuglement qu'il devoit uniquement une si inespérée délivrance. Le rare est, que Vaudemont, établi long-temps depuis en notre Cour, l'a souvent conté à ses amis, même à ses compagnies, et jusque dans le salon de Marly, du vivant du Roi.

VI.

Paix de Riswick.

LA paix qui suivit cette guerre, et après laquelle le Roi et l'Etat aux abois soupiroient depuis long-temps, fut des plus honteuses. Il fallut en passer par où monsieur de Savoie voulut, pour le détacher de ses alliés; et reconnoître enfin le prince d'Orange pour Roi d'Angleterre, après une si longue suite d'efforts, de haine, et de mépris personnel, et recevoir encore Portland, pour son ambassadeur, comme une espece de divinité. Notre précipitation nous coûta Luxembourg, et l'ignorance militaire de nos plénipotentiaires, qui ne fut point éclairée du Cabinet, donna aux ennemis de grands avantages pour former leurs frontieres.

Telle fut la paix de Riswick, conclue en Septembre 1691. Le repos des armes ne fut guere que de trois ans, et on sentit cependant toute la douleur des restitutions de pays,

et de places que nous avions conquises, avec le poids de tout ce que la guerre avoit coûté. Ici se termine le second âge de ce regne.

Le troisieme s'ouvrit par un comble de gloire et de prospérités inouies; le temps en fut momentané: il enivra, et prépara d'étranges malheurs, dont l'issue a été une espece de miracle. D'autres sortes de malheurs accompagnerent et conduisirent le Roi au tombeau. Heureux s'il n'eût survécu que de peu de mois à l'avénement de son petit-fils au trône d'Espagne, dont il fut d'abord en possession sans coup férir! Cette derniére époque est encore si proche de ce temps, qu'il n'est pas nécessaire de trop s'y étendre; mais le peu qui a été retracé du regne du feu Roi étoit nécessaire pour faire mieux entendre ce qu'on dira de sa personne, en se souvenant toutefois de ce qui s'en trouve épars dans ces mémoires, et ne se dégoûtant pas s'il s'y trouve quelques redites pour mieux rassembler et former un tout.

VII.

Caractere du Roi.

Il faut encore le dire ici : l'esprit du Roi étoit au-dessous du médiocre, mais très-capable de se former. Il aima la gloire, il voulut l'ordre et la regle : il étoit né sage, modéré, secret, maître de ses mouvements et de sa langue. Le croira-t-on ? il étoit né bon, juste ; et Dieu lui en avoit assez donné pour être *un bon roi*, et même *un assez grand roi* : tout le mal lui vint d'ailleurs. Sa premiere éducation fut tellement abandonnée que personne n'osoit approcher de son appartement : on lui a souvent ouï parler de ces temps avec amertume ; jusque-là qu'il racontoit qu'on le trouva un soir tombé dans le bassin du palais royal à Paris, où la Cour demeuroit alors.

VIII.

Ignorance du Roi provenant d'une mauvaise éducation.

DANS la suite sa dépendance fut extrême. A peine lui apprit-on à lire et à écrire, et il demeura tellement ignorant que des choses les plus connues d'histoire, d'événements, de fortune, de conduite, de naissance, de loix, il n'en sut jamais un mot. Il tomba par ce défaut, et quelquefois en public, dans les absurdités les plus grossieres.

La Feuillade plaignant exprès devant lui le marquis de Resnel (qui fut tué depuis, étant lieutenant général et mestre de camp général de la Cavalerie), de n'avoir pas été chevalier de l'Ordre en 1661, le Roi passa, puis dit avec mécontentement qu'il falloit aussi se rendre justice. Resnel étoit de la Maison de *Clermont Gallerande* ou *d'Amboise*, et le Roi, qui depuis n'a été rien moins que délicat là-dessus, le croyoit cependant homme de fortune.

De cette même Maison étoit Monglat, maître de sa garde-robe, qu'il traitoit bien et qu'il fit chevalier de l'Ordre en 1661, et qui a laissé de très-bons mémoires. Monglat avoit épousé la fille du chancelier de Chiverny : leur fils unique porta toute la vie le nom de Chiverny, dont il avoit la terre ; il passa sa vie à la Cour : le nom de Chiverny trompa le Roi ; il le crut peu de chose : il n'avoit point de charge, et ne put être chevalier de l'Ordre, car le hasard ne détrompa le Roi, qu'à la fin de sa vie.

Saint-Herem avoit passé la sienne grand louvetier, puis gouverneur et capitaine de Fontainebleau, et ne put être chevalier de l'Ordre. Le roi, qui le savoit beau-frere de Courtin, conseiller d'état, qu'il connoissoit, le crut par-là fort peu de chose ; il étoit Montmorin, et le roi ne le sut que fort tard par monsieur de la Rochefoucauld : encore lui fallut-il expliquer quelles étoient ces Maisons, que leur nom ne lui apprenoit pas.

Il sembleroit à cela que le Roi auroit aimé l'ancienne noblesse et ne lui en vouloit pas éga-

ler d'autre. Rien moins que cela. L'éloignement qu'il avoit pris de la noblesse des sentiments, et sa foiblesse pour ses ministres, qui haïssoient et rabaissoient, pour s'élever, tout ce qu'ils n'étoient pas, et ne pouvoient pas être, lui avoit donné le même éloignement pour la naissance distinguée : il la craignoit autant que l'esprit; et si ces deux qualités se trouvoient dans le même sujet, il étoit perdu et c'en étoit fait.

IX.

Le Roi trop sensible à la gloire et à la flatterie.

Les ministres du Roi, ses généraux, ses maîtresses, ses courtisans, s'aperçurent bientôt après qu'il n'étoit pas maître de son foible plutôt que de son goût pour la gloire : ils le louerent à l'envi et le gâterent. Les flatteries lui plaisoient à un tel point, que les plus grossieres même étoient bien reçues; les plus basses étoient le mieux savourées, et ce n'étoit que par là qu'on s'approchoit de lui : ceux qu'il aima n'en furent redevables *qu'à heureusement rencontrer*, et à ne jamais

jamais se lasser dans ce genre. C'est ce qui donna tant d'autorité à ses ministres par les occasions perpétuelles qu'ils avoient de l'encenser, surtout de lui attribuer toutes choses et de ne les avoir apprises que de lui; il avoit d'ailleurs la vanité de passer en public pour les former. La souplesse, la bassesse, l'air admirant, craignant, dépendant, rampant, et, plus que tout, de néant, étoient les uniques voies de lui plaire. Pour peu qu'on s'en écartât, on n'y revenoit plus; et c'est ce qui acheva la ruine de Louvois. Ce poison ne fit que s'étendre : il parvint jusqu'à un comble incroyable, dans un prince qui n'étoit pas dépourvu d'esprit, et qui avoit de l'expérience. Lui-même, sans avoir ni voix ni musique, chantoit dans ses particuliers les endroits des poëmes lyriques qui étoient le plus à sa louange, de même que les prologues d'Opéra; on l'y voyoit baigné de larmes; et jusqu'à ses soupers publics au grand couvert, où il y avoit quelquefois des violons, il chantonnoit entre ses dents les mêmes louanges, quand on jouoit les airs faits dessus. De là ce désir de gloire qui l'arrachoit par intervalles à l'amour;

de là cette facilité à Louvois de l'engager à entreprendre de grandes guerres, tantôt pour culbuter Colbert, tantôt pour se maintenir ou s'accroître lui-même, et de persuader en même temps au Roi qu'il étoit plus grand capitaine qu'aucun de ses généraux; soit pour les projets, soit pour l'exécution; en quoi les généraux l'aidoient eux-mêmes pour lui plaire, même les Condé, les Turenne, et, à plus forte raison, ceux qui leur ont succédé.

X.

Grâces de sa personne.

Le Roi s'approprioit tout avec une facilité et une complaisance admirable; il se croyoit bonnement tel qu'ils le dépeignoient en parlant. De là le goût des revues, qu'il poussa si loin que ses ennemis l'appeloient *le Roi des revues*; et ce goût des sièges, pour y montrer sa bravoure à bon marché, s'y faire retenir par force, y étaler sa capacité, sa prévoyance, sa vigilance, et les fatigues,

auxquelles son corps robuste et admirablement bien conformé étoit si propre, sans souffrir de la faim, de la soif, du chaud, de la pluie, ni d'aucun mauvais temps. Il étoit sensible aussi à entendre admirer, le long des camps, son grand air et sa grande mine, son adresse à cheval et tous ses travaux : c'étoit de ses campagnes et de ses troupes qu'il entretenoit le plus ses maîtresses, et quelquefois ses courtisans.

Le Roi parloit bien, en bons termes, avec justesse ; il faisoit un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit ; et ses discours les plus communs n'étoient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté.

Son esprit naturellement porté au petit se plut en toutes sortes de détails ; il entra sans cesse dans les derniers sur les troupes, habillement, évolutions, armement, exercice, discipline ; en un mot, dans toutes sortes de bas détails ; il ne s'en occupoit pas moins sur ses bâtiments, sa maison civile, ses extraordinaires de bouche : il croyoit toujours

apprendre quelque chose à ceux qui en ces genres-là en savoient le plus, qui recevoient en novices des leçons qu'ils savoient par cœur il y avoit long-temps. Ces pertes de temps, qui paroissoient au Roi avoir tout le mérite d'une application continuelle, étoient le triomphe de ses ministres, qui, avec un peu d'art et d'expérience à le tourner, faisoient venir, comme de lui, ce qu'ils vouloient eux-mêmes, et qui conduisoient le grand monarque, selon leurs vues et trop souvent selon leur intérêt, tandis qu'ils s'applaudissoient de le voir se noyer dans des détails.

XI.

Il élève ses ministres.

La vanité et l'orgueil du rang, qui vont toujours croissant, qu'on nourrissoit et qu'on augmentoit en lui sans cesse, sans même qu'il s'en aperçût, et jusque dans les chaires des prédicateurs, en sa présence, devinrent la base de l'exaltation de ses ministres par;

dessus toute autre grandeur. Il se persuadoit par leur adresse que la leur n'étoit que la sienne, qui, au comble en lui, ne se pouvoit plus mesurer, tandis qu'en eux elle l'augmentoit d'une maniere sensible, puisqu'ils n'étoient rien par eux-mêmes, et utile en rendant plus respectables les organes de ses commandements, qui les faisoient mieux obéir.

De là l'usage des secrétaires d'Etat, et des ministres successivement, de quitter le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni, le simple, le modeste, leur usage enfin de s'habiller comme les gens de qualité, d'en prendre les manieres, puis les avantages, et, par échelons de manger avec le Roi avec leurs femmes, d'abord sous des prétextes personnels, comme madame Colbert, et, avant elle, madame de Louvois; enfin, des années après elles, toutes les autres femmes de ministres, à titre de droit des places de leurs maris, y mangerent, et entrerent dans les carrosses, et ne furent plus en rien différentes des femmes de la premiere qualité. De ce degré, Louvois,

sous divers prétextes, ôta les honneurs civils et militaires dans les places et dans les provinces à ceux à qui on ne les avoit point disputés, et cessa d'écrire *Monseigneur* aux ducs et pairs, comme toujours il avoit été pratiqué. Le hasard m'a conservé trois lettres que Colbert, alors contrôleur général, ministre et secrétaire d'Etat écrivoit à mon pere à Blaye, dont la suscription et le dedans le traitent de *Monseigneur*. Monsieur le duc de Bourgogne à qui je les montrai le vit avec grand plaisir. Monsieur de Turenne dans l'éclat où il étoit alors sauva le rang de prince, c'est-à-dire la Maison qui l'avoit eu par le cardinal Mazarin, et en conséquence les Maisons de Lorraine et de Savoie, comme lui; car les Rohan ne l'ont jamais pu obtenir, et c'est peut-être la seule chose où ait échoué la beauté de madame de Soubise; mais ils ont été plus heureux depuis.

Monsieur de Turenne sauva aussi les maréchaux de France pour les honneurs militaires, et ainsi pour sa personne il conserva les deux titres; car, incontinent après, Louvois

s'attribua ce qu'il venoit d'ôter à bien plus grands que lui, et le communiqua aux autres secrétaires d'Etat: il usurpa les honneurs militaires, que ni les troupes ni qui que ce soit n'osa refuser à sa puissance d'élever et de perdre qui bon lui sembloit; et il prétendit que tout ce qui n'étoit pas duc, ni officier de la Couronne, ou ce qui n'avoit pas le rang de prince étranger, ni tabouret de grâce, lui écrivît *Monseigneur*, et lui, leur répondre dans la souscription *très-humble et très-affectionné serviteur*, tandis que le dernier maître des requêtes, ou conseiller au parlement lui écrivoit *Monsieur*, sans qu'il ait jamais prétendu changer cet usage.

Ce fut d'abord un grand bruit; les gens de la premiere qualité, les chevaliers de l'Ordre, les gouverneurs et les lieutenants généraux des provinces et à leur suite les gens de moindre qualité et les lieutenants généraux des armées, se trouverent infiniment offensés d'une nouveauté si surprenante et si étrange. Les ministres avoient su persuader au Roi l'abaissement de tout ce qui étoit élevé; et leur refuser

le traitement, c'étoit mépriser son autorité et son service dont ils étoient les organes, parce que d'ailleurs et par eux-mêmes ils n'étoient rien. Le Roi séduit par ce reflet prétendu de grandeur sur lui-même, s'expliqua si durement à cet égard, qu'il ne fut plus question que de ployer sous ce nouveau style, ou de quitter le service, et de tomber en même temps, en le quittant, dans la disgrâce marquée du roi, et sous la persécution des ministres, dont les occasions se rencontroient à tous moments. Plusieurs gens distingués qui ne servoient pas, et plusieurs gens de guerre du premier mérite et des premiers grades, aimerent mieux renoncer à tout et perdre leur fortune, et la perdirent en effet, et la plupart pis encore: dans la suite et peu à peu personne ne fit plus aucune difficulté la-dessus. De là l'autorité personnelle et particuliere des ministres montée au comble, jusqu'en ce qui ne regardoit ni les ordres, ni le service du Roi, sous l'ombre que c'étoit la sienne; de là ce degré de puissance qu'ils usurperent; de la leurs richesses immenses, et les alliances qu'ils firent à leur choix.

Quelque ennemis que ces messieurs fussent les uns des autres, l'intérêt commun les rallioit sur ces matieres, et cette splendeur usurpée sur tout le reste de l'Etat dura autant que le regne de Louis XIV. Il en tiroit vanité, il n'en étoit pas moins jaloux qu'eux, il ne vouloit de grandeur que par émanation de la sienne; toute autre lui étoit devenue odieuse; il avoit sur cela des contrariétés qui ne se comprenoient pas, comme si les dignités, les charges, les emplois, leurs fonctions, leurs distinctions, leurs prérogatives n'émanoient pas de lui comme les places des ministres et des secrétaires d'Etat, qu'il comptoit seules de lui, lesquelles pour cela il portoit au faîte, et abattoit tout le reste sous leurs pieds. Une autre vanité personnelle l'entraîna encore dans cette conduite : il sentoit bien qu'il pouvoit accabler un seigneur sous le poids de sa disgrâce, mais non pas l'anéantir, ni les siens; au lieu qu'en précipitant un secrétaire d'Etat ou un ministre, il le replongeoit lui et les siens dans la profondeur du néant, d'où cette place l'avoit tiré, sans que les richesses, qui lui pouvoient en rester, le pussent relever

de ce désastre. C'est-là ce qui le faisoit se complaire à faire regner ses ministres sur les plus élevés de ses sujets, sur les princes du Sang même, en autorité, comme sur les autres et sur tout ce qui n'avoit ni rang ni office de la Couronne, en grandeur comme en autorité au-dessus d'eux; c'est aussi ce qui éloigna toujours du ministere tout homme qui pouvoit y ajouter du sien, et ce que le Roi ne pouvoit ni détruire ni conserver: ce qui lui auroit rendu un ministre de cette sorte en quelque façon redoutable et continuellement à charge, dont l'exemple du duc de Beauvilliers fut l'exception unique dans tout le cours de son regne, comme il a été dit en parlant de ce duc, seul homme noble qui ait été admis en son Conseil depuis la mort de Mazarin jusqu'à la sienne, c'est-à-dire dans l'espace de cinquante quatre ans; car outre ce qu'il y auroit à dire sur le maréchal de Villeroy, le peu de mois qu'il y a été depuis la mort du duc de Beauvilliers jusqu'à celle du Roi, ne peut pas être compté; et son pere n'est jamais entré dans le Conseil d'Etat.

XII.

Audiences du Roi.

De là encore la jalousie si précautionnée des ministres, qui rendit le Roi si difficile à écouter tout autre qu'eux, tandis qu'il s'applaudissoit d'un accès facile, croyant qu'il y alloit de sa grandeur et de la vénération et de la crainte qu'on lui marquoit, et dont il se complaisoit d'accabler les plus grands, ne se laissant approcher autrement qu'en passant. Ainsi le grand seigneur, comme le plus subalterne de tous états, parloit librement au Roi allant ou revenant de la messe, ou passant d'un appartement dans un autre, ou allant monter en carrosse; les plus distingués, même quelques autres, à la porte de son cabinet, mais sans oser l'y suivre: c'est à quoi se bornoit la facilité de son accès: ainsi on ne pouvoit s'expliquer qu'en deux mots, d'une maniere fort incommode, et toujours entendu de plusieurs qui environnoient le Roi; ou, si on étoit plus connu de lui, dans sa perruque,

ce qui n'étoit guere plus avantageux. La réponse sûre étoit un *je verrai*, utile, à la vérité, pour s'en donner le temps, mais souvent bien peu satisfaisante: moyennant quoi tout passoit nécessairement par les ministres, sans qu'il pût jamais y avoir d'éclaircissement; ce qui les rendoit maîtres de tout; et le Roi le vouloit bien, ou ne s'en apercevoit pas.

Pour d'audiences dans son cabinet, rien de plus rare; pas même pour les affaires du Roi, dont on avoit pu être chargé: jamais il n'en donnoit, par exemple, à ceux qu'on envoyoit, ou qui revenoient des emplois étrangers; et jamais à un officier général, si on excepte certains cas particuliers et très-singuliers; et encore, mais très-rarement, à quelques-uns de ceux qui étoient chargés de ces détails de troupes, où le Roi se plaisoit tant; et toujours de très-courtes aux généraux d'armée qui partoient, et en présence du secrétaire d'Etat de la guerre; de plus courtes encore à leur retour, et quelquefois ni en partant, ni en revenant. Jamais leurs lettres n'alloient directement au Roi, sans passer auparavant par le

ministre, si on excepte quelques occasions infiniment rares et momentanées, et le seul maréchal de Turenne, sur la fin, qui, ouvertement brouillé avec Louvois, & brillant de gloire, et jouissant de la plus haute considération, adressoit ses dépêches au cardinal de Bouillon qui les remettoit directement au Roi; et elles n'en étoient pas moins vues après par le ministre, avec lequel les ordres et les réponses étoient concertées.

La vérité est pourtant que, quelque gâté que fût le Roi sur sa grandeur personnelle et sur son autorité, qui avoient étouffé toute autre considération en lui, il y avoit à gagner dans ses audiences, quand on pouvoit tant faire que de les obtenir, et qu'on savoit s'y conduire avec tout le respect dû à la royauté et à l'habitude. Outre ce que j'en ai su d'ailleurs, j'en puis parler par expérience. J'ai quelquefois obtenu et même usurpé, et forcé le Roi à me satisfaire; il étoit fort en colere contre moi: néanmoins une fois sorti de chez lui, il restoit persuadé, et toujours content de moi, et le marquoit après à moi et à d'autres; je puis donc aussi parler de ces audiences privées.

Là, quelque prévenu qu'il fût, quelque mécontentement qu'il crût avoir lieu de sentir, il écoutoit avec patience, bonté, et envie de s'éclaircir; il n'interrompoit que pour y parvenir: on y découvroit un esprit d'équité et de désir de connoître le vrai, et cela quelquefois lorsqu'il étoit en colere. Là, tout pouvoit se dire, mais avec respect, soumission, dépendance; sans quoi on se fût perdu plus que devant: mais aussi, avec cet air, on pouvoit, en disant vrai, interrompre le Roi à son tour; on lui nioit crument des faits qu'il rapportoit; on élevoit le ton au-dessus du sien, en lui parlant; et tout cela non-seulement sans qu'il le trouvât mauvais, mais se louant après de l'audience qu'il avoit donnée, et de celui qui l'avoit eue; se défaisant des préjugés qu'il avoit pris, ou des faussetés qu'on lui avoit imposées, et le marquant après par ses traitements. Aussi les ministres avoient-ils grand soin d'inspirer au Roi l'éloignement d'en donner; à quoi ils réussirent comme dans tout le reste.

C'est-là ce qui rendit les charges qui approchoient de la personne du Roi si consi-

dérables, et ceux qui les possédoient si considérés, des ministres même, par la facilité qu'ils avoient de parler au Roi seul, et surement, sans qu'on s'en aperçût, quand ils en avoient besoin.

Les grandes entrées, par cette même raison, étoient le comble des grâces encore plus que de la distinction; et c'est ce qui, dans les grandes récompenses des maréchaux de Boufflers et de Villars, les fit mettre de niveau à la pairie, et à la survivance de leurs gouvernements à leurs enfants tout jeunes, dans le temps que le Roi n'en donnoit plus à personne. C'est donc avec une grande raison qu'on doit déplorer, avec des larmes d'horreur, une éducation dressée exprès pour étouffer l'esprit de ce prince, et le poison abominable de la flatterie la plus insigne qui le déifia, dans lè sein même du Christianisme; et la cruelle politique de ses ministres qui l'enferma; et qui, pour leur grandeur, leur puissance, et leur fortune, l'enivrerent de son autorité, de sa grandeur, de sa gloire, jusqu'à le corrompre, et sinon à étouffer en lui toute la bonté, l'équité, le

désir de connoître la vérité que Dieu lui avoit donné, au moins à les émousser presque entierement; et empêcherent sans cesse qu'il fît aucun usage de ces vertus : ce dont son royaume et lui-même furent les victimes.

De ces sources étrangeres et pestilentielles lui vint cet orgueil que ce n'est pas trop dire que, sans la crainte du diable, que Dieu lui laissa jusque-là dans ses plus grands désordres, il se seroit fait adorer, et auroit trouvé des adorateurs; témoin entre, autres, ces monuments si outrés, pour en parler même sobrement, sa statue de la Place des victoires, et sa payenne dédicace où j'étois, où il prit un plaisir si exquis ; et de cet orgueil en tout le reste, qui le perdit, dont on vient de voir tant d'effets funestes et dont d'autres plus funestes encore se vont retrouver.

Ce même orgueil, que Louvois sut si bien manier, épuisa le royaume par des guerres et par des fortifications innombrables. La guerre des Pays-Bas, à l'occasion de la mort de Philippe IV, forma la triple alliance. La

guerre

guerre de Hollande en 1670, effraya toute l'Europe pour toujours, par le succès que le Roi y eut, et qu'il abandonna pour l'amour. Elle fit revivre le parti du prince d'Orange, perdit le parti républicain, donna aux Provinces-Unies le chef le plus dangereux par sa capacité, ses vues, sa suite, ses alliances; qui par le refus superbe qu'il fit de l'aînée et de la moins honteuse des bâtardes du Roi, le piqua au plus vif, jusqu'a n'avoir pu se l'adoucir dans la suite, et par la longue continuité de ses respects, de ses désirs, de ses démarches; qui par le désespoir de ce mépris, devint son plus personnel et son plus redoutable ennemi, et qui sut en tirer de si prodigieux avantages, quoique toujours malheureux à la guerre contre lui.

Son coup d'essai fut la fameuse ligue d'Ausbourg, qu'il sut former de la terreur de la puissance de la France, qui nourrissoit chez elle un plus cruel ennemi. C'étoit Louvois, l'auteur et l'ame de toutes ces guerres, parce qu'il en avoit le département, et parce que, jaloux de Colbert, il le vouloit perdre,

en épuisant les finances, et le mettant à bout. Colbert, trop foible pour pouvoir détourner la guerre, ne voulut pas succomber : ainsi à bout d'une administration sage, mais forcée, et de toutes les ressources qu'il avoit pu imaginer, il renversa enfin ces anciennes et vénérables barrieres dont la ruine devint nécessairement celle de l'Etat, et l'a peu à peu réduit aux malheurs qui ont tant de fois épuisé les particuliers, après avoir ruiné le royaume; c'est ce qu'opererent ces places et ces troupes sans nombre, qui accablerent d'abord les ennemis, mais qui leur apprirent enfin à avoir des armées aussi nombreuses que les nôtres, et qui apprirent encore que l'Allemagne et le Nord étoient inépuisables d'hommes, tandis que la France se dépeupla. Ce fut la même jalousie qui écrasa la marine dans un royaume flanqué des deux mers, parce qu'elle étoit florissante sous Colbert et son fils, et qui empêcha l'exécution d'un sage projet à la Hogue de s'assurer d'une retraite dans la Manche; faute énorme qui, bien des années après, coûta au même lieu de la Hogue, la perte d'une

flotte nombreuse que la France avoit remise enfin en mer avec tant de dépenses; ce qui anéantit la marine, et ne lui laissa pas le temps, après avoir été si cherement relevée, de relever son commerce (éteint dès la premiere fois par Louvois), et qui est la source des richesses, et, pour ainsi dire, l'ame d'un Etat, dans une si heureuse position, entre les deux mers.

Cette même jalousie de Louvois contre Colbert, dégoûta le Roi des négociations, dont le cardinal de Richelieu estimoit l'entretien continuel si nécessaire, aussi-bien que la marine et le commerce, parce que tous les trois étoient entre les mains de Colbert et Croissi son frere, à qui Louvois ne destinoit pas la dépouille du sage et de l'habile Pomponne, quand il se réunit à Colbert pour le faire chasser. Ce fut donc dans cette triste situation intérieure que la fenêtre de Trianon fit déclarer la guerre de 1688, et que le Roi fut d'abord détourné par Louvois de rien croire des avis de d'Avaux, ambassadeur en Hollande et de bien d'autres

qui mandoient de la Haie positivement, et de bien d'autres endroits, le projet et les préparatifs de la révolution d'Angleterre : il fit retirer nos armées de dessus les Provinces-Unies, qui en auroient arrêté l'exécution, pour les porter sur le Rhin, et par-là embarquer surement la guerre. Louvois frappa ainsi deux coups à la fois, pour ses vues personnelles. Il s'assura, par cette expresse négligence, d'une longue et forte guerre avec la Hollande et l'Angleterre, où il étoit bien assuré que la haine invétérée du Roi pour la personne de ce prince d'Orange, ne souffriroit jamais sa grandeur et son établissement sur les ruines de la religion catholique et de Jacques II son ami personnel, tant qu'il pourroit espérer de renverser l'un, et de rétablir l'autre : et en même-temps il profitoit de la mort de l'Electeur de Cologne qui ouvroit la dispute de l'élection en sa place, entre le prince Clément de Baviere son neveu, et le cardinal de Furstemberg, son coadjuteur, portés ouvertement chacun par l'Empereur et par la France ; et, sous ce prétexte, il persuade au Roi d'atta-

quer l'Empereur et l'Empire par le siége de Philisbourg, &c.; et pour rendre cette guerre plus animée et plus durable, fait brûler Wormes, et Spire et tout le Palatinat, jusques aux portes de Mayence dont il fait emparer les troupes du Roi. Après ce subit début, et certain par-là de la plus vive guerre avec l'Empereur, l'Empire, l'Angleterre et la Hollande, l'intérêt particulier de la faire durer, lui fit changer le plan de son théâtre. Pousser sa pointe en Allemagne dénuée de places, et pleine de Princes dont les médiocres états dépourvus, n'auroient pu la soutenir, le menaçoit de ce côté d'une paix trop prompte, malgré la frayeur qu'il y avoit allumée par ses cruels incendies. La Flandre, au contraire, étoit hérissée de places où, après une déclaration de guerre, il n'étoit pas aisé de pénétrer. Ce fut donc de la Flandre dont il persuada au Roi de faire le vrai théâtre de la guerre, de ses plus grands efforts, et rien en Allemagne qu'une guerre d'observation et de subsistance. Il se flatta de conquérir des places en personne, de châtier une autre fois les Hollandois qui venoient

de mettre le prince d'Orange sur le thrône du Roi Jacques, réfugié en France avec sa famille, et engagea ainsi une guerre à ne point finir, tandis qu'elle eût été courte au moins avec l'Empereur et l'Empire, en portant brusquement la guerre dans le milieu de l'Allemagne, et demeurant sur la défensive en Flandre, où les Hollandois contents de leurs succès d'Angleterre, n'auroient pas songé à faire des progrès parmi tant de places. Mais ce ne fut pas tout. Louvois voulut être exact à sa parole. La guerre qu'il venoit d'allumer, ne lui suffit pas; il la voulut contre toute l'Europe. L'Espagne inséparable de l'Empereur, et même des Hollandois, à cause de la Flandre espagnole, s'étoit déclarée. Ce fut un prétexte pour des projets sur la Lombardie; et ces projets en servirent d'un autre pour faire déclarer le duc de Savoye. Ce prince ne désiroit que la neutralité, et, comme le plus foible, de laisser passer à petites troupes limitées avec ordre et mesure, ce qu'on auroit voulu par son pays en payant. Cela étoit bien difficile à refuser. Aussi Catinat, déjà sur la frontiere

avec les troupes destinées à ce passage, eut-il ordre d'entrer en négociation. Mais à mesure qu'elle avançoit, Louvois demandoit davantage, et envoyoit d'un courrier à l'autre, des ordres si contradictoires, que Mr de Savoye prit le parti d'écrire au Roi, pour lui demander ses volontés à lui-même, et s'y conformer. Ce n'étoit pas le compte de Louvois, qui vouloit forcer ce Prince à la guerre. Il osa supprimer la lettre au Roi, et faire, à son insçu, des demandes si exhorbitantes, que les accorder et livrer tous ses Etats à la discrétion de la France, étoit la même chose. Le duc de Savoye se récria; et offensé déjà de ne point recevoir de réponse du Roi à lui directe, il se plaignit fort haut. Louvois en prit occasion de le traiter avec insolence, de le forcer par mille affronts à plus que de simples plaintes, et là-dessus fait agir Catinat hostilement, qui ne pouvoit comprendre le procédé du ministre, qui, sans guerre avec la Savoye, obtenoit au-delà de ce qu'il pouvoit proposer. Pendant cette étrange maniere de négocier, l'Empereur, le prince d'Orange, les

Hollandois qui regardoient, avec raison, la jonction du duc de Savoye avec eux, comme une chose capitale, surent en profiter. Ce prince se ligua donc avec eux par force et de dépit, et devint par sa situation, l'ennemi de la France le plus coûteux et le plus redoutable; et c'étoit précisément ce que Louvois vouloit. Tel fut l'aveuglement du Roi. Telle fut la hardiesse, l'adresse, la formidable autorité d'un ministre le plus capable pour les projets et exécutions; mais le plus funeste pour diriger en premier, et qui, sans être premier ministre, abattit tous les autres, sut mener le Roi où et comme il voulut, et devint en effet le maître. Il eut la joie de survivre à Colbert et à Seignelay ses ennemis et long-temps ses rivaux; mais elle fut de courte durée. L'épisode de la disgrâce et de la fin d'un si célebre ministre, est trop curieux pour devoir être oublié.

Quoique je ne fisse que de poindre lorsqu'elle arriva, et poindre encore dans le domestique, j'en ai été si bien informé depuis, que je ne m'empêche pas de raconter

ici ce que j'en ai appris des sources et dans la plus exacte vérité, parce qu'elles n'y étoient en rien intéressées.

XIII.

Mort de Louvois ; son caractere et son ministere.

LA fenêtre de Trianon a montré l'humeur de Louvois. A cette humeur qu'il ne pouvoit contraindre, se joignoit un ardent désir de la grandeur et de la prospérité de son maître et de sa gloire, qui étoit le fondement et la plus assurée protection de sa propre fortune et de son énorme autorité. Il avoit gagné la confiance du Roi à tel point qu'il eut la confidence de l'étrange résolution d'épouser md[e] de Maintenon, et d'être l'un des deux témoins de la célébration de cet affreux et monstrueux mariage : il eut aussi le courage de s'en montrer digne, en représentant au Roi qu'elle seroit l'ignominie de le déclarer jamais, et de tirer de lui sa parole royale

qu'il ne le déclareroit en aucun temps, et de faire donner en sa présence la même parole à Harlay, archevêque de Paris, qui pour suppléer aux bancs et aux formes ordinaires, devoit, comme diocésain, être présent à la célébration du mariage.

Plusieurs années après, Louvois bien informé de l'intérieur le plus intime, et qui n'épargnoit rien pour l'être fidellement et promptement, sut les maneges de la Maintenon pour se faire déclarer, et que le Roi avoit eu la foiblesse de lui promettre que la chose alloit éclater. Il manda donc à Versailles l'archevêque; et, au sortir du dîner, prend des papiers et va chez le Roi; et, comme il faisoit toujours, il entre droit dans les cabinets. Le Roi qui alloit se promener, sortoit de sa chaise percée, et raccommodoit encore ses chausses : voyant là Louvois à l'heure qu'il ne l'attendoit pas, il lui demanda ce qui l'amenoit? *Quelque chose d'important et de pressé*, lui dit Louvois, d'un air triste qui étonna le Roi, et qui l'engagea à commander à ce qui étoit toujours là, des

valets intérieurs, de sortir. Ils sortirent en effet; mais ils laisserent les portes ouvertes, de maniere qu'ils entendirent tout et virent tout par les glaces. C'étoit là le grand danger des cabinets. Eux sortis, Louvois ne feignit pas de dire au Roi ce qui l'amenoit. Le monarque étoit souvent faux; mais il n'étoit pas au-dessus du mensonge: surpris d'être découvert, il s'entortilla de foibles et transparents détours; et pressé par son ministre, se mit à marcher pour gagner l'autre cabinet où étoient les valets, et se délivrer de la sorte: Louvois qui l'aperçut, se jette à ses genoux, l'arrête, tire de son côté une petite épée de rien qu'il portoit, en présente la garde au Roi, et le prie de le tuer sur le champ, s'il veut persister à déclarer son mariage, et lui manquer de parole ou plutôt à soi-même, et se couvrir, aux yeux de toute l'Europe, d'une infamie qu'il ne veut pas voir. Le Roi trépigne, petille, dit à Louvois de le laisser. Louvois le serre de plus en plus par les jambes, crainte qu'il ne lui échappe, lui représente l'horrible contraste de sa couronne, et de la gloire

personnelle qu'il y a jointe avec la bassesse qu'il veut faire, et dont il mourra après de honte, de regret et de confusion; en un mot, il fait tant qu'il tire une seconde fois parole du Roi *qu'il ne déclarera jamais ce mariage.* L'archevêque de Paris arrive le soir, Louvois lui conte ce qu'il a fait: le prélat courtisan n'en auroit pas été capable; et en effet ce fut une action qui peut se dire sublime, de quelque côté qu'elle puisse être considérée, surtout dans un ministre aussi puissant qui tenoit si fort à son autorité et à sa place, et par cela même qu'il sentoit tout le poids de celle de md^e de Maintenon, conséquemment tout celui de sa haine, s'il étoit découvert, comme il avoit trop de connoissance pour se flatter que son action demeurât cachée. L'archevêque qui n'eut qu'à confirmer le Roi dans sa parole commune à Louvois et à lui, et qui venoit d'être réitérée à ce ministre, n'osa lui refuser une démarche si honorable, et sans danger. Il parla donc le lendemain matin au Roi, et il en tira aisément le renouvellement de cette parole. Celle du Roi à md^e de Maintenon,

n'avoit point mis de délai, et elle s'attendoit à tout moment d'*être déclarée.* Au bout de quelques jours inquiete de ce que le Roi ne lui parloit de rien là-dessus, elle se hasarda d'en toucher quelque chose. L'embarras où elle vit le Roi, la troubla si fort qu'elle voulût faire effort; mais le Roi coupa court sur les réflexions qu'il avoit faites, les assaisonna comme il put; mais il finit par la prier de ne plus penser à être déclarée, et de ne lui en parler jamais.

Après le premier bouleversement que lui causa la perte d'une telle espérance, et si près d'avoir son effet, son premier soin fut de rechercher à qui elle en étoit redevable. Elle n'étoit pas de son côté moins bien avertie que Louvois. Elle apprit enfin ce qui s'étoit passé, et quel jour, entre le Roi et son ministre. On ne sera pas surpris après cela si elle jura sa perte, et si elle ne cessa de la préparer, jusqu'à ce qu'elle en vînt à bout; mais le temps n'y étoit pas propre. Il falloit laisser vieilllir l'affaire avec un Roi soupçonneux, et se donner le loisir

des conjonctures pour miner peu à peu son ennemi, qui avoit toute la confiance de son maître, et que la guerre rendoit si nécessaire.

Le personnage qu'avoit fait l'archevêque de Paris, ne lui échappa non plus, quelque léger qu'il eût été, et même après coup; et c'est pour le dire en passant, ce qui causa peu à peu la disgrâce du prélat qui s'augmenta toujours dans les dégoûts continuels qui succéderent à une faveur si déclarée et si longue, abrégerent peut-être ses jours qui néanmoins surpasserent de trois ans ceux de Louvois.

A l'égard de ce ministre dont la sultane manquée avoit plus de hâte de se délivrer, elle ne manqua aucune occasion d'y préparer les voies. Celle des incendies du Palatinat lui fut d'un merveilleux usage. Elle ne manqua pas d'en peindre au Roi toute la cruauté; elle n'oublia pas de lui en faire naître les plus grands scrupules; car le Roi en étoit alors plus susceptible qu'il ne le

fut depuis ; elle s'aida aussi de la haine qui retomboit à plomb sur lui, non sur ce ministre, et des dangereux effets qu'elle pouvoit produire; enfin elle vint à bout d'aliéner le Roi, et de le mettre de fort mauvaise humeur contre Louvois.

Celui-ci, non content des terribles exécutions du Palatinat, voulut encore brûler Treves, et il le proposa au Roi, comme plus nécessaire encore que ce qui avoit été fait à Worms et à Spire, dont les ennemis avoient fait leurs places d'armes, et qui en feroient une à Treves dans une position à notre égard bien plus dangereuse. La dispute s'échauffa, sans que le Roi pût ou voulût être persuadé. On peut juger qu'aprés cela md[e] de Maintenon n'adoucit pas les choses. A quelques jours de là, Louvois qui avoit le défaut de l'opiniâtreté, et en qui l'expérience avoit ajouté de ne pas douter d'emporter toujours ce qu'il vouloit, vint à son ordinaire travailler avec le Roi chez mde. de Maintenon. A la fin du travail, il lui dit qu'il avoit bien senti que le scrupule

étoit la seule raison qui l'avoit retenu de consentir à une chose aussi nécessaire à son service que l'étoit l'incendie de Treves; qu'il croyoit lui en rendre un essentiel que de l'en délivrer, en s'en chargeant lui-même, et que pour cela, sans lui en avoir voulu parler, il avoit dépêché un courrier avec l'ordre de brûler Treves à son arrivée. Le Roi fut à l'instant, et contre son naturel, si transporté de colere, qu'il se jeta sur les pincettes de la cheminée, et en alloit charger Louvois, sans md[e] de Maintenon qui se jeta aussitôt entre eux deux, en s'écriant: *Ah! Sire, qu'allez-vous faire?* et elle lui ôta les pincettes des mains.

Louvois cependant gagnoit la porte, et le Roi cria après lui pour le rappeler, et lui dit les yeux étincelants : *Dépêchez un courrier à cette heure, avec un contr'ordre, et qu'il arrive à temps, et sachez que votre tête en répond si on brûle une seule maison.* Louvois, plus mort que vif, s'en alla sur le champ. Ce n'étoit pas dans l'impatience de dépêcher le contr'ordre, il s'étoit bien gardé de laisser

partir

partir le premier courrier. Il lui avoit donné ses dépêches portant l'ordre de l'incendie, mais il lui avoit ordonné de l'attendre tout botté au retour de son travail avec le Roi. Il n'avoit osé hasarder cet ordre après la répugnance et le refus du Roi à y consentir, et il crut par cette ruse, que le Roi pourroit être fâché, mais que ce seroit là tout. Si la chose se fût ainsi passée par ce piége, il faisoit partir le courrier en revenant chez lui. Il fut donc assez sage pour ne se pas commettre à le dépêcher auparavant, et bien lui en prit, il n'eut que la peine de reprendre ses dépêches, et de faire débotter son courrier qui passa toujours auprès du Roi pour parti, et le second pour être arrivé assez à temps pour empêcher l'exécution.

Après une aussi étrange aventure et aussi nouvelle au Roi, md[e] de Maintenon eut beau jeu contre le ministre. Une seconde action, louable encore, acheva sa perte. Il fit dans l'hiver de 1690 à 1691, le projet de prendre Mons à l'entrée du printemps et même auparavant. Comme tout ne se mesure

que par comparaison, les finances abondantes alors, eu égard à ce qu'elles ont été depuis, mais fort courtes par l'habitude précédente d'y nager, engagerent Louvois de proposer au Roi de faire le voyage de Mons sans y mener les dames. Chamlai qui étoit de tous les secrets militaires, même avec le Roi, avertit Louvois de prendre garde à une proposition qui offenseroit md^{e} de Maintenon, qui déjà ne l'aimoit pas et avoit assez de crédit pour le perdre. Louvois trouva tant de dépenses et tant d'embarras au voyage des dames, qu'il préféra le bien de l'Etat et la gloire du Roi à son propre danger, et le siége se fit par le Roi qui prit la place, et les dames demeurerent à Versailles, où le Roi les revint trouver aussitôt qu'il eut pris Mons.

Mais comme c'est la derniere goutte d'eau qui fait répandre le verre, un rien arrivé à ce siége consomma la perte de Louvois. Le Roi qui se piquoit mieux que personne de savoir jusqu'aux moindres choses militaires, se promenant autour de son camp, trouva

une garde ordinaire de cavalerie, mal placée, et lui-même la replaça autrement. Se promenant encore le même jour l'après-dîner, le hasard fit qu'il passât devant cette même garde qu'il trouva placée ailleurs. Il en fut surpris et choqué, et demanda au capitaine, qui l'avoit mis où il le voyoit: il répondit que c'étoit Louvois qui avoit passé par-là. Mais, reprit le Roi, *ne lui avez-vous pas dit que c'étoit moi qui vous avois placé?* *Oui*, *Sire*, répondit le capitaine. Le Roi piqué se tourne vers sa suite, et dit: *N'est-ce pas là le métier de Louvois! il se croit un grand homme de guerre, et savoir tout.* Tout de suite il replaça le capitaine avec sa garde, où il l'avoit mis le matin. C'étoit en effet une sottise et une insolence de Louvois, et le Roi avoit dit vrai sur son compte; mais il en fût si blessé qu'il ne put le lui pardonner, et qu'après sa mort ayant rappelé Pomponne dans son conseil d'Etat, il lui conta cette aventure, piqué encore de la présomption de Louvois. Je la tiens de l'abbé de Pomponne.

De retour de Mons, l'éloignement du Roi

pour Louvois ne fit qu'augmenter, et à tel point que ce ministre si présomptueux, et qui, au milieu de la plus grande guerre, se croyoit indispensablement nécessaire, commença à tout appréhender. La maréchale de Rochefort qui étoit demeurée son amie intime, étant allée avec md[e] de Blanzac sa fille, dîner avec lui à Meudon, il les mena à la promenade où ils n'étoient qu'eux trois dans une caleche légere qu'il menoit. Elles l'entendirent se parler à lui-même, rêvant profondément, et se dire à diverses reprises : *le feroit-il?....... Le lui feroit-on faire?... Non...... Mais cependant... non, il n'oseroit.* Pendant ce monologue, il alloit toujours, et la mere et la fille se taisoient et se poussoient, quand tout-à-coup la maréchale vit les chevaux sur le dernier rebord d'une piece d'eau, et n'eut que le temps de se jeter en avant sur les mains de Louvois pour arrêter les rênes, criant qu'il les menoit noyer. A ce cri et ce mouvement, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil, recula quelques pas et tourna, disant qu'en effet il rêvoit et ne pensoit pas à la voiture;

Dans cette perplexité, il se mit à prendre des eaux les matins à Trianon.

Le 16 Juillet j'étois à Trianon pour une affaire assez sauvage dont le Roi avoit voulu donner tout l'avantage à mon pere qui étoit à Blaye avec ma mere, contre Sourdis qui commandoit en chef en Guyenne, et que Louvois avoit inutilement soutenu. Ce nonobstant, je fus conseillé de l'aller remercier, et j'en reçus autant de compliments et de politesses que s'il avoit bien servi mon pere. Ainsi va la Cour. Je ne lui avois jamais parlé. Sortant le même jour du dîner du Roi, je le rencontrai au fond d'une petite piece qui est entre la grande salle des gardes, et ce grand salon qui donne sur la petite cour des Princes. Mr de Marsan lui parloit, et il alloit travailler chez mde de Maintenon avec le Roi qui devoit se promener après dans les jardins de Versailles à pied, où les gens de la Cour avoient la liberté de le suivre. Sur les quatre heures après midi du même jour, j'allai chez mde de Châteauneuf où j'appris qu'il s'étoit trouvé un peu mal chez mde de

Maintenon; que le Roi l'avoit forcé de s'en aller, qu'il étoit retourné chez lui à pied où le mal avoit subitement augmenté, qu'on s'étoit hâté de lui donner un lavement qu'il avoit rendu aussitôt, et qu'il étoit mort en le rendant, et en demandant son fils Barbesieux qu'il n'eut pas le temps de voir quoiqu'il accourût de sa chambre. On peut juger de la surprise de toute la Cour.

Quoique je n'eusse que quinze ans, je voulus voir la contenance du Roi à un événement de cette qualité. J'allai l'attendre, et le suivis toute sa promenade. Il me parut avec sa majesté accoutumée, mais je ne sais avec quoi de leste et de délivré qui me surprit assez pour en parler après, d'autant plus que j'ignorois alors et long-temps depuis, les choses que je viens d'écrire. Je remarquai encore qu'au lieu d'aller voir ses fontaines, et de diversifier sa promenade comme il faisoit toujours dans ses jardins, il ne fit jamais qu'aller et venir le long de la balustrade de l'orangerie, d'où il voyoit en revenant vers le château, le logement de la surinten-

dance où Louvois venoit de mourir, et qui terminoit l'ancienne aile du château sur le flanc de l'orangerie, vers lequel il regarda sans cesse toutes les fois qu'il revenoit vers le château. Jamais le nom de Louvois ne fut prononcé, ni pas un mot de cette mort si surprenante et si soudaine, qu'à l'arrivée d'un officier que le Roi d'Angleterre envoya de Saint-Germain, qui vint trouver le Roi sur cette terrasse, et qui lui fit de sa part un compliment sur la perte qu'il venoit de faire. *Monsieur*, lui répondit le Roi, d'un air et d'un ton plus dégagé, *faites mes compliments et mes remercîments au Roi et à la Reine d'Angleterre, et dites-leur de ma part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins bien.* L'officier fit une révérence et se retira, l'étonnement peint sur le visage et dans tout son maintien. J'observai curieusement tout cela, et que les principaux de ce qui étoit à la promenade, s'interrogeoient des yeux sans prononcer une parole. Barbesieux avoit eu la survivance de secrétaire d'Etat dès 1685, qu'il n'avoit pas encore dix-huit ans, lorsque Louvois la fit ôter à Courtanvaux son aîné, qu'il en jugea

incapable. Ainsi Barbesieux, à la mort de Louvois, l'avoit faite sous lui en apprentif commis près des bancs, et en avoit vingt-quatre à sa mort, et cette mort arriva bien juste pour sauver un grand éclat.

Louvois étoit, quand il mourut, tellement perdu qu'il devoit être arrêté le lendemain, et conduit à la Bastille. Quelles en eussent été les suites? C'est ce que sa mort a laissé dans les ténebres; mais le fait de cette résolution prise et arrêtée par le Roi, est certain. Je l'ai su depuis par des gens bien informés; mais ce qui demeure même sans réplique, c'est que le Roi même l'a dit à Chamillard qui me l'a conté : et voilà ce qui explique, je pense, cet air content et aisé du Roi le jour de la mort de ce ministre qui se trouvoit soulagé de l'exécution résolue pour le lendemain, et de toutes ses importantes suites.

Le Roi, en rentrant de la promenade chez lui, envoya chercher Chamlai, et lui voulut donner la charge de secrétaire d'Etat de Lou-

vois à laquelle est attaché le département de la guerre. Chamlai remercia et refusa avec persévérance. Il dit au Roi qu'il avoit trop d'obligation à Louvois, à son amitié, à sa confiance pour se revêtir de ses dépouilles au préjudice de son fils qui en avoit la survivance. Il parla de toute sa force en faveur de Barbesieux, s'offrit à travailler sous lui à tout ce qu'on voudroit l'employer, et à lui communiquer tout ce que l'expérience lui avoit appris, et conclut par déclarer que si Barbesieux avoit le malheur de n'être pas conservé dans sa charge, il aimoit mieux la voir en quelques mains que ce fût qu'entre les siennes, et qu'il n'accepteroit jamais celle de Louvois et de son fils. Chamlai étoit un homme fort gros, blond et court, l'air grossier et paysan, même rustre, et l'étoit de naissance, avec de l'esprit néanmoins, de la politesse, un grand et respectueux savoir-vivre avec tout le monde, bon, doux, affable, obligeant, désintéressé, avec un grand sens et un talent unique à connoître les pays, et n'oublier jamais la position des moindres lieux, ni le cours et la nature du plus petit

ruisseau. Il avoit long-temps servi de maréchal de logis des armées où il fut long-temps fort estimé des généraux, et fort aimé de tout le monde. Un grand éloge pour lui est que Mr de Turenne ne put et ne voulut jamais s'en passer jusqu'à sa mort; et que malgré tout l'attachement qu'il conserva pour sa mémoire, Mr de Louvois le mit dans toute sa confiance. Mr de Turenne qui l'avoit fort vanté au Roi, l'en avoit fait connoître. Il étoit déjà entré dans les secrets militaires. Mr de Louvois ne lui cacha rien, et y trouva un grand soulagement pour les dispositions et les marches des troupes qu'il destinoit secrétement aux projets qu'il vouloit exécuter. Cette capacité jointe à sa probité et à la facilité de son travail, de ses expédients, de ses ressources, le mirent de tout avec le Roi qui l'employa même à des négociations secretes et en des voyages inconnus. Il lui fit du bien, et lui donna la grand'croix de St. Louis. Sa modestie ne se démentit jamais, jusques-là qu'il fut surpris et honteux de l'applaudissement que reçut la belle action qu'il venoit de faire, que le Roi ne cacha pas, et

que Barbesieux à qui elle valut sa charge, prit plaisir de publier. On sera moins surpris dans la suite quand le Roi et md[e]. de Maintenon seront plus développés, de leur voir confier à un homme de vingt-quatre ans, une charge si importante au milieu d'une guerre générale avec toute l'Europe, et au fils de ce ministre qu'ils alloient envoyer à la Bastille, lorque sa mort les prévint. Je joins ici le Roi et md[e] de Maintenon ensemble, parce que ce fut elle qui perdit le pere, et elle qui fit donner la charge au fils. Le Roi, à son ordinaire, passa chez elle après la conversation de Chamlai; et ce fut ce soir-là même que la résolution fut prise en faveur de Barbesieux.

La soudaineté du mal et de la mort de Louvois, fit tenir bien des discours; bien plus encore quand on sut, par l'ouverture de son corps, qu'il avoit été empoisonné. Il étoit grand buveur d'eau, et en avoit toujours un pot sur la cheminée de son cabinet, duquel il buvoit. On sut qu'il en avoit bu aussi en sortant pour aller travailler avec le

Roi, et qu'entre la sortie de dîner avec bien du monde, et son entrée dans son cabinet, pour prendre les papiers qu'il vouloit porter à son travail avec le Roi, un frotteur du logis étoit entré dans ce cabinet, et y étoit resté quelques moments seul. Il fut arrêté et mis en prison; mais à peine y eut-il demeuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'il fut élargi par ordre du Roi: ce qui avoit déjà été fait, fut jeté au feu, et on défendit de faire aucunes recherches. Il devint même dangereux de parler là-dessus, et la famille de Louvois étouffa tous ces bruits d'une maniere à ne laisser aucun doute que l'ordre très-précis n'eût été donné. Ce fut avec le même soin que l'histoire du médecin qui éclata peu de temps après, fut aussi étouffée, mais dont le premier cri ne put s'effacer. Le hasard me l'a très-sincerement apprise. Elle est trop singuliere pour s'en tenir à ce mot, et pour ne pas finir par elle tout le curieux et l'intéressant qui vient d'être raconté sur un ministre aussi principal que l'a été Mr de Louvois.

Mon pere avoit depuis plusieurs années,

un écuyer qui étoit un gentilhomme de Périgord, de bon lieu, de bonne mine, fort apparenté et fort homme d'honneur, qui s'appeloit Clérand. Il crut faire quelque fortune chez Mr de Louvois; il en parla à mon pere qui lui vouloit du bien, et trouva bon qu'il le quittât pour être écuyer de Mr de Louvois, deux ou trois ans avant la mort de ce ministre. Clérand conserva toujours son premier attachement, et nous, notre amitié pour lui, et il venoit au logis le plus souvent qu'il pouvoit. Il m'a conté, étant toujours à mde de Louvois, depuis la mort de son mari, que Séron, médecin, domestique de ce ministre, et qui l'étoit demeuré de Mr de Barbesieux, logé dans sa même chambre au château de Versailles, dans la surintendance que Barbesieux avoit conservée, quoiqu'il n'eût pas succédé aux bâtiments, s'étoit barricadé dans cette chambre, seul, quatre ou cinq mois après la mort de Louvois; qu'aux cris qu'il fit, on étoit accouru à sa porte, qu'il ne voulut jamais ouvrir, que ces cris durerent presque toute la journée, sans qu'il voulût ouïr parler d'aucun se-

cours temporel ou spirituel, ni qu'on pût venir à bout d'entrer dans sa chambre; que sur la fin on l'entendit s'écrier qu'il n'avoit que ce qu'il méritoit, que ce qu'il avoit fait à son maître, qu'il étoit un misérable indigne de tout secours, et qu'il mourut de la sorte en désespéré au bout de huit à dix heures, sans jamais avoir parlé de personne, ni prononcé un seul nom. A cet événement, les discours se réveillerent à l'oreille, et il n'étoit pas sûr d'en parler. Qui a fait faire le coup? c'est ce qui est demeuré dans les plus épaisses ténebres. Les amis de Louvois ont cru l'honorer en soupçonnant des puissances étrangeres; mais elles auroient attendu longtemps et bien tard à s'en défaire, si quelqu'une avoit conçu ce détestable dessein. Ce qui est bien certain, c'est que le Roi en étoit incapable, et qu'il n'est entré dans l'esprit de qui que ce soit de l'en soupçonner: ce n'étoit pas assurément là son genre, ni les moyens dont il eût voulu s'en défaire. Revenons à lui.

Parmi les travaux de Louvois, je ne veux

pas laisser passer sous silence son établissement pour les papiers d'Etat; car jusqu'au regne de Louis XIV, on n'avoit eu soin, sous aucun Roi, de ramasser les papiers qui concernoient l'Etat, à l'exception de la partie en ce genre la moins importante à tenir secrete; qui est les finances, laquelle ayant des formes juridiques, avoit par conséquent des greffes et des dépôts publics à la chambre des comptes. Louvois fut le premier qui sentit ce danger que les dépêches et les instructions, qui, du Roi et de ses ministres, étoient adressées aux généraux d'armées, aux gouverneurs et aux autres chefs de guerre, et même aux intendants des frontieres, et de ceux-là au Roi et aux ministres, restassent entre les mains de ces particuliers, et après eux de leurs héritiers et souvent de leurs valets qui en pouvoient faire de dangereux usages, et quelquefois jusqu'aux beurrieres, dont il est arrivé à des curieux d'en retirer de très-importantes d'entre leurs mains. Quoiqu'alors les guerres dont il s'agissoit dans ces papiers, fussent finies et quelquefois depuis fort long-temps, ceux contre qui la

France les avoient soutenues, y pouvoient trouver l'explication dangereuse de bien des énigmes, et l'éclaircissement de beaucoup de ténebres importantes à n'être pas mises au jour, et peut-être des trahisons achetées encore plus fatales à découvrir pour les familles intéressées, et pour donner lieu à s'en mieux garantir. Ces considérations qu'on ne comprend pas qui n'aient pas plutôt frappé nos Rois et leurs ministres, saisirent Mr de Louvois. Il rechercha tout ce qu'il put trouver d'ancien en ce genre, se fit rendre à mesure ces sortes de papiers, et les fit ranger par années dans un dépôt aux invalides, où cet ordre a continué depuis à être soigneusement observé: tellement qu'outre la conservation du secret, on a encore par-là des instructions sûres où on peut puiser utilement. Ce même défaut étoit encore plus périlleux dans la partie de la négociation; et la chose est si évidente, qu'elle n'a pas besoin d'explication.

Croissy, chargé des affaires étrangeres, fut réveillé par l'exemple de Louvois, et l'imita pour les recherches, et pour se faire rendre

les

les papiers qui regardoient son département; mais il demeura là. Torcy son fils proposa au Roi de faire un dépôt public de ces papiers, qui le trouva fort à propos. Torcy prit pour le Roi un pavillon des petits peres, près la place des Victoires, parce qu'il entroit, de son jardin, dans le leur, à l'autre bout duquel est le pavillon très-détaché et éloigné du couvent, isolé de tout, et où on peut entrer tout droit de la rue. Il y fit mettre en bel ordre tout ce curieux et important dépôt où les ministres et les ambassadeurs trouvoient tant de quoi s'instruire, et qui est si soigneusement continué jusqu'à présent, en sorte que les héritiers même des ministres de ces départements et de leurs principaux commis et secrétaires, sont obligés d'y mettre tout ce qui se trouve dans les bureaux, les cabinets des secrétaires d'Etat, lorsque par mort ou autrement ils perdent leurs charges. Un commis principal et de confiance particuliere est chargé de ce dépôt par département sous le secrétaire d'Etat en charge, et y répond de tout. Pontchartrain ensuite en a fait autant pour les siens de la marine et

de la maison du Roi. On peut dire que cet établissement n'est pas un des moindres ni des moins importants qui aient été faits du regne de Louis XIV; mais il seroit à désirer que ces autres dépôts fussent placés aussi surement que l'est celui de la guerre.

X I V.

Anecdotes après la paix de Ryswick.

LA paix de Ryswick sembloit enfin devoir laisser respirer la France, si cherement achetée et si nécessairement désirée après de si grands et de si longs efforts. Le Roi avoit soixante ans, et il avoit à son avis, acquis toutes sortes de gloire. Ses grands ministres étoient morts; ses grands capitaines non-seulement l'étoient aussi, mais ceux qu'ils avoient formés, avoient passé de même ou n'étoient plus en âge ni en santé d'être comptés pour une nouvelle guerre; et Louvois qui avoit gémi avec rage sous le poids de ces anciens

chefs, avoit mis bon ordre à ce qu'il ne s'en formât plus à l'avenir dont le mérite pût lui porter ombrage. Il n'en laissa s'élever que de tels qui eussent toujours besoin de lui pour se soutenir. Il ne put en recueillir le fruit; mais l'Etat en porta toute la peine, et, de mains en mains, la porte encore aujourd'hui. A peine étoit-on en paix sans avoir eu le temps de la goûter, que l'orgueil du Roi voulut étonner l'Europe par la montre de sa puissance qu'elle croyoit abattue, et l'étonna encore en effet. Telle fut la cause du fameux camp de Compiegne, où, sous prétexte de montrer aux Princes ses petits-fils, l'image de la guerre, il étala une magnificence et dans sa Cour et dans toutes ses nombreuses troupes, inconnue aux plus magnifiques tournois, et aux entrevues des Rois les plus fameuses : aussi ce fut un nouvel épuisement au sortir d'une si longue et si rude guerre. Tous les corps s'en sentirent longues années, et il se trouva, vingt ans après, des régiments qui en étoient encore obérés. On ne touche ici qu'en passant, ce camp trop célebre : on ne tarda pas de regretter une prodigalité si

pas été un obstacle à la faveur, si on excepte ceux qui, personnages ou simples courtisans, l'avoient dompté par l'âge et par l'habitude, dans les premiers temps qui suivirent la mort du cardinal Mazarin, et qu'il n'avoit pas choisis ni fait approcher lui-même.

Vivonne qui avoit infiniment d'esprit, l'amusoit sans se faire craindre. Le Roi en faisoit volontiers encore cent contes plaisants; et d'ailleurs il étoit frere de md^e^ de Montespan; et c'étoit un grand titre quelqu'opposé que fût le frere à la conduite de sa sœur; et de plus le Roi l'avoit trouvé premier gentilhomme de sa chambre : il trouva de même Mr de Créqui dans la même charge qu'il conserva, et dont la vie toute occupée de plaisirs, de bonne chere, du plus gros jeu, rassuroit le Roi dans l'habitude de familiarité qu'il avoit prise avec lui dès sa jeunesse. Le duc du Lude, aussi premier gentilhomme de la chambre de ce premier temps, tenoit pour les modes, le bel air, la galanterie, la chasse; et au fond, pas un des trois n'avoit rien qui pût le faire craindre par le genre de

son esprit, quoiqu'ils en eussent beaucoup, mais qui ne passa jamais celui de courtisan. La catastrophe de Mr de Lausun, dont l'esprit étoit d'une autre trempe, vengea le Roi de l'exception; et la brillante singularité de son retour ne le lui réconcilia jamais qu'en apparence. Pour les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, on en parlera en leur lieu; et pour tous les autres, ils lui peserent tellement à la fin, qu'il le fit sentir à la plupart, et qu'il se réjouit de leur mort comme d'une délivrance. Il ne put s'empêcher de s'en expliquer sur Mr de la Feuillade et sur Mr de Paris (Harlay); et tout mesuré et retenu qu'il étoit, il lui échappa de parler à Marly, et tout haut, où entr'autres dames étoient les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, de la mort de Seignelay leur frere, et de celle de Louvois, comme d'un des grands soulagements qu'il eût reçu de sa vie. Depuis ceux-là, il n'en eut que deux d'un esprit supérieur, le chancelier de Pontchartrain, qui, long-temps avant sa retraite, n'en étoit supporté qu'avec peine, et dont au fond, quoiqu'il en voulût montrer, il étoit aisé de

voir qu'il fut ravi d'en être défait; et Barbesieux, dont la mort si prompte à la fleur de son âge et de la fortune, fit pitié à tout le monde.

Le Roi qui avoit été fatigué de la supériorité d'esprit et de mérite de ses anciens ministres, de ses anciens généraux, de ce peu d'espece de favoris qui en avoient beaucoup, vouloit primer par l'esprit, par la conduite dans le cabinet et dans la guerre, comme il dominoit par-tout ailleurs. Il sentoit qu'il ne l'avoit pu avec ceux dont on vient de parler; c'en fut assez pour sentir tout le soulagement de ne les avoir plus, et pour se bien garder d'en choisir à leurs places qui pussent lui donner la même jalousie. C'est ce qui le rendit si facile sur les survivances de secrétaires d'Etat; et tandis qu'on voyoit des novices et des enfants même exercer quelquefois en chef ces importantes fonctions, le Roi ne laissoit aucun espoir de survivance pour les emplois les plus chétifs, ni même pour ceux-là même qui n'étoient que des titres. C'est ce qui fit que lorsque les emplois de secrétaire d'Etat

et ceux de ministre étoient à remplir, il ne consulta que son goût, et affecta de choisir des gens fort médiocres. Il s'en applaudissoit même, jusques-là qu'il lui échappoit souvent de dire qu'il les prenoit pour les former, et qu'il se piquoit en effet de le faire. Ces nouveaux venus lui plaisoient même à titre d'ignorance, et s'insinuoient d'autant plus auprès de lui, qu'ils la lui avouoient plus souvent, qu'ils affectoient de s'instruire de lui jusques des plus petites choses.

Ce fut par là que Chamillard entra si avant dans son cœur, et qu'il fallut tous les malheurs de l'Etat, et les plus redoutables cabales, pour forcer le Roi à s'en priver, toutefois sans cesser de l'aimer toujours, et de lui en donner des marques en toutes occasions le reste de sa vie. Il fut sur le choix de ses généraux comme sur celui de ses ministres, s'applaudissant de les conduire de son cabinet: il vouloit qu'on crût que de ce cabinet, il commandoit toutes ses armées. Il se garda bien d'en perdre la jalouse habitude, que Louvois lui avoit inspirée, et il ne put, que

pour des moments bien rares, se résoudre d'en sacrifier la vanité aux inconvénients naturels qui sautoient aux yeux de tout le monde.

XVI.

Suite des anecdotes de la Cour et de l'armée; relatives à cette jalousie.

TELS étoient les ministres et tous les généraux à l'ouverture de la succession d'Espagne. L'âge du Roi, son expérience, cette supériorité, non d'esprit ni de capacité ou de lumieres, mais de poids, et de poids immense sur des conseillers et des exécuteurs de cette sorte, l'habitude et le poison du plus mortel encens, confondit tous les miracles de la fortune. La monarchie entiere d'Espagne tomba sans coup férir entre les mains de son petit-fils; et Puiségur, devenu si tard maréchal de France, eut la gloire du projet de l'exécution, de l'occupation de toutes les

places espagnoles des Pays-Bas, toutes au même instant, toutes sans brûler une seule amorce, toutes en se saisissant et désarmant les troupes hollandoises, qui en formoient presque toutes les garnisons. Le Roi dans l'ivresse d'une prospérité si surprenante, se souvint mal-à-propos du reproche que lui avoit attiré l'injustice de ses guerres, et que de la frayeur qu'il avoit causée à l'Europe, s'étoient formées ces grandes unions sous lesquelles il avoit failli succomber. Il voulut éviter ces inconvénients; et au lieu de profiter de l'étourdissement où ce grand événement avoit jeté toutes les puissances, de priver les Hollandois de tant de troupes de ces nombreuses garnisons, de les retenir prisonnieres; de forcer, les armes à la main, toutes ces puissances désarmées et non encore unies, à reconnoître par des traités formels, le duc d'Anjou pour l'héritier légitime de tous les états que possédoit le feu Roi d'Espagne, et dont dès-lors le nouveau Roi se trouvoit entierement nanti; il se piqua de la folle générosité de laisser aller ces troupes hollandoises, et se reput de l'espérance insensée que les

traités, sans les armes, feroient le même effet. Il se laissa amuser, tant qu'il convint à ses ennemis de le faire pour se donner le temps d'armer et de s'unir étroitement; après quoi il ne fut plus question que de guerre: et le Roi, bien surpris, se vit réduit à la soutenir par-tout, après s'être si grossierement mécompté. Il l'entama par une autre balourdise où un enfant ne seroit pas tombé; et il la dut à Chamillard, au maréchal de Villeroy et à la puissante intrigue des deux filles de md[e] de Lillebonne. Ce fut l'entiere confiance en Vaudémont leur oncle, l'ennemi personnel du Roi, autant que la distance le pouvoit permettre, de l'insolence duquel en Espagne et en Italie, le Roi n'avoit pas dédaigné autrefois de se montrer très-offensé, et jusqu'à l'en faire sortir, l'ami confident du Roi Guillaume, le plus ardent et le plus personnel de tous les ennemis que le Roi s'étoit faits, et gouverneur du Milanois par ce même Roi Guillaume, et par la plus pressante sollicitation de l'Empereur Léopold auprès du Roi d'Espagne, Charles II; enfin, pere d'un fils unique qui se trouva dès la premiere hos-

tilité en Italie, la seconde personne de l'armée de l'Empereur, et qui y est mort. Il n'y avoit personne qui ne vît clairement qu'il étoit averti de tout par son pere. La trahison dura même après que le fils fut mort, et tant qu'elle fut utile à Vaudémont, même avec grossiereté. Jamais le Roi, son ministre, ni Villeroy son général, n'en soupçonnerent la moindre chose; jamais la faveur, la confiance, les préférences pour Vaudémont ne diminuerent; jamais personne assez hardi, pour oser ouvrir les yeux là-dessus au Roi ni à son ministre.

Catinat, trahi par Vaudémont et par Mr de Savoye, y flétrit ses lauriers; et le maréchal de Villeroy envoyé en Savoye pour y réparer ses fautes, tomba lourdement dans leurs filets: le duc de Vendôme arrivé comme le réparateur, n'épargna pas Mr de Savoye; mais il avoit de trop fortes raisons de ne pas toucher à Vaudémont; et ce fut volonté ou duperie, et peut-être toutes les deux, de ne rien apercevoir. La foiblesse du Roi pour plaire à Chamillard sur la Feuillade son gen-

dre, qui avoit été si éloigné, et dont il avoit voulu empêcher le mariage, le fit tout d'un coup général d'armée, et lui confia le siége de Turin, c'est-à-dire, la plus importante affaire de l'état. Tallard, si fait pour la Cour, et si peu pour tout ce qui passoit la petite intrigue, fut défait à Hochstet sans presque aucune perte que celle de ceux qui voulurent bien se rendre : du fond de l'Empire une armée entiere et les trois quarts de l'autre, fut rechassée au-delà du Rhin; malheur qui avoit été précédé de la délivrance du maréchal de Villeroy que le Roi se piqua de remettre en honneur. Il se fit battre à Ramillies, où, sans perte, à peine de deux mille hommes, il fut rechassé du fond des Pays-Bas, dans le milieu des nôtres, sans que rien le pût arrêter : restoit l'espérance de l'Italie où M[r] le duc d'Orléans fut enfin relever Vendôme, mandé pour sauver les débris de Flandre; mais le neveu du Roi fut muni d'un tuteur, sans l'avis duquel il ne pouvoit rien faire; et ce tuteur étoit une linotte, qui lui-même auroit eu grand besoin d'en avoir un. Il n'eut jamais devant les yeux que la crainte de la Feuillade et de son beau-pere.

On verra en son lieu à quels excès ces ménagements le portoient, les malheurs prévus et disputés par le jeune Prince, dépité à la fin jusqu'à ne vouloir plus se mêler de rien, et la catastrophe qui suivit de si près. Ainsi après le prodigieux succès de toutes les sortes, l'infatigable faveur de Villeroy, celle de Tallard, la constante confiance en Vaudémont, les folles et ignorantes opiniâtretés de la Feuillade, le tremblant respect de Marchin pour lui jusqu'au bout, coûterent l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, en trois batailles qui, toutes trois ensemble, ne coûterent pas quatre mille morts. L'engouement pour Vendôme, et pour ses perverses vues, acheverent de tout perdre en Flandre. En 1709, Tessé, par la levée du siége de Barcelone, dans la même année que les défaites de Ramillies et de Turin, avoit réduit le Roi d'Espagne à traverser du Roussillon en Navarre par la France, et à voir l'Archiduc proclamé dans Madrid en personne. Le duc de Berwick y rétablit les affaires, et M^r le duc d'Orléans ensuite; mais elles s'y perdirent de nouveau par la perte de la bataille de

Sarragosse qui ébranla une autrefois le trône de Philippe V, tandis qu'on nous enlevoit des places en Flandre, et que la frontiere s'y réduisoit à rien. Qu'il y avoit loin des portes d'Amsterdam et des conquêtes des Pays-Bas espagnols et hollandois, à cette situation terrible!

XVII.

Etat du personnel du Roi dans ses derniers désastres, et assujettissement des différents ordres de l'Etat.

COMME un malade qui change de médecin, le Roi avoit changé ses ministres, donné les finances à Desmarets, enfin la guerre à Voisin; et comme les malades aussi, il ne s'en trouvoit pas mieux. La situation des affaires étoit alors si extrême que le Roi ne pouvoit plus soutenir la guerre, ni parvenir à être reçu à faire la paix. Il consentoit à tout; il vouloit abandonner l'Espagne, céder

même

même vers les frontieres, tout ce qu'on voudroit exiger. Ses ennemis se jouoient de sa ruine, et ne négocioient que pour se moquer de sa personne : enfin on vit le monarque une fois pleurer dans son conseil ; et Torcy partit très-légérement, pour aller voir par lui-même à la Haie, si, et de quoi, on pouvoit se flatter.

On ne vit que de tristes et honteux succès de cette tentative, et l'ignominie des conférences de Gertruydenberg qui suivirent, où, sans parler des plus que très-étranges restitutions, on n'exigea pas moins du Roi que de donner passage aux armées ennemies au travers de la France, pour aller chasser son petit-fils, d'Espagne ; avec encore quatre places de sureté en France entre leurs mains, dont Cambray, Metz, la Rochelle, et, je crois, Bayonne, si le Roi n'aimoit mieux le détrôner lui-même à force ouverte, et encore dans un temps limité.

Voilà où conduisit l'aveuglement des choix, l'orgueil de tout faire, la jalousie des

anciens ministres et capitaines, la vanité d'en choisir de tels qu'on ne pût leur rien attribuer, pour ne partager la réputation de GRAND avec personne, la clôture exacte qui, fermant tout accès, jeta dans les affreux panneaux de Vaudémont, puis de Vendôme, enfin toute cette déplorable façon de gouverner, qui précipita dans le plus évident péril d'une perte entiere, et qui jeta dans le dernier désespoir ce maître de la paix et de la guerre, ce distributeur de couronnes, ce châtieur des nations, ce conquérant, ce GRAND par excellence, cet HOMME IMMORTEL, pour qui on épuisoit le marbre et le bronze, pour qui tout étoit à bout d'encens.

Conduit ainsi jusqu'au dernier bord du précipice, avec l'horrible loisir d'en reconnoître la profondeur, la toute-puissante main qui n'a posé que quelques grains de sable pour bornes aux plus furieux orages de la mer, arrêta tout d'un coup la derniere ruine de ce Roi si présomptueux et si superbe, après lui avoir fait goûter à longs traits sa foiblesse, sa misere, son néant. Des grains

de sable d'un autre genre, mais grains de sable par leur ténuité, opérerent ce chef-d'œuvre : une querelle de femme chez la Reine d'Angleterre pour des riens. Une intrigue, puis un désir vague et informe en faveur de son sang, détacherent l'Angleterre de la grande alliance. L'excès du mépris du prince Eugene pour nos généraux, donna lieu à ce qui se peut appeler en France, la délivrance de Denain. Ce combat si peu meurtrier, eut de telles suites, qu'on eut enfin la paix, et une paix si différente de celle qu'on auroit ardemment embrassée, si les ennemis avoient daigné y entendre avant cet événement, événement dans lequel on ne peut méconnoître la main de Dieu qui éleve, qui abat, qui délivre comme et quand il lui plaît.

Mais toutefois cette paix qui coûta bien cher à la France, et à l'Espagne la moitié de sa monarchie, fut le fruit de ce qui a été exposé, et depuis encore de n'avoir pas voulu se faire justice à soi-même dans les commencements de la décadence de nos

affaires, d'avoir toujours compté les rétablir, et de n'avoir jamais voulu alors céder un seul moulin de la monarchie d'Espagne: autre folie dont on ne tarda guere à se repentir, et de gémir sous un poids qui se fait encore sentir, et se sentira encore long-temps par ses suites.

Ce peu d'historique, eu égard à un regne si long et si rempli, est si lié au personnel du Roi, qu'il ne se pouvoit omettre pour bien représenter ce monarque tel qu'il a véritablement été. On l'a vu grand, riche, conquérant, arbitre de l'Europe, redouté, admiré, tant qu'ont duré les ministres et les capitaines qui ont véritablement mérité ce nom. A leur fin la machine a roulé quelque temps d'impulsion et sur leur compte; mais bientôt après le tuf s'est montré; les fautes, les erreurs, se sont multipliées; la décadence est arrivée à grand pas, sans toutefois ouvrir les yeux à ce maître despotique, si jaloux de tout faire et de tout diriger par lui-même, et qui sembloit se dédommager des mépris du dehors par le tremblement

que la terreur redoubloit au-dedans : Prince heureux s'il en fut jamais ; en figure, elle fut unique ; en force corporelle et en santé, elle fut égale et ferme, et presque jamais interrompue ; en siecle si fécond et si libéral pour lui dans tous les genres, qu'il a pu être comparé à celui d'Auguste ; en sujets adorateurs prodigant leurs biens, leurs talents, leur sang, la plupart jusqu'à leur réputation, quelques-uns même leur honneur, et même beaucoup trop leur conscience et leur religion pour le servir, souvent même seulement pour lui plaire.

Le Roi fut surtout heureux en famille, s'il n'en avoit eu que de légitime ; en mere qui fut contente des respects et d'un certain crédit ; en frere dont la vie anéantie par de déplorables goûts, et d'ailleurs futile par elle-même, se noyoit dans la bagatelle, se contentoit d'argent, se retenoit par sa propre crainte et par celle de ses favoris, et n'étoit guere moins bas courtisan que ceux qui vouloient faire leur fortune ; en épouse vertueuse, amoureuse de lui, infatigablement pa-

tiente, d'ailleurs absolument incapable; en fils unique, toute sa vie à la lisiere, et qui, à cinquante ans, ne savoit encore que gémir sous le poids de la contrainte et du discrédit; et qui, environné et éclairé de toute part, n'osoit que ce qui lui étoit permis, et qui, absorbé dans la matiere, ne pouvoit causer la plus légere inquietude; en petits-fils dont l'âge et l'exemple, les brassieres dans lesquelles ils vivoient, rassuroient contre les grands talents de l'aîné, sur la grandeur du second qui, de son trône, reçut toutours la loi de son aïeul, dans une soumission parfaite, et sur les fougues de l'enfance du troisieme qui ne tinrent rien de ce dont elles avoient inquiété; en neveu qui, avec des goûts de débauches, trembloit devant lui, et dont l'esprit, les talents, les velléités légeres, et les fous propos de quelques débordés qu'il ramassoit, disparoissoient au moindre mot, souvent au moindre regard; descendant plus bas, en Princes du sang de même trempe, à commencer par le grand Condé devenu la frayeur et la bassesse jusques vis-à-vis de ses ministres, depuis son

retour à la paix des Pyrenées; M[r] le Prince son fils, fut le plus dévoué de tous les courtisans; M[r] le Duc avec un courage plus élevé fut farouche, féroce, par cela même le plus hors de mesure de pouvoir se faire craindre, et avec ce caractere, aussi timide que pas un des siens à l'égard du Roi et du gouvernement; les deux princes de Conti si aimables, dont l'aîné mort sitôt, et l'autre avec tout son esprit, sa valeur, ses grâces, son savoir, ayant le cri public en sa faveur jusqu'au milieu de la Cour, et mourant de peur d'être accablé sous la haine du Roi, dont les dégoûts lui coûterent enfin la vie : ces deux Princes, dis-je, lui furent absolument soumis.

Ce monarque fut heureux aussi en grands seigneurs lassés et ruinés des longs troubles de la ligue et de la fronde, assujettis par nécessité, séparés, désunis, livrés à l'ignorance, au frivole, aux plaisirs, aux folles dépenses, et pour ceux qui pensoient le moins mal, à la fortune, et dès-lors à la servitude et à l'unique ambition de la Cour.

Il fut heureux surtout en parlemens

subjugués à coups redoublés, et appauvris. Peu à peu l'ancienne magistrature fut éteinte avec la doctrine et la sévérité de ses mœurs; mais aussi on vit paroître quelques magistrats d'un bel air, quoique ignorants, pédants, avares, usuriers; aimant le sac, souvent vendeurs de la justice; quelques chefs glorieux jusqu'à l'insolence, mais d'ailleurs vides de tout.

Nul corps ensemble, et par laps de temps, presque personne n'osa avoir aucun dessein, beaucoup moins s'en ouvrir à qui que ce soit. Enfin on vit jusqu'à la division des familles les plus proches parmi les plus considérables; on vit l'entiere méconnoissance des parents et des parentes, si ce n'est à porter les deuils les plus éloignés, peu à peu tous les devoirs absorbés par un seul, que la nécessité fit, qui fut, *craindre et tâcher de plaire.*

De là cette intérieure tranquillité jamais troublée, que par la folie momentanée du chevalier de Rohan, frere du pere de Mr de Soubise, qui la paya incontinent de sa

tête, et par ce mouvement des fanatiques des Cévennes qui inquiéta plus qu'il ne valut, dura peu, et fut sans aucune suite, quoique arrivé en pleine guerre contre toute l'Europe.

XVIII.

Politique du Roi avec les Militaires.

De là cette autorité sans bornes qui put tout ce qu'elle voulut, et qui trop souvent voulut tout ce qu'elle put, et qui ne trouva jamais la plus légere résistance, si on exempte des apparences plutôt que des réalités sur des matieres de Rome, et en dernier lieu sur la constitution. C'est là ce qui s'appelle vivre et régner. Mais il faut convenir en même-temps qu'en glissant sur la conduite du cabinet et des armées, jamais Prince ne posséda l'art de régner à un si haut point. L'ancienne Cour de la Reine sa mere qui excelloit à la savoir tenir, lui avoit imprimé une politesse

distinguée, une gravité jusques dans la galanterie, une dignité, une majesté partout, qu'il sut maintenir toute sa vie, et lors même que, vers sa fin, il abandonna la Cour à ses propres devoirs.

Mais cette dignité, il ne la vouloit que pour lui, et que par rapport à lui, et cela même relativement pour mieux achever de ruiner toute autre que la sienne, et de la mettre peu à peu, comme il fit, à l'unisson; il retrancha tant qu'il put, les cérémonies et les distinctions dont il ne retint que l'ombre et certaines trop marquées pour les détruire, en semant même dans celles-là des zizanies qui les rendoient en partie ridicules. Cette conduite lui servit encore à séparer, à diviser, à affermir la dépendance en la multipliant par des occasions sans nombre, et très-intéressantes, qui, sans cette adresse, seroient demeurées dans les regles et sans produire des disputes et des recours à lui. Sa maxime encore n'étoit que de les prévenir hors des choses bien marquées et de ne les point juger: il s'en savoit bien garder

pour ne point diminuer ces occasions, qu'il se croyoit si utiles. Il en usoit de même à cet égard pour les provinces où tout devint sous lui litigieux et usurpation; et par là même il en tira les mêmes avantages. Peu à peu il réduisit tout le monde à servir et à grossir sa Cour, ceux-là même dont il faisoit le moins de cas, ce qui fut encore une autre adresse pour ruiner les seigneurs, et les accoutumer à l'égalité, et à rouler pêle-mêle avec tout le monde; invention due à lui et à Louvois qui vouloit régner aussi sur toute seigneurie, et la rendre dépendante de lui, en sorte que les gens nés pour commander aux autres, demeurerent dans les idées, et ne se trouverent plus dans aucune réalité.

Sous prétexte que tout service militaire est honorable, et qu'il est raisonnable d'apprendre à obéir avant que de commander, il assujettit tout, sans autre exception que des seuls Princes du sang, à débuter par être cadet dans ses gardes du corps, et à faire tout le même service des simples gardes du corps dans les salles des gardes et dehors,

hiver et été, à l'armée. Il changea depuis cette prétendue école en celle des mousquetaires, quand la fantaisie de ce corps lui prit; école qui n'étoit pas plus réelle que l'autre, et où, comme dans la premiere, il n'y avoit dans la vérité, rien du tout à apprendre qu'à se gâter et à perdre du temps; mais aussi on s'y ployoit par force à être confondu avec toutes sortes de gens et de toutes les especes; et c'étoit là tout ce que le Roi prétendoit en effet de ce noviciat, où il falloit demeurer une année entiere dans la plus exacte régularité de tout cet inutile et pédantesque service, après lequel il falloit encore essuyer une seconde école; au moins en pouvoit-ce être une : c'étoit une compagnie de cavalerie pour ceux qui vouloient servir dans la cavalerie, et pour ceux qui se destinoient à l'infanterie, une lieutenance dans le régiment du Roi, duquel le Roi se mêloit immédiatement comme un colonel, et qu'il avoit exprès fort distingué de tous les autres. C'étoit là une autre station subalterne, où le Roi retenoit plus ou moins long-temps avant d'accorder l'agrément d'acheter un régiment, qui

lui donnoit, et à son ministre, plus ou moins lieu d'exercer grâce ou rigueur, selon qu'il vouloit traiter les jeunes gens sur les témoignages qu'il en recevoit, et plus sous main qu'autrement, ou leurs parents, encore desquels la façon d'être avec lui, ou avec son ministre, influoit entierement là-dessus.

Outre l'ennui et le dépit de cet état subalterne, et la naturelle jalousie des uns des autres à en sortir le plutôt, c'est qu'il étoit peu compté pour obtenir un régiment et non limité, et pour rien du tout en soi-même, parce qu'il fut établi que la premiere date d'où l'avancement dans les grades militaires seroit compté, étoit celle du mestre de camp ou colonel. Au moyen de cette regle, excepté des occasions rares et singulieres, comme d'actions distinguées, de porter une grande nouvelle de guerre, &c. il fut établi que quel qu'on pût être, tout ce qui servoit, demeureroit, quant au service, dans une égalité entiere. Cela rendit l'avancement ou le retardement d'avoir un régiment, bien plus sensible, parce que de là dépendit tout le

reste des autres avancements, qui ne se firent plus que par promotion suivant l'ancienneté, qu'on appela *l'ordre du tableau.*

De là tous les seigneurs dans la foule de tous les officiers de toute espece; de là cette confusion que le Roi désiroit; de là peu à peu cet oubli de tout et en tout, de toute déférence personnelle et d'origine, pour ne plus exister que dans cet état du service militaire, devenu populaire, tout entier sous la main du Roi, beaucoup plus sous celle de son ministre et même de ses commis; lequel ministre avoit des occasions continuelles de préférer et de mortifier qui il vouloit dans le courant, et qui ne manquoit pas d'en préparer avec adresse les moyens d'avancer ses protégés malgré l'ordre du tableau, et d'en reculer de même ceux que bon lui sembloit.

Si d'ennui, de dépit, ou par quelque dégoût, on quittoit le service, la disgrâce étoit certaine; et c'étoit merveille, si après des années redoublées de rebut, on parvenoit à revenir sur l'eau. A l'égard de ce qui n'étoit

pas de la Cour, et même du commun, outre que le Roi y tenoit l'œil lui-même, le ministre de la guerre en faisoit son étude particuliere; et de ceux-là, celui qui quittoit, étoit assuré lui et sa famille d'essuyer dans sa province ou dans sa ville toutes les mortifications, et souvent les persécutions dont on pouvoit s'aviser, dont on rendoit les intendants des provinces responsables, et qui, très-ordinairement, influoient sur les terres et sur les biens.

Grands et petits, connus et obscurs, furent donc forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y être un vil peuple en toute égalité et dans la plus soumise dépendance du ministre de la guerre, et même de ses commis. J'ai vu le Guerchois mort conseiller d'Etat, lors intendant d'Alençon, me montrer à la Ferté, un ordre de faire rechercher des gentilshommes de sa généralité qui avoient des enfants en âge de servir, et qui n'étoient pas dans le service, de les presser de les y mettre, de les menacer même et de doubler et de tripler à la capitation ceux

qui n'obéiroient pas, et de leur faire toutes sortes de vexations dont ils seroient susceptibles. Ce fut à l'occasion d'un gentilhomme qui étoit dans ce cas, et pour qui j'avois de l'amitié, et que j'envoyai chercher en effet pour le résoudre. Le Guerchois fut depuis intendant à Besançon, et conseiller d'Etat dans les commencements de la Régence.

Avant de finir ce qui regarde cette politique militaire, il faut voir à quel point Louvois abusa de cette misérable jalousie de tout faire, et de mettre tout dans sa dépendance immédiate, pour ranger tout lui-même sous sa propre autorité, et comment sa pernicieuse ambition a tari la source des capitaines en tout genre, et a réduit la France en ce point à n'en trouver plus chez elle, et à n'en pouvoir plus espérer, parce que des écoliers ne peuvent apprendre que sous des maîtres, et qu'il faut que cette succession se suive et se continue de main en main, attendu que la capacité ne se crée point par les hommes.

On a déjà vu les funestes obligations de

la

la France à ce pernicieux ministre. Des guerres sans mesure et sans fin pour se rendre nécessaire, pour sa grandeur, pour son autorité, pour sa toute-puissance; des troupes innombrables qui ont appris à nos ennemis à en avoir autant, qui, chez eux sont inépuisables, et qui ont dépeuplé le royaume, enfin la ruine de la marine, de notre commerce, de nos manufactures, de nos colonies, par la jalousie de Colbert, de son frere et de son fils, entre les mains desquels étoient les départements de ces choses, et le dessein trop bien exécuté pour culbuter Colbert. Il reste à voir comment il a, pour être pleinement maître, arraché les dernieres racines des bons capitaines en France, et a mis l'Etat radicalement hors de moyens d'en plus porter.

Louvois désespéré du joug de Mr le Prince et de Mr de Turenne, non moins impatient du poids de leurs éleves, résolu de se garantir de celui de leurs successeurs, et d'énerver ces éleves mêmes, persuada au Roi le danger de ne pas tenir par les cordons, les généraux de ses armées qui, ignorant les secrets

du cabinet, et préférant leur réputation à toute chose, pouvoient ne s'en pas tenir au plan convenu avec eux avant leur départ, profiter des occasions, faire des entreprises dont le bon succès troubleroit les négociations secretes, et les mauvais feraient un plus triste effet; que c'étoit à l'expérience et à la capacité du Roi de régler non-seulement les plans de campagne de toutes les armées, mais d'en conduire le cours de son cabinet, et de ne pas abandonner le sort de ses affaires à la fantaisie de ses généraux, dont aucun n'avoit la capacité, l'acquit ni la réputation de Mr de Turenne leur maître. Louvois surprit ainsi l'orgueil du Roi; et, sous prétexte de le soulager, fit les plans des diverses campagnes qui devinrent les lois des généraux d'armées, et qui, peu à peu, ne furent plus reçus à en contredire aucun. Par même adresse, il les tint aux brassieres pendant le cours des campagnes, jusqu'à n'oser profiter d'aucune occasion, sans en avoir demandé la permission, qui s'échappoit presque toujours avant d'en avoir reçu la réponse : par là Louvois devint le maître de porter ou non

le fort de la guerre où il voulut, et de lâcher ou retenir la bride aux généraux d'armée à sa volonté, par conséquent de les faire va oir ou les dépriser à son gré. Cette gêne qui justement dépita les généraux, causa la perte des plus importantes occasions, et souvent des plus sûres, et une négligence qui en fit manquer beaucoup d'autres. Ce grand pas fait, Louvois inspira au Roi cet ordre funeste de ce tableau, de ces promotions nombreuses par l'ancienneté, qui flatta cette superbe du Roi, de rendre toutes les conditions un simple peuple, qui fit à la longue que tout se perdit, parce que dès qu'il fut établi qu'on ne montoit plus qu'à son rang, à moins d'événements presque uniques auxquels il falloit encore que la faveur fût jointe, personne ne se soucia plus de se fatiguer et de s'instruire, également sûr de ne point avancer hors de son rang, et d'avancer aussi par sa date, sans une disgrâce qu'on se contentoit à bon marché de ne pas encourir.

Cet ordre du tableau établi comme on l'a vu, et par les raisons qui ont été expliquées,

n'en demeura pas là. Sous prétexte que dans une armée les généraux prennent jour à leur tour, Mr de Louvois qui vouloit s'emparer de tout, et barrer toute autre voie que la sienne, de pouvoir s'avancer, fit retomber cet ordre du tableau sur les généraux d'armée. Jusques alors ils étoient en liberté et en usage de donner à qui bon leur sembloit, les détachements gros ou petits de leurs armées. C'étoit à eux, suivant la force et la destination du détachement, de choisir qui ils vouloient pour le commander; et nul officier général, ni particulier n'étoit en droit d'y prétendre. Si le détachement étoit important, le général prenoit ce qu'il croyoit de meilleur parmi ses officiers généraux pour le commander : s'il étoit moindre, il choisissoit un officier de moindre grade. Parmi ces derniers, les généraux d'armée avoient accoutumé d'essayer de jeunes gens qu'ils savoient appliqués, et amoureux de s'instruire. Ils voyoient comment ils s'y prenoient à mener ces détachements, et les leur donnoient plus ou moins gros, et une besogne plus ou moins facile, suivant ce qu'ils avoient déjà montré de plus

ou moins de capacité. C'est ce qui faisoit dire à Mr de Turenne, qu'il n'en estimoit pas moins ceux qui avoient été battus ; qu'au contraire on n'apprenoit bien que par là à prendre son parti une autre fois, et qu'il falloit l'avoir été deux ou trois fois pour pouvoir devenir quelque chose. Si les généraux d'armée reconnoissoient par ces expériences un sujet peu capable, ils le laissoient doucement; s'ils y trouvoient du talent et de la ressource, ils le poussoient. Par là ils étoient toujours bien servis. Les officiers généraux et particuliers sentoient que leur réputation et leur fortune dépendoient de leur application, de leur conduite, de leurs actions, que la distinction personnelle y étoit attachée par la préférence ou par le délaissement: tout contribuoit donc en eux à l'émulation de s'appliquer, d'apprendre, de s'instruire; et c'étoit parmi les jeunes gens à faire leur cour à ceux qui étoient les plus employés pour être reçus par eux à s'instruire, et à s'en laisser accompagner dans les détachements pour les voir faire et apprendre sous eux.

Telle fut l'école qui, de plus en plus,

avoit autrefois conduit au grand, les éleves de ces écoles, et qui, suivant la capacité, avoit formé cette foule d'excellents généraux et ce petit nombre de grands capitaines. Les généraux d'armée qui rendoient compte d'eux à mesure par leurs dépêches, en rendoient un plus étendu à leur retour. Tous sentoient le besoin qu'ils avoient de ces témoignages pour leur réputation et pour leur fortune; tous s'empressoient donc de le mériter et de plaire, c'est-à-dire, de se présenter à tout, et de soulager et d'aider, chacun selon sa portée, le général d'armée sous qui ils servoient, ou l'officier général dans le corps duquel ils se trouvoient détachés. Cela opéroit une volonté, une application, une vigilance dont le total servoit infiniment au général et au succès de la campagne. Ceux qui se distinguoient le plus, cheminoient aussi à proportion, ils devenoient promptement lieutenants généraux; et presque tous ceux qui sont parvenus au bâton de maréchal de France avant que Louvois le procurât, y étoient parvenus avant quarante ans. L'expérience a appris qu'ils étoient bien meilleurs; et, suivant le

cours de la nature, ils avoient vingt-cinq ou trente ans à employer leurs talents à la tête des armées. Des guerriers de ce mérite ne ployoient pas volontiers sous Louvois : aussi les détruisit-il, et avec eux leur pépiniere, et ce fut par ce fatal ordre du tableau.

Il avoit déjà réduit les généraux d'armée à recevoir de sa main les projets de campagne comme venant du Roi; il les avoit exclus d'y travailler sans lui, et de s'expliquer de rien avec le Roi, ni le Roi avec eux qu'en sa présence, tant en partant qu'en revenant; enfin il les avoit mis à la lisiere peu à peu, et de plus en plus resserrés, jusqu'à n'oser faire un pas, ni presque jamais oser profiter de l'occasion sans ordre ou permission, et les avoit réduits sous les courriers du cabinet. Il alla plus loin. Il fit entendre au Roi, que l'emploi de commander une armée étoit de soi-même assez grand, pour ne devoir pas chercher à le rendre plus puissant par la facilité de s'attacher des créatures, et même les familles de ces créatures, dont ils pouvoient s'appuyer beaucoup; que ce choix de faire

dre du tableau. On se dit qu'il n'y a qu'à dormir et faire *ric à rac* son service, et regarder la liste des dates, puisqu'il n'y a qu'à attendre en patience et en tranquillité sans devoir rien à personne ni à soi-même.

Voilà l'obligation qu'a la France à Louvois qui a sapé toute formation de capitaines, pour n'avoir plus à compter avec le mérite, et que l'incapacité eût un besoin continuel de sa protection; voilà ce que le royaume doit à l'aveugle superbe de Louis XIV.

XIX.

Des Promotions.

LES promotions introduites achevèrent de tout défigurer, de tout confondre, mérite, actions, naissance, contradictoires de tout cela, moyennant le tour de l'ancienneté, et les rares exceptions que le Roi y sut bien faire, dès en les établissant, pour

ceux qu'il voulut avancer, comme aussi pour ceux qu'il voulut reculer et dégoûter. Le prodigieux nombre des troupes que le Roi mettoit en campagne, servit à grossir et à multiplier les promotions; et ces promotions devenues bien plus fréquentes et bien plus nombreuses depuis, ont accablé les armées d'un nombre sans mesure de tous les grades.

Un autre inconvénient en est résulté, c'est qu'à force d'officiers généraux et de brigadiers, c'est merveille, s'ils marchent ensemble chacun trois ou quatre fois dans une campagne; et ce n'en est pas une s'ils ne marchent qu'une fois ou deux.

Or, sans leçon, sans école, quel moyen reste-t-il d'apprendre et de se former que de se trouver souvent en besogne pour s'instruire, si l'on peut, par la besogne même, à force de voir et de faire; et ils n'y sont jamais, et ils n'y peuvent être.

Une autre chose a mis le comble à ce désordre et à l'ignorance de la guerre : ce sont

les troupes d'élite. J'appelle ainsi dans l'infanterie, les régiments des Gardes Françoises et Suisses, et le régiment du Roi; dans la cavalerie, la maison du Roi et la gendarmerie. Le Roi, pour les distinguer, y a confondu tous les grades, et y a fait presque dans chaque promotion, une fourmiliere d'officiers généraux : ceux de ces corps, ne pouvant même apprendre le peu que font les autres, parce que tout avancés qu'ils sont, ils ne font jamais que le service de lieutenant ou de capitaine d'infanterie ou de cavalerie, qui est celui de l'intérieur de leur corps. Si on les fait servir d'officiers généraux, ils sautent immédiatement à ce service sans en avoir vu ni appris, quoi que ce soit, ni du service encore des grades qui sont entre deux.

On laisse à penser de celui qu'ils peuvent rendre, et de l'embarras que cette multiplication, qui se peut dire foule, cause dans une armée par eux-mêmes et par leurs équipages; et après cela on est surpris d'avoir tant de maréchaux de France, et si peu à s'en servir, et dans une immensité

d'officiers généraux, un nombre si court qui sache quelque chose, et de n'en pouvoir discerner aucun à mettre en chef, ou le bâton de maréchal de France à la main, qu'à titre de son ancienneté. De là le malheur des armées; et la honte d'avoir recours à des étrangers fort nouveaux pour les commander, et sans espérance d'y pouvoir former personne. Les maîtres ne sont plus; les écoles sont éteintes; les écoliers disparus; et avec eux tous moyens d'en élever d'autres.

Le pouvoir sans bornes des secrétaires d'état de la guerre, qui tous ont bien soutenu là-dessus les errements de Louvois, est un dédommagement pour qui y pourroit chercher remede, trouvé apparemment suffisant. Le Roi a craint les seigneurs, et a voulu des garçons de boutique. Quel est le seigneur qui auroit porté un coup si mortel à la France pour son intérêt et sa grandeur?

Après tant de montagnes devenues vallées sous le poids de Louvois, il trouva encore des collines à abattre. Un souffle de sa bou-

che en vint à bout. Les régiments étoient sous la disposition de leurs colonels dans l'infanterie, la cavalerie, les dragons. Leur fortune dépendoit de les tenir complets, bons, exacts dans le service, et leur honneur de les avoir vaillans et bien composés; leur estime d'y vivre avec justice et désintéressement, en bons peres de famille; et l'intérêt des officiers, de leur plaire et d'acquérir leur estime, puisque leur avancement à tout détail intérieur dépendoit d'eux. Aussi étoit-ce aux colonels à répondre de leurs régiments en toutes choses; et ils étoient punis de leurs négligences et de leurs injustices, s'il s'en trouvoit dans leur conduite.

Cette autorité, quoique si nécessaire pour le bien du service, si peu étendue, on peut encore ajouter si subalterne, déplut à Louvois. Il voulut l'ôter aux colonels, et l'usurper. Il se servit pour y réussir, de ce foible du Roi pour tous les petits détails. Il l'entretint de ceux des troupes, des inconvénients qu'il lui forgea de les laisser à la discré-

tion des colonels, trop nombreux pour pouvoir tenir un œil sur chacun d'eux aussi ouvert et aussi vigilant qu'il seroit nécessaire; enfin il lui proposa d'établir des *inspecteurs* choisis parmi les colonels les plus appliqués et les plus entendus au détail des troupes qui les passeroient en revue dans les districts, qui leur seroient distribués, qui examineroient la conduite des colonels et des officiers, qui recevroient leurs plaintes et celles même du soldat, cavalier et dragon, qui entreroient dans les détails pécuniaires, avec autorité dans celui du mérite, du démérite du service de chacun, et qui examineroient et régleroient provisoirement les disputes et ce qui regarderoit l'habillement et l'armement, surtout le complet, les chevaux et leurs équipages, qui rendroient un compte exact de toutes ces choses deux ou trois fois l'année au Roi, c'est-à-dire à lui-même, sur lequel on régleroit toutes choses avec connoissance de cause, dans les régiments, et on connoîtroit exactement le service, la conduite et le mérite, l'esprit même des corps des officiers qui les composoient, et des colonels,

pour décider avec lumiere de leur avancement, de leurs punitions et de leurs récompenses.

Le Roi charmé de ces nouveaux détails et de la connoissance qu'il alloit acquérir si facilement de cette immensité d'officiers qui composoient toutes ses troupes, donna dans le piége, et en rendit par-là Louvois le maître immédiat et despotique. Il sut choisir les inspecteurs qui lui convenoient; c'étoient des grâces de plus qu'il se donnoit à répandre.

Dans le peu qu'il laissa ces inspecteurs rendre compte au Roi pour l'en amuser, et les autoriser dans les commencements, il eut grand soin de voir tout auparavant avec eux, et de leur faire leur leçon qu'ils étoient d'autant plus obligés de suivre à la lettre, qu'il étoit toujours présent au compte qu'ils rendoient au Roi. En même-temps il usa d'une autre adresse pour empêcher que ces inspecteurs ne pussent lui échapper, sous prétexte de l'étendue des frontieres et des provinces

vinces où les troupes étoient répandues l'hiver, et l'éloignement des différentes armées, l'été, les unes des autres; il établit un changement continuel des mêmes inspecteurs qui ne voyoient jamais plusieurs fois de suite les mêmes troupes, de peur qu'ils ne prissent trop d'autorité, tellement qu'ils ne furent utiles qu'à ôter toute autorité aux colonels, et inutiles pour toutes autres choses, même pour l'exécution de ce qu'ils avoient ordonné ou réformé, puisqu'ils ne pouvoient ni le voir ni le suivre, et que c'étoit à un autre inspecteur à s'en informer qui le plus souvent y étoit trompé, ne pouvoit deviner, et ordonnoit tout différemment. Ce fut un cri général dans les troupes.

Les colonels généraux et les mestres de camp généraux de la cavalerie et des dragons, surtout le commissaire général de la cavalerie, qui en étoit l'inspecteur général né, perdirent le peu d'autorité qu'ils avoient pu sauver des mains de Louvois, qui l'avoit presque toute anéantie, et qui, par ce dernier coup, en fit de purs fantômes.

Les colonels ne demeurerent guere autre chose; les officiers sensés se dégoûterent de dépendre désormais de ces especes de passe-volans qui ne pouvoient les connoître; d'autres, par diverses raisons, furent bien aises de ne plus dépendre de leurs colonels.

On n'osa rien dans cette primeur où Louvois, les yeux ouverts, et le fouet à la main, châtioit rudement le moindre air de murmure, plus encore de dépit. Mais après lui on commença à sentir dans les troupes, tout le faux d'un établissement qui ne fit que s'accroître en nombre, et diminuer en considération. On crut y remédier en faisant des officiers généraux, directeurs de cavalerie et d'infanterie, avec tous les inspecteurs sous eux. Ce ne fut plus que confusion dans les ordres et dans les détails, plus de cabales dans les régiments, plus de négligence dans le service. Les colonels devenus incapables de faire ni bien ni mal, furent peu comptés dans leurs régiments, peu en état par conséquent d'y faire faire le service, et les plus considérables peu soucieux

de se donner une peine désagréable et infructueuse.

Sous prétexte de l'avis des inspecteurs, le bureau, c'est-à-dire, le ministre de la guerre, et bien plus les principaux commis disposerent peu à peu des emplois des régiments, sans nul égard pour ceux que les colonels proposoient, tellement que le dégoût, la confusion, le déréglement, le désordre, se glisserent dans les troupes, et ce ne fut plus que brigues, souplesses, souvent querelles et divisions, toujours mécontentement et dégoûts.

C'est ce qui a comblé les désastres de nos dernieres guerres, mais à quoi l'autorité et l'intérêt du bureau empêchera toujours de porter le remede unique, qui seroit de remettre les choses à cet égard, comme elles étoient avant cette destructive invention qui fit passer toute autorité particuliere, et, pour ainsi dire, domestique entre les mains de Louvois. Il en savoit trop pour ne pas savoir toutes les funestes conséquences; mais il ne

songeoit qu'à lui, et ne souffrit pas long-temps que les inspecteurs rendissent compte au Roi; il se chargea bientôt de le faire seul pour eux, et ses successeurs ont su se maintenir dans cette possession, excepté dans des occasions fort rares, momentanées, et toujours en leur présence.

Louvois imagina encore une autre nouveauté pour se rendre encore plus puissant et plus aisément l'arbitre des fortunes militaires; ce fut le grade de brigadier inconnu jusqu'à lui dans nos troupes, et avec qui on auroit pu inutilement se passer de faire connoissance: les autres troupes de l'Europe n'en ont eu que depuis fort peu de temps. L'ancien des colonels de chaque brigade la commandoit; et dans les détachements, les plus anciens colonels qui s'y trouvoient commandés, y faisoient le service qui a depuis été attribué à ce grade.

Il est donc inutile et superflu, mais il servit à retarder l'avancement de ce premier grade au dessus des colonels, par conséquent

à Louvois à en avoir un de plus à avancer ou à reculer qui bon lui sembloit; et dans la totalité des grades, à rendre le chemin plus difficile et plus long, à arriver plus tard à celui de lieutenant général, et à retarder le bâton à plus que sexagénaire, qui alors n'avoit ni la force ni l'envie de lutter avec le secrétaire d'Etat, ni de lui faire le plus léger ombrage.

On n'en a vu depuis d'exception, que le dernier maréchal d'Estrées, pour la marine, par un hasard d'avoir eu de bonne heure la place de vice-amiral de son pere, et par terre, le duc de Berwick, que son mérite seul n'eût jamais avancé sans la transcendance de la qualité de bâtard. On a senti et on sentira long-temps encore ce que valent ces généraux sexagénaires, et des troupes abandonnées à elles-mêmes sous le nom des inspecteurs, et sous la férule du bureau, c'est-à-dire, sous l'ignorant et intéressé despotisme du secrétaire d'Etat de la guerre, et sous celui d'un Roi trop véritablement muselé. Venons maintenant à un autre genre de politique de Louis XIV.

X X.

Il établit sa Cour à la campagne.

LA Cour fut un autre manege de la politique du despotisme. On vient de voir celle qui divisa, qui humilia, qui confondit les plus grands, celle qui éleva les ministres au-dessus de tout, en autorité et en puissance parmi les princes du sang, en grandeur même par dessus les gens de la premiere qualité, après avoir totalement changé leur état. Il faut montrer les progrès en tout genre, de la même conduite dressée sur le même point de vue. Plusieurs choses contribuerent à tirer la Cour hors de Paris, et à la tenir sans interruption à la campagne.

Les troubles de la minorité dont cette ville fut le grand théâtre, en avoit inspiré au Roi de l'aversion, et la persuasion encore que son séjour y étoit dangereux, et que la

résidence de la Cour ailleurs, rendroit à Paris les cabales moins aisées par la distance des lieux, quelque peu éloignés qu'ils fussent, et en même-temps plus difficiles à cacher par les absences si aisées à remarquer. Il ne pouvoit pardonner à Paris sa sortie fugitive de cette ville, la veille des Rois, ni de l'avoir rendu, malgré lui, témoin de ses larmes à la premiere retraite de Md[e] de la Valliere. Aussi on remarqua beaucoup à Fontainebleau que la ville de Paris y étant venue le haranguer à l'occasion du serment de Bignon, nouveau prévôt des marchands, comme Lille venoit d'être investie, il répondit non-seulement avec bonté, mais il se servit du terme de reconnoissance pour sa bonne ville, et qu'en le prononçant, son visage s'altéra; deux choses qui de tout son regne ne lui étoient point échappées.

L'embarras des maîtresses, et le danger de pousser de grands scandales, au milieu d'une capitale si peuplée et si remplie de tant de différents esprits, engagea ensuite le Roi à s'en éloigner davantage. Il s'y trouvoit

importuné de la foule du peuple à chaque fois qu'il sortoit, qu'il rentroit, qu'il paroissoit dans les rues; il ne l'étoit pas moins d'une autre sorte de foule de gens de la ville, et qui n'étoit pas pour l'aller chercher plus loin; des inquiétudes aussi qui ne furent pas plutôt aperçues que les plus familiers de ceux qui étoient commis à sa garde, le vieux Noailles, Mr de Lausun et quelques subalternes firent leur cour de leur vigilance, et furent accusés de multiplier de faux avis qu'ils se faisoient donner pour avoir occasion de se faire valoir, et d'avoir plus souvent des particuliers avec le Roi. Le goût de la promenade et de la chasse bien plus commode à la campagne qu'à Paris, éloigné des forêts et stérile en lieux de promenades; celui des bâtiments qui vint après, et peu à peu toujours croissant, ne lui en permettoit pas l'amusement dans une ville où il n'auroit pu éviter d'y être continuellement en spectacle : enfin l'idée de se rendre plus vénérable en se dérobant aux yeux de la multitude, et à l'habitude d'en être vu tous les jours; toutes ces considérations fixerent d'abord le

Roi à Saint-Germain, bientôt après la mort de la Reine sa mere.

Ce fut là qu'il commença d'attirer le monde par les fêtes et par les galanteries, et à faire sentir qu'il vouloit être vu souvent. L'amour de Md[e] de la Valliere, qui fut d'abord un mystere, donna lieu à de fréquentes promenades à Versailles, petit château de cartes alors, bâti par Louis XIII, ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir couché dans un méchant cabaret à rouliers, et dans un moulin à vent, excédé de ses longues chasses dans la forêt de Saint-Léger, et plus loin encore; loin de ces temps réservés à son fils, où les routes, la vîtesse des chiens, et le nombre gagé des piqueurs et des chasseurs à cheval, a rendu les chasses si aisées et si courtes. Ce monarque ne couchoit jamais, ou rarement à Versailles, et qu'une nuit par nécessité.

Le Roi son fils, pour être plus en particulier avec sa maîtresse, le fréquenta davantage; ensuite ses plaisirs inconnus, ses peti-

tes parties y firent naître peu à peu ces bâtiments immenses qu'il y a faits, et leur commodité pour une nombreuse Cour, si différente des logements de Saint-Germain. Il y transporta enfin tout-à-fait sa demeure peu de temps avant la mort de la Reine, et il y fit des logements infinis qu'on lui faisoit sa cour de lui demander, au lieu qu'à Saint-Germain, presque tout le monde avoit l'incommodité d'être à la ville; et le peu qui étoit logé au château, y étoit étrangement logé à l'étroit.

Les fêtes fréquentes, les promenades particulieres à Versailles, les voyages furent des moyens que le Roi saisit pour distinguer et pour mortifier, en nommant les personnes qui, à chaque fois, en devoient être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire.

Il sentoit qu'il n'avoit pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel. Il en substitua donc aux véritables, d'idéales, par la jalousie, les petites préférences qui se trouvoient tous les jours,

et pour ainsi dire, à tout moment par son art; les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisoient naître, et la considération qui s'en tiroit. Personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses.

Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un grand usage, de même que Trianon où tout le monde à la vérité pouvoit lui aller faire sa cour, mais où les dames avoient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étoient choisies. Le bougeoir qu'il faisoit tenir tous les soirs à son coucher, par un courtisan qu'il vouloit distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvoient, qu'il nommoit tout haut au sortir de sa priere, les justes au corps à brevet furent encore du nombre de ses inventions. Cet habit étoit doublé de rouge, brodé d'un dessein magnifique en or, avec un peu d'argent, et qui étoit particulier à ces habits. Il n'y en avoit qu'un nombre dont le Roi, sa famille et les princes du sang étoient; mais ceux-ci, comme le reste des

courtisans n'en avoient qu'à mesure qu'il en vaquoit; les plus distingués de la Cour par eux-mêmes ou par la faveur, les demandoient au Roi; et c'étoit une grâce que d'en obtenir.

Les secrétaires d'Etat ayant la maison du Roi en leur département, en expédioient un brevet, et nul d'eux n'étoit à portée d'en avoir. Ils furent imaginés pour ceux en très-petit nombre qui avoient la liberté de suivre le Roi aux promenades de Saint-Germain, à Versailles, sans être nommés; et depuis que cela cessa, ces habits ont cessé aussi de donner aucun privilege, excepté celui d'être portés, quoiqu'on fût en deuil de Cour ou de famille, pourvu que le deuil ne fût pas grand, ou qu'il fût sur les fins et dans les temps encore où il étoit défendu de porter de l'or et de l'argent. Je ne l'ai jamais vu porter au Roi, à Monseigneur et à Monsieur, mais très-souvent aux trois fils de Monseigneur et à tous les autres Princes, et jusqu'à la mort du Roi : dès qu'il en manquoit un, c'étoit à qui l'auroit entre les gens de la Cour les plus considérables; et si un jeune

seigneur l'obtenoit, c'étoit une grande distinction.

Les différentes adresses de cette nature, qui se succéderent les unes aux autres à mesure que le Roi avança en âge et que les fêtes changeoient ou diminuoient, et les attentions qu'il marquoit pour avoir toujours une Cour nombreuse, on ne finiroit point à les expliquer.

Non-seulement il étoit sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avoit de distingué, mais il l'étoit aussi aux étages inférieurs. Il regardoit à droite et à gauche à son lever et à son coucher, à ses repas, en passant dans les appartements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avoient la liberté de le suivre; il voyoit et remarquoit tout le monde; aucun ne lui échappoit, jusqu'à ceux qui n'espéroient pas en être vus. Il distinguoit très-bien en lui-même les absences de ceux qui étoient à la Cour; celles des passagers qui venoient plus ou moins souvent; les causes générales ou par-

ticulieres de ces absences, il les combinoit et ne perdoit pas la plus légere occasion d'agir à leur égard en conséquence.

C'étoit un démérite aux uns et à tout ce qu'il y avoit de distingué, de ne pas faire de la Cour son séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venoit jamais. Quand il s'agissoit de quelque chose pour eux : *Je ne les connois point*, répondoit-il fierement; sur ceux qui se présentoient rarement : *C'est un homme que je ne vois jamais*; et ces arrêts-là étoient irrévocables. C'étoit un autre crime de ne point aller à Fontainebleau qu'il regardoit comme Versailles; et pour certaines gens de ne point demander pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener les uns toujours, ni les autres souvent. Mais si on étoit sur le pied d'y aller toujours, il falloit une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvoit souffrir les gens qui se plaisoient à Paris. Il supportoit assez aisément ceux qui

aimoient leur campagne, encore y falloit-il être mesuré ou avoir pris ses précautions; et avant d'y aller, passer à la Cour un temps plus long : cela ne se bornoit pas aux personnes en charge ou familieres, ou bien traitées, ni à celles que leur âge ou leur représentation marquoient plus que les autres; la destination seule suffisoit dans les gens habitués à la Cour; et cela alloit jusqu'au point que le Roi eut l'attention dans un voyage que je fis à Rouen pour un procès, tout jeune que j'étois, de m'y faire écrire de sa part, et par Pontchartrain, pour en savoir la raison.

XXI.

Esprit curieux du Roi; inquisition royale sur les lettres de la poste.

LOUIS XIV s'étudioit avec grand soin à être informé de ce qui se passoit par-tout dans les lieux publics, dans les maisons particulieres, dans le commerce du monde, dans le secret des familles ou des liaisons.

Les espions et les rapporteurs étoient infinis; il en avoit de toute espece; plusieurs qui ignoroient que leurs délations allassent jusqu'à lui, d'autres qui le savoient, quelques-uns qui lui écrivoient directement, en faisant rendre les lettres par les voies qu'il leur avoit prescrites; et ces lettres-là n'étoient vues que de lui, et toujours avant toute autre chose; quelques autres enfin qui lui parloient quelquefois secrétement dans ses cabinets par les derrieres.

Ces voies rompoient le col à une infinité de gens de tous états, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause, souvent très-injustement; et le Roi qui étoit prévenu, ne revenoit jamais, ou si rarement que rien ne l'étoit davantage. Il avoit encore un défaut dangereux pour les autres et souvent pour lui-même par la privation de bons sujets; c'est qu'encore qu'il eût la mémoire excellente et pour reconnoître un homme du commun qu'il avoit vu une fois au bout de vingt ans, et qu'il ne confondoit point; il n'étoit pourtant pas possible qu'il se souvînt de tout

tout au nombre infini de ce qui chaque jour venoit à sa connoissance. S'il lui étoit revenu quelque chose de quelqu'un qu'il eût oublié de la sorte, il lui restoit imprimé qu'il y avoit quelque chose contre lui, et c'en étoit assez pour l'exclure. Il ne cédoit point aux représentations d'un ministre, d'un général, de son confesseur même, suivant l'espece de chose, ou de gens dont il s'agissoit. Il répondoit qu'il ne savoit plus ce qui lui en étoit revenu, mais qu'il étoit plus sûr d'en prendre un autre dont il ne fût rien revenu du tout.

Ce fut à sa curiosité que les dangereuses fonctions de lieutenant de police furent redevables de leur établissement. Elles allerent toujours croissant. Ces officiers ont tous été sous lui plus craints, plus ménagés, et aussi considérés que les ministres, jusques par les ministres même; et il n'y avoit personne en France, sans excepter les princes du sang, qui n'eût intérêt de les ménager, et qui ne le fît. Outre les rapports sérieux qui lui revenoient par eux, il se divertissoit d'en ap-

prendre toutes les galanteries et les sottises de Paris. Pontchartrain qui avoit Paris et la Cour dans son département, lui faisoit tellement sa cour par cette voie indigne, dont son pere étoit outré, qu'elle le soutint souvent auprès du Roi, et de l'aveu du Roi même, contre de rudes atteintes auxquelles sans cela il auroit succombé, et on l'a su plus d'une fois par md^e de Maintenon, par md^e la duchesse de Bourgogne, par M^r le comte de Toulouse, et par les valets intérieurs.

Mais la plus cruelle de toutes les voies par laquelle le Roi fut instruit, bien des années avant qu'on s'en fût aperçu, et par laquelle l'ignorance et l'imprudence de beaucoup de gens, continua toujours de l'instruire, fut celle de l'ouverture des lettres : c'est ce qui donna tant de crédit aux Pajot et aux Rouillé qui en avoient la ferme, qu'on ne put jamais leur ôter, ni les faire guere augmenter par cette raison si long-temps inconnue, et qui s'y enrichirent si énormément tous aux dépens du public et du Roi même. On ne sauroit comprendre la promptitude et la dextérité

de cette exécution. Le Roi voyoit l'extrait de toutes les lettres où il y avoit des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernoit, jugeoient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entieres lui étoient portées quand elles en valoient la peine par leur tissu ou par la considération de ceux qui étoient en commerce. Par là les gens principaux de la poste, maîtres et commis furent en état de supposer tout ce qui leur plut et à qui il plut; et comme peu de chose perdoit sans ressource, ils n'avoient pas besoin de forger, de suivre une intrigue; un mot de mépris sur le Roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot un article de lettre spécieux et détaché, noyoit sans ressource, sans perquisition aucune, et ce moyen étoit continuellement entre leurs mains.

Aussi à vrai et à faux est-il mécroyable combien de gens de toutes les sortes en furent plus ou moins perdus. Le secret étoit impénétrable, et jamais rien ne coûta moins au Roi que de se taire profondément, et de

dissimuler de même: ce dernier talent il le poussa souvent jusqu'à la fausseté ; mais avec cela jamais de mensonge, et il se piquoit de tenir parole, aussi ne la donnoit-il presque jamais.

Pour le secret d'autrui, il le gardoit aussi religieusement que le sien. Il étoit même flatté de certaines confessions et de certaines confidences et même confiances; et il n'y avoit maîtresses, ministre, ni favori qui pût y donner atteinte. On a su entre beaucoup d'autres l'aventure fameuse d'une femme de nom, lequel a toujours été pleinement ignoré, et jusqu'au soupçon même, qui, séparée de lieu depuis un an d'avec son mari, se trouvant grosse et sur le point de le voir arriver de l'armée, à bout enfin de tous moyens, fit demander au Roi une audience secrete, dont qui que ce soit ne put s'apercevoir pour l'affaire du monde la plus importante. Elle l'obtint. Elle se confia au Roi dans cet extrême besoin, et lui dit que c'étoit comme *au plus honnête homme de son royaume*.

Le Roi lui conseilla de profiter d'une si grande détresse pour vivre plus sagement à l'avenir, et lui promit de retenir sur le champ son mari sur la frontiere sous prétexte de son service tant et si long-temps qu'il ne pût avoir aucun soupçon, et de ne le laisser revenir sous aucun prétexte.

En effet il en donna l'ordre le jour même à Louvois, et lui défendit non-seulement tout congé, mais de souffrir qu'il s'absentât un seul jour du poste qu'il lui assignoit pour y commander tout l'hiver. L'officier qui étoit distingué, et qui n'avoit rien moins que souhaité, encore moins demandé d'être employé l'hiver sur la frontiere, et Louvois qui y avoit aussi peu pensé, furent également surpris et fâchés. Il n'en fallut pas moins obéir à la lettre, et sans demander pourquoi. Le Roi n'en a fait l'histoire que bien des années après, et que lorsqu'il fut bien sûr que les gens que cela regardoit ne se pouvoient plus démêler, comme en effet ils n'ont jamais pu l'être, pas même de soupçon le plus vague ni le plus incertain.

XXII.

Son caractere extérieur.

JAMAIS personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta par là plus que lui le prix de ses bienfaits; jamais personne ne rendit mieux ses paroles, son souris même jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et par la majesté, à quoi la rareté et la brieveté de ses paroles ajoutoit beaucoup. S'il les adressoit à quelqu'un, ou de question ou de choses indifférentes, toute l'assistance le regardoit; c'étoit une distinction dont on s'entretenoit, et qui rendoit toujours une sorte de considération.

Il en étoit de même de toutes les attentions, les distinctions et les préférences qu'il donnoit dans leurs proportions. Jamais il ne lui échappa de dire rien de désobligeant à personne; ou s'il avoit à reprendre, à répriman-

der ou à corriger, ce qui étoit fort rare, c'étoit toujours avec un air plus ou moins de bonté, presque jamais avec sécheresse, jamais avec colere, si on en excepte l'unique aventure de Courtenvaux, quoiqu'il ne fût pas exempt de colere quelquefois, avec un air de sévérité.

Jamais homme ne fut si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguoit mieux l'âge, le mérite, le rang, et dans ses réponses quand elles passoient son *je le verrai*, et dans ses manieres: ces étages divers se remarquoient exactement dans sa maniere de saluer, de recevoir les révérences, lorsqu'on parloit ou qu'on arrivoit: il étoit admirable pour recevoir différemment les saluts, à la tête des lignes, à l'armée ou aux revues; mais surtout pour les femmes, rien n'étoit pareil: jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis même aux femmes de chambre, et qu'il connoissoit pour telles, comme cela arrivoit souvent à Marly; aux dames, il ôtoit

son chapeau, et tout-à-fait, mais de plus ou moins loin; aux gens titrés, à demi, et il le tenoit en l'air ou à son oreille quelques instans, plus ou moins marqués; aux seigneurs, qui l'étoient véritablement, il se contentoit de mettre la main au chapeau, et il l'ôtoit comme aux dames pour les princes du sang.

S'il abordoit des dames, il ne se couvroit qu'après les avoir quittées; et dans la maison il n'étoit jamais couvert: ses revérences toujours légeres avoient une grâce, une majesté incomparables; jusqu'à sa maniere de se soulever à demi, à souper, pour chaque dame *assise* qui arrivoit, mais non pour aucune autre, ni pour les princes du sang; mais sur les fins, cela le fatiguoit, quoiqu'il ne l'ait jamais cessé; et les dames *assises* éviterent d'entrer au souper, une fois commencé.

C'étoit encore avec la même distinction qu'il recevoit le service de Monsieur, du duc d'Orléans et des princes du sang: à ces derniers, il ne faisoit que marquer, à Monseigneur de même, et à Messeigneurs ses fils, sa fami-

liarité, et aux grands officiers, un air de bonté et d'attention. Si on lui faisoit attendre quelque chose à son habiller, il attendoit avec patience; mais aux heures qu'il donnoit pour la journée, une précision nette et courte distinguoit ses ordres. Si dans les vilains jours d'hiver, qu'il ne pouvoit sortir, il passoit chez md[e] de Maintenon, et cela, un quart d'heure plutôt qu'il n'en avoit donné l'ordre, (ce qui ne lui arrivoit guere) et que le capitaine des gardes en quartier ne s'y trouvoit pas, il ne manquoit point de lui dire après que c'étoit sa faute, à lui, d'avoir prévenu l'heure, et non celle du capitaine des gardes de l'avoir manquée; aussi, avec cette regle qui ne manquoit jamais, étoit-il servi avec la derniere exactitude, et elle étoit d'une commodité infinie pour ses courtisans.

Il traitoit bien ses valets, surtout les intérieurs. Avec eux il se sentoit plus à son aise, et se communiquoit plus familierement. Leur amitié ou aversion a eu de grands effets: ils étoient à portée de rendre de bons et mauvais offices; aussi furent-ils comptés et

courtisés : les ministres même les plus puissants les ménageoient ouvertement; et les princes du sang, jusqu'aux bâtards, sans parler de tout ce qui est inférieur, en usoient de même. Les charges des premiers gentilshommes de la chambre furent plus qu'obscurcies par les premiers valets de chambre; et les grandes charges ne se soutinrent que dans la mesure que les valets de leur dépendance, ou les petits officiers très-subalternes approchoient nécessairement plus ou moins du Roi. L'insolence aussi étoit grande dans la plupart d'eux, et telle qu'il falloit l'éviter, ou la supporter avec patience.

Le Roi les soutenoit tous, et il racontoit avec complaisance qu'ayant dans sa jeunesse envoyé, pour je ne sais quoi, une lettre au duc de Montbazon, gouverneur de Paris, en une de ses maisons de campagne, près cette ville, par un de ses valets de pied, il y arriva comme Mr de Montbazon alloit se mettre à table; qu'il avoit forcé ce valet de s'y mettre avec lui, et le conduisit lorsqu'il le renvoya, jusques dans la cour, parce qu'il

venoit de la part du Roi. Il ne manquoit pas aussi de demander à ses gentilshommes ordinaires, quand ils revenoient de sa part, de faire des compliments de conjouissance ou condoléance aux gens titrés, hommes et femmes, mais à nuls autres, comment ils avoient été reçus, et eût trouvé fort mal qu'on ne les eût pas fait asseoir et conduits fort loin, et les hommes même juqu'au carrosse.

Rien n'étoit pareil dans ses revues et fêtes, à sa galanterie, quand il y avoit des dames. Il avoit pris ce ton à la Cour de sa mere, et chez la comtesse de Soissons : ses maîtresses l'y avoient accoutumé de plus en plus, mais toujours majestueux, quoique souvent avec de la gaieté; et jamais devant le monde il ne disoit rien de déplacé ou de hasardé; jusqu'au moindre geste, son marcher, sa contenance, tout fut mesuré, décent, noble, grand, majestueux, et toutefois naturel, à quoi l'habitude et l'avantage incomparable et unique de toute sa figure, donnoit une grande facilité; aussi, dans les choses sérieu-

ses, les audiences d'ambassadeurs, les cérémonies, jamais homme n'en a tant imposé; et il falloit commencer à s'accoutumer à le voir, si, en le harangant, on ne vouloit pas s'exposer à demeurer court. Ses réponses, en ces occasions, étoient courtes, justes, pleines, et rarement sans quelque chose d'obligeant, quelquefois même de flatteur, quand le discours le méritoit. Le respect aussi qu'apportoit sa présence, imposoit silence et frayeur. Il aimoit fort l'air, les exercices, tant qu'il en put faire : il avoit excellé à la danse, au mail, à la paume : il étoit encore admirable à cheval, même à son âge avancé. Se bien ou mal acquitter de cela devant lui, étoit mérite ou démérite; et il disoit que de ces choses-là qui n'étoient pas nécessaires, il falloit les bien faire ou ne pas s'en mêler. Il n'y avoit pas de meilleur tireur avec si bonne grâce. Il vouloit des chiennes couchantes, excellentes; il en avoit sept ou huit dans ses cabinets, et se plaisoit à leur donner à manger pour s'en faire connoître. Il aimoit à courir le cerf, mais en caleche depuis qu'il s'étoit cassé le bras en courant à Fontaine-

bleau, aussitôt après la mort de la Reine. Il étoit seul dans une maniere de soufflet, tiré par quatre chevaux, à cinq ou six relais, et il menoit lui seul à toute bride, avec une adresse inconcevable, et une justesse que n'avoient pas les meilleurs cochers : ses postillons étoient des enfants de neuf à dix et jusqu'à quinze ans; et il les dirigeoit.

XXIII.

Cérémonial à l'armée.

QUAND le Roi étoit dans ses armées, ses heures étoient réglées par le travail; mais il tenoit régulierement ses conseils : il n'y mangeoit qu'avec des gens d'une qualité à pouvoir avoir cet honneur. Quand on pouvoit le prétendre, on le faisoit demander au Roi par le premier gentilhomme de sa chambre, en service. Il rendoit la réponse; et dès le lendemain, si elle étoit favorable, on se présentoit au Roi lorsqu'il alloit dîner, et il

du Roi, se laissoient aussi aux titrés, et puis aux grades. Si on en avoit laissé qui ne fussent pas remplies, on se rapprochoit.

Quoiqu'on fût à l'armée, les maréchaux de France n'y avoient pas de préférence sur les ducs; et ceux-ci et les princes étrangers, ou qui en avoient le rang, se plaçoient les uns avec les autres, comme ils se rencontroient, sans affectation; mais duc, prince ou maréchal, si le hasard faisoit qu'ils n'eussent pas encore mangé avec le Roi, il falloit s'adresser au premier gentilhomme de la chambre; il n'y avoit que les princes du sang exceptés.

Le Roi seul avoit un fauteuil; Monseigneur et tout ce qui étoit à table, avoient des siéges à dos de maroquin noir, qui se pouvoient briser pour les voiturer, qu'on appeloit des *perroquets*. Ailleurs qu'à l'armée, le Roi n'a jamais mangé avec aucun homme, en quelque cas que ç'ait été, pas même avec aucun prince du sang, qui n'y ont mangé qu'à des festins de leurs noces, quand le Roi les a voulu faire.

XXIV.

Lever du Roi.

A huit heures, le premier valet de chambre en quartier, qui avoit couché seul dans la chambre du Roi, et qui s'étoit habillé, l'éveilloit. Le premier médecin, le premier chirurgien et sa nourrice, entroient ensemble : elle alloit le baiser ; les autres le frottoient et souvent lui changeoient de chemise, parce qu'il étoit sujet à suer. Au quart, on appeloit le grand chambellan ; en son absence, le premier gentilhomme d'année, avec eux les grandes entrées. L'un de ces deux ouvroit le rideau, et présentoit l'eau bénite du bénitier du Roi. Ces Messieurs étoient là un moment, et c'en étoit un de parler au Roi, s'ils avoient quelque chose à lui dire, et alors les autres s'éloignoient. Quand aucun d'eux n'avoit à parler comme d'ordinaire, ils n'étoient là qu'un moment : celui qui avoit

ouvert le rideau, et présenté l'eau bénite, donnoit le livre de l'office du St. Esprit, puis ils passoient tous dans le cabinet du conseil. Cet office fort court, dit, le Roi appeloit, ils entroient. Le même lui donnoit sa robe de chambre, et cependant les secondes entrées ou brevets d'affaires, entroient; peu de moments après la chambre, aussitôt tout ce qu'il y avoit là de distingué, puis tout le monde, et on trouvoit le Roi se chaussant, car il faisoit presque tout lui-même avec adresse et grâce. On lui voyoit faire la barbe de deux jours l'un, et il avoit une perruque petite, courte, sans jamais en aucun temps, même au lit, les jours de médecine, paroître autrement en public. Souvent il y parloit de chasse, et disoit quelquefois quelque mot à quelqu'un. Il n'avoit point de toilette à portée de lui; on lui tenoit seulement un miroir.

Dès qu'il étoit habillé, il alloit prier Dieu à la ruelle de son lit. Tout ce qu'il y avoit de clergé se mettoit à genoux; les cardinaux sans carreau, tous les laïcs demeuroient debout, et le capitaine des gardes venoit au

balustre pendant la priere, d'où le Roi passoit dans son cabinet. Il y trouvoit, ou étoit suivi de tous ceux qui avoient entrée; ils étoient en grand nombre à cause des charges qui en avoient le droit.

Le Roi y donnoit l'ordre à chacun pour la journée; ainsi on savoit à un demi-quart d'heure près, tout ce que le Roi dans le jour devoit faire. Tout ce monde-là sortoit ensuite; il ne restoit que les princes légitimés, Montchevreuil et d'O, comme ayant été leurs gouverneurs, Mansard, et après lui, d'Antin, qui tous entroient non par la chambre, mais par les derrieres, et les valets intérieurs. C'étoit là leur bon temps, et celui de raisonner sur les plans des jardins et des bâtiments; et cela duroit plus ou moins selon que le Roi avoit à faire.

Toute la Cour attendoit cependant dans la galerie, le capitaine des gardes seul dans sa chambre, assis à la porte du cabinet, qu'on avertissoit quand le Roi vouloit aller à la messe, et qui alors entroit dans le cabinet,

A Marly, la Cour attendoit dans le salon; à Trianon, dans les pieces de devant, comme à Meudon; à Fontainebleau, on demeuroit dans la chambre et antichambre. Cet entre-temps étoit celui des *audiences secretes* des ministres étrangers en présence de Torcy: elles n'étoient ainsi appelées que pour les distinguer de celles qui se donnoient sans cérémonie, à la ruelle du lit, au sortir de la priere, qu'on appeloit *particulieres*, où celles des cérémonies se donnoient aussi aux ambassadeurs.

X X V.

Sa messe.

Le Roi alloit ensuite à la messe où sa musique chantoit toujours un motet. Il n'alloit en bas qu'aux cérémonies ou grandes fêtes: allant et revenant de la messe, lui parloit qui vouloit, après l'avoir dit au capitaine des gardes, si ce n'étoient gens distingués. Pendant

la messe les ministres étoient avertis, et s'assembloient dans la chambre du Roi, où les gens distingués pouvoient aller leur parler ou causer avec eux : le Roi s'amusoit peu au retour de la messe, et demandoit le conseil. Alors la matinée étoit finie.

XXVI.

Ses conseils.

Le dimanche il y avoit conseil d'Etat, et souvent les lundis; les mardis, conseil de finances; les mercredis, conseil d'Etat; les samedis, conseil des finances. Il étoit rare qu'il y en eût deux par jour, et qu'il s'en tînt les jeudis et vendredis : une ou deux fois il y avoit le lundi matin, conseil des dépêches; mais les ordres que les secrétaires d'Etat prenoient tous les matins entre le lever et la messe, abrégeoient et diminuoient fort ces sortes d'affaires. Tous les ministres étoient assis en rang entre eux, excepté au conseil

des dépêches où tous étoient debout tout du long, excepté les fils de France, quand il y en avoit; le chancelier et le duc de Beauvilliers, rarement pour des affaires évoquées et vues dans un bureau de conseillers d'Etat: ces mêmes conseillers d'Etat venoient au conseil donné exprès de finance ou de dépêche; mais on ne parloit que de cette affaire. Alors tous étoient assis, et les conseillers d'Etat y coupoient les secrétaires d'Etat et le contrôleur général, suivant leur ancienneté de conseillers d'Etat; et un maître des requêtes rapportoit debout, lui et les conseillers d'Etat en robe. Le jeudi matin étoit presque toujours vide. C'étoit le temps des audiences que le Roi vouloit donner, et le plus souvent des audiences inconnues par les derrieres : c'étoit aussi le grand jour de ses enfants naturels, des bâtiments, des valets intérieurs, parce que le Roi n'avoit rien à faire. Le vendredi après la messe, c'étoit le temps du confesseur qui n'étoit borné par rien, et qui pouvoit durer jusqu'au dîner: c'est ces matins-là qu'il n'y avoit point conseil.

Le Roi passoit ordinairement des conseils

chez md^e de Maintenon : c'étoit le temps de leur tête à tête, sans ministre et sans interruption; et à Fontainebleau, jusqu'au dîner. Souvent les jours qu'il n'y avoit pas de conseil, le dîner étoit avancé plus ou moins pour la chasse ou pour la promenade. L'heure ordinaire étoit une heure. Si le conseil duroit encore, le dîner attendoit, et on n'avertissoit point le Roi. Après le conseil des finances, Desmarets restoit souvent seul à travailler avec le Roi.

XXVII.

Le dîner du Roi, la récréation, la promenade, &c.

Le dîner étoit toujours un très-petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table quarrée, vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il étoit plus ou moins abondant; car il ordonnoit le matin *petit couvert* ou *très-petit couvert;* mais ce dernier étoit toujours de beaucoup de plats et de trois services sans le

fruit. La table entrée, les principaux courtisans entroient, et puis tout ce qui étoit connu, et le premier gentilhomme de la chambre d'année, alloit servir le Roi. Il le servoit, si le grand chambellan n'y étoit pas. Gêvres, duc de Fresnes prétendit que le dîner commencé, Mr de Bouillon arrivant, ne lui pouvoit ôter le service, et fut condamné. J'ai vu Mr de Bouillon arriver derriere le Roi au milieu du dîner, et Mr de Beauvilliers qui servoit, lui vouloir donner le service, qu'il refusa poliment, et dit qu'il toussoit trop, qu'il étoit trop enrhumé; ainsi il demeura derriere le fauteuil, et Mr de Beauvilliers continua le service; mais à son refus public, le maréchal de Gêvres avoit tort. Le premier gentilhomme de la chambre n'a que le commandement de la chambre, et nul service : c'est le chambellan qui l'a tout entier, et nul commandement; ce n'est qu'en son absence que le premier gentilhomme de la chambre sert; mais si le premier gentilhomme de la chambre est absent, et qu'il n'y ait aucun autre, ce n'est point le grand chambellan qui commande dans la

chambre. J'ai vu, mais fort rarement, Monseigneur et ses fils au petit couvert debout, sans que jamais le Roi leur ait proposé un siége; j'y ai vu les princes du sang et les cardinaux tout du long; j'y ai vu assez souvent Monsieur, en venant de Saint-Cloud, voir le Roi, ou sortant du conseil, le seul où il entroit. Il donnoit la serviette et demeuroit debout. Un peu après le Roi voyant qu'il ne s'en alloit point, lui demandoit s'il ne vouloit point s'asseoir: il faisoit la révérence, et le Roi ordonnoit qu'on lui apportât un siége. On mettoit un tabouret derriere lui; quelques moments après le Roi lui disoit: *Mon frere, asseyez-vous donc:* il faisoit la révérence, et s'asseyoit jusqu'à la fin du dîner, qu'il présentoit la serviette.

Le Roi d'ordinaire parloit peu à son dîner, à moins qu'il n'y eût de ces seigneurs familiers, avec qui il causoit un peu plus, ainsi qu'à son lever. Le grand couvert à dîner, étoit extrêmement rare. Quelquefois il avoit lieu aux grandes fêtes, ou à Fontainebleau quelquefois, quand la Reine y étoit. Aucune

dame ne venoit au petit couvert : j'y ai vu très-rarement la maréchale de la Motte qui avoit conservé ce rare privilege, pour y avoir amené les enfants de France dont elle avoit été gouvernante : dès qu'elle paroissoit, on lui apportoit un siége; car elle avoit été duchesse à brevet.

Au sortir de table le Roi rentroit de suite en son cabinet : c'étoit un moment de lui parler pour gens distingués. Il s'arrêtoit un moment à la porte pour écouter; très-rarement le suivoit on; et jamais, sans le lui demander; c'est ce qu'on n'osoit guere : alors il se mettoit avec celui qui le suivoit dans l'embrasure de la fenêtre la plus proche de la porte du cabinet, qui se fermoit aussitôt, et que l'homme qui parloit au Roi, rouvroit lui-même en sortant. C'étoit encore le temps des enfants légitimés et des valèts intérieurs, quelquefois des *bâtiments*, qui attendoient dans les cabinets de derriere, excepté le premier médecin qui étoit toujours du dîner, et qui suivoit dans les cabinets : c'étoit aussi le temps où Monseigneur se trouvoit, quand il n'avoit pas vu le Roi le matin.

Le Roi s'amusoit à donner à manger à ses chiens couchans, puis demandoit sa garde-robe, changeoit devant le très-peu de gens distingués, qu'il plaisoit au premier gentilhomme de la chambre d'y laisser entrer, et tout de suite il sortoit par derriere, et par son petit degré dans la cour de marbre pour monter en carrosse.

Le Roi aimoit extrêmement l'air; et quand il en étoit privé, sa santé en souffroit par des maux de tête et des vapeurs que lui avoit causés un grand usage des parfums. Depuis long-temps, excepté l'odeur de la fleur d'orange, il n'en pouvoit souffrir aucune, et il falloit être fort en garde de n'en avoir point, pour peu qu'on eût à l'approcher.

Comme il étoit peu sensible au froid, au chaud et à la pluie, il n'y avoit que des temps extrêmes qui l'empêchassent de sortir tous les jours, ou pour courir le cerf au moins une fois la semaine, tirer une ou deux fois dans le parc par semaine, surtout les dimanches, où il n'avoit ni de grandes chasses, ni

d'ouvriers, ou pour se promener dans ses jardins ou bâtiments, ou enfin pour des promenades avec des dames autour du canal; ce qui étoit un spectacle magnifique.

Marly avoit un privilége; c'est qu'en sortant du château pour se promener, le Roi disoit: *le chapeau*, *Messieurs;* aussitôt tout le monde se couvroit: il eût trouvé mauvais si on eût manqué ou différé de mettre le chapeau.

A la chasse au cerf de Fontainebleau, alloit qui vouloit: ailleurs il n'y avoit que ceux qui en avoient obtenu la permission une fois pour toutes, et ceux qui en avoient obtenu le juste au corps, qui étoit un uniforme bleu, avec un galon en argent entre deux en or, et doublé de rouge. Le trop grand nombre de seigneurs l'importunoit et troubloit la chasse. Il se plaisoit qu'on l'aimât; mais il ne vouloit pas qu'on y allât sans l'aimer; il trouvoit cela ridicule, et ne savoit aucun mauvais gré à ceux qui n'y alloient jamais: il en étoit de même du jeu qu'il vouloit gros et continuel à Marly, pour le lans-

quenet. Il s'amusoit fort à Fontainebleau les jours de mauvais temps, à voir jouer les grands joueurs à la paume où il avoit excellé autrefois; et à Marly, très-souvent à voir jouer au mail où il avoit aussi été très-adroit. Quelquefois les jours où il n'y avoit pas de conseil, qui n'étoient pas jours maigres, et qu'il étoit à Versailles, il alloit dîner à Marly ou à Trianon avec la duchesse de Bourgogne, md^e^ de Maintenon et des dames : cela fut plus ordinaire les dernieres années de sa vie.

Au sortir de table, en été, le ministre qui devoit travailler, arrivoit; et ce travail fini, le Roi passoit jusqu'au soir à se promener avec les dames, à jouer avec elles, et assez souvent à leur faire tirer une loterie toute de billets noirs, sans y rien mettre : c'étoit ainsi une galanterie de présents qu'il leur faisoit au hasard, comme d'étoffes, d'argenterie, de joyaux ou beaux ou jolis pour donner plus au hasard. Md^e^ de Maintenon en tiroit comme les autres, et donnoit presque toujours sur le champ ce qu'elle avoit gagné. Le Roi ne tiroit point, et souvent il y avoit plusieurs lots sous le même billet.

L'été, le Roi travailloit chez lui, et au sortir de table avec les ministres; et lorsque les jours s'accourcissoient, il travailloit le soir chez md^e de Maintenon. A son retour de dehors, lui parloit qui vouloit, depuis son carrosse jusqu'au bas de son petit degré: il se r'habilloit comme il avoit changé d'habit, et restoit dans son cabinet. C'étoit le meilleur temps des princes légitimés, des valets et des bâtiments. Au retour de ses promenades, il étoit une heure et plus dans ses cabinets; puis il passoit chez md^e de Maintenon, et en chemin lui parloit encore qui vouloit: à dix heures il étoit servi: le maître d'hôtel en quartier ayant son bâton, alloit avertir le capitaine des gardes en quartier, dans l'antichambre de md^e de Maintenon, où averti lui-même par un garde de l'heure, il venoit d'arriver. Il n'y avoit que les capitaines des gardes qui entrassent dans l'antichambre où étoient le Roi et md^e de Maintenon, et une autre très-petite antichambre pour les officiers. Le capitaine se montroit à l'entrée de la chambre, disant au Roi *qu'il étoit servi*, et revenoit dans l'instant dans l'antichambre.

Un grand quart d'heure après le Roi venoit souper, toujours au grand couvert; et depuis l'antichambre de md^e de Maintenon jusqu'à sa table, lui parloit encore qui vouloit. A son souper avec les fils et filles de France, et les petits-fils et filles, étoient toujours grand nombre de courtisans et de dames, tant assises que debout, et la surveille des voyages de Marly, toutes celles qui vouloient y aller; cela s'appeloit *se présenter pour Marly.* Les hommes le demandoient le matin en disant au Roi seulement: *Sire*, *Marly.* Les dernieres années du Roi, il s'en importuna, et un garçon bleu écrivoit dans la galerie les noms de ceux qui demandoient, et qui y alloient se faire écrire. Pour les dames, elles continuerent à se présenter. Après souper, le Roi se tenoit quelques moments debout, le dos au balustre du pied de son lit, environné de toute la Cour; puis, avec des révérences aux dames, passoit dans son cabinet où, en arrivant, il donnoit l'ordre : il y passoit un peu moins d'une heure avec ses enfants légitimes et légitimés, leurs enfants, leurs maris ou leurs femmes, tous dans un cabinet, le Roi

dans un fauteuil, Monsieur dans un autre; (qui, dans le particulier, vivoit avec le Roi en frere), Monseigneur debout, ainsi que tous les autres princes et les princesses sur des tabourets. Madame y fut admise après la mort de la dauphine. Ceux qui entroient par les derrieres s'y trouvoient, et les valets intérieurs avec Chamarande qui avoit été premier valet de chambre en survivance de son pere, et qui étoit devenu depuis le premier maître d'hôtel de la dauphine de Baviere, et lieutenant général fort distingué, à la mode dans le monde, avec peu d'esprit, fort galant homme, et bien reçu par-tout.

Les dames d'honneur &c. des princesses attendoient dans le cabinet du conseil à Fontainebleau, où il n'y avoit qu'un grand cabinet; les dames assises achevoient le cercle avec leurs princesses au même niveau; les autres dames derriere avoient la liberté de s'asseoir par terre sans carreau, comme plusieurs faisoient.

Le Roi voulant se retirer, alloit donner

à

à manger à ses chiens, puis donnoit le bon soir, faisoit sa priere, se déshabilloit, commençoit le petit coucher où restoient les grandes et secondes entrées, ou brevets d'affaires. C'étoit court : ils ne sortoient que lorsqu'il se mettoit au lit : ce moment en étoit un de lui parler pour les privilégiés.

Les jours de médecine qui revenoient tous les mois au plus loin, il la prenoit dans son lit, puis entendoit la messe où il n'y avoit que les aumôniers et les entrées. Mde. de Maintenon s'asseyoit au chevet du lit, Monsieur s'y mettoit quelquefois, mais avant qu'elle fût venue, et après qu'elle étoit sortie; Monseigneur toujours debout, et les autres de la maison royale un moment; Mr. du Maine qui y passoit toute la matinée et qui étoit fort boiteux, se mettoit auprès du lit sur un tabouret, quand il n'y avoit personne que mde. de Maintenon et son frere. Le Roi dînoit dans son lit; sur les trois heures tout ce monde entroit, puis il se levoit, et il n'y demeuroit que les entrées : il passoit après dans son cabinet où il tenoit conseil, et après il alloit chez mde. de Maintenon, et soupoit à dix heures au grand couvert.

Le Roi n'a de sa vie manqué la messe qu'une fois à l'armée, un jour de grande marche; ni un jour de maigre, à moins de vraie et rare incommodité. Quelques jours avant le carême, il tenoit un discours public à son lever, par lequel il témoignoit qu'il trouveroit fort mauvais qu'on donnât à manger gras à personne, sous quelque prétexte que ce fût. Il ordonnoit au grand prévôt d'y tenir la main, et de lui en rendre compte. Il ne vouloit pas non plus que ceux qui mangeoient gras, mangeassent ensemble, ni autre chose que bouilli et rôti fort court; et personne n'osoit outre-passer ses défenses; car on s'en seroit ressenti. Elles s'étendoient jusqu'à Paris où le lieutenant de police y veilloit et lui en rendoit compte.

Il y avoit douze ou quinze ans qu'il ne faisoit plus de carême. D'abord quatre jours maigres, puis trois, et les quatre derniers jours de la Semaine Sainte, alors son très-petit couvert étoit fort retranché les jours qu'il faisoit gras; et le soir au grand couvert, tout étoit collation; et le dimanche au soir, tout en poisson avec cinq ou six plats gras tout au plus, tant pour lui que pour ceux qui à sa table mangeoient gras.

Le Vendredi Saint, il y avoit grand couvert, matin et soir, en légumes, sans poisson, ni à aucune de ses tables. Il manquoit peu de sermons en l'avant et le carême, et aucune des dévotions de la Semaine Sainte, des grandes fêtes, ni des processions générales. Il étoit à l'église fort respectueusement; à sa messe tout le monde étoit obligé de se mettre à genoux au *Sanctus*, et d'y demeurer jusqu'après la communion du prêtre; et s'il entendoit causer, il le trouvoit fort mauvais.

Il communioit toujours en collier de l'ordre, rabat et manteau, cinq fois l'an; le Samedi Saint à la paroisse, les autres jours à sa chapelle, savoir, Pentecôte, l'Assomption, la veille de Toussaint, de Noël; et ces jours-là point de musique à ces messes, et à chaque fois il touchoit des malades. Il alloit à vêpres les jours de communion, et travailloit après dans son cabinet avec son confesseur à distribuer les bénéfices : rien de plus rare que de les donner en d'autres temps.... Le Jeudi Saint il servoit les pauvres à dîner; à la messe il passoit son chapelet, et n'en savoit pas davantage, et tou

jours à genoux, excepté à l'Evangile : aux grandes messes, il ne s'asseyoit dans son fauteuil qu'aux temps accoutumés.

XXVIII.

Habits du Roi. Pourquoi le Roi favorise le luxe. Versailles bâti ; critique de ce château et de celui de Marly.

Il étoit toujours vêtu de couleur plus ou moins brune, avec une légere broderie ; jamais il n'en avoit sur les tailles, quelquefois avec rien qu'un bouton d'or, quelquefois de velours noir ; toujours une veste de drap ou de satin, rouge, ou bleu, ou verte fort brodée. Il ne porta jamais de bague, ni pierreries qu'à ses boucles de souliers et de jarretieres et de chapeau toujours bordé de point d'Espagne, avec un plumet blanc. Il avoit toujours le cordon bleu dessous, excepté les jours des nôces, et ceux des grandes fêtes pareilles, qu'il le

portoit par-dessus fort long, avec pour huit ou neuf millions de pierreries.

Il étoit le seul de la maison royale et des princes qui portât l'ordre dessous, en quoi fort peu l'imitoient; et aujourd'hui presque aucun ne le porte dessus; les bons, par honte de leurs confreres, embarrassés de le porter; jusqu'à la promotion de 1661, inclusivement, les chevaliers de l'ordre en portoient tous le grand habit à toutes les trois cérémonies de l'ordre; ils alloient à l'offrande et y communioient tous. Le Roi retrancha l'habit, l'offrande et la communion que Henri III avoit prescrite à cause des huguenots et de la ligue.... Et à l'égard du repas au réfectoire avec le Roi, on dira ailleurs ce qui l'a fait supprimer.

Le Roi aimoit le luxe, la splendeur, la profusion: il tourna ce goût en maxime par politique, et l'inspira à sa Cour; c'étoit lui plaire que de s'y jeter à corps perdu, en tables, habits, équipages, bâtiments, jeu, et c'étoit des occasions pour qu'il parlât aux gens. Il avoit pour but, et il parvint de ruiner tout

le monde, pour les réduire à dépendre entièrement de ses bienfaits pour subsister : il trouvoit d'ailleurs son orgueil satisfait de voir une Cour superbe, et dans une confusion qui anéantissoit les distinctions. Ce luxe est devenu une plaie et le cancer intérieur qui ronge les particuliers ; car, de la Cour, il s'est étendu dans les provinces où les gens en quelque place, sont comptés à proportion de leur table. Il force les uns à voler pour soutenir leur dépense ; il confond les états, et va à la ruine et au renversement général. Rien, jusqu'à ce Roi, n'a approché du nombre et magnificence de ses équipages de chasse et autres. Ses bâtiments, qui pourroit les nombrer ? et qui n'en déplorera l'orgueil, le caprice, le mauvais goût ? Il abandonna Saint-Germain, et ne fit jamais à Paris ni ornement, ni commodité que le Pont Royal, par pure nécessité, en quoi, avec son incomparable étendue, elle est si inférieure à tant de villes de l'Europe. Lorsqu'on fit la place de Vendôme, elle étoit quarrée : Louvois en vit les quatre faces bâties ; son dessein étoit d'y placer la bibliotheque royale, les médailles, le balancier, les académies, et le grand con-

seil qui tient ses séances encore dans une maison qu'il loue. Le premier soin, le jour de la mort de Louvois, fut d'arrêter ce travail, et donner des ordres pour faire couper à Paris, les angles de la place, en la diminuant d'autant, de n'y placer rien de ce qui étoit destiné, et de n'y faire que des maisons, comme on la voit.

Saint-Germain, lieu unique pour rassembler toutes les merveilles de la vue; l'immense plain pied d'une forêt toute joignante, unique encore par la beauté de ses arbres, de son terrain, de sa situation; la facilité et l'avantage des eaux de source sur cette élévation; les agréments admirables des jardins, des hauteurs et des terrasses qui, les unes sur les autres, se pouvoient conduire dans toute l'étendue qu'on eût voulu; les charmes et commodités de la Seine; enfin une ville toute bâtie, et que sa position entretenoit par elle-même, il l'abandonna pour Versailles, lieu ingrat, triste, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air, par conséquent,

qui n'y est pas bon. Il se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'art et de trésors. Il bâtit tout l'un après l'autre sans plan général: le beau et le vilain furent cousus ensemble, le vaste et l'étranglé; aussi son appartement et celui de la Reîne y ont les dernieres incommodités avec les vues des cabinets et de tout ce qui est derriere, les plus obscures, les plus enfermées, les plus puantes. Les jardins dont la magnificence étonne, mais dont le plus léger usage rebute, sont d'aussi mauvais goût. On n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, quoi que ce soit, qu'à monter et descendre, et avec la colline fort courte, se terminent les jardins. La recoupe y brûle les pieds; mais sans cette recoupe, on y enfonceroit dans les sables et dans la plus noire fange. La violence faite par-tout à la nature, dégoûte malgré soi; l'abondance des eaux forcées et ramassées de toute part, les rend vertes, épaisses, bourbeuses; elles répandent une humidité mal-saine et sensible, une odeur qui l'est encore plus; leurs effets qu'il faut pourtant beaucoup ménager, sont

incomparables; mais de ce tout, il résulta ce qu'on admire et qu'on fuit.

Du côté de la cour, l'étranglé suffoque, et ces vastes ailes s'enfuient sans tenir à rien. Du côté des jardins, on jouit de la beauté du tout ensemble; mais on croit voir un palais qui a brûlé où le dernier étage et les toits manquent encore. La chapelle qui l'écrase, parce que Mansard vouloit élever le tout d'un étage, a de par-tout la triste représentation d'un catafalque. La main-d'œuvre est exquise en tout genre; l'ordonnance nulle; tout y a été fait pour la tribune, parce que le Roi n'alloit guere en bas; et celles des côtés sont inaccessibles, par l'unique défilé qui conduit à chacune. On ne finiroit pas sur les défauts monstrueux d'un palais si immense et si cher, avec ses accompagnements qui le sont bien davantage: orangerie, potagers, chenil, grandes et petites écuries pareilles, communs prodigieux; enfin une ville entiere où il n'y avoit qu'un misérable cabaret, un moulin à vent, et le petit château de cartes que Louis XIII y avoit fait pour n'y plus coucher sur la paille, qui n'étoit,

que la contenance étroite et basse autour de la cour de marbre qui en faisoit la cour, et dont le bâtiment du fond n'avoit que deux corps à petites ailes. Encore ce Versailles de Louis XIV, ce chef-d'œuvre si ruineux et de si mauvais goût, et où les changements entiers des bassins et des bosquets ont enterré tant d'or qui ne peut paroître, n'a-t-il pu être achevé.

Parmi tant de salons entassés les uns sur les autres, il n'y a ni salle de comédie, ni salle de banquet, ni de bal; et devant et derriere, il reste beaucoup à faire. Les parcs et les avenues qui sont tout en plaine, peuvent venir; pour y avoir du gibier, il faut y en jeter sans cesse. Il y a des rigoles de quatre et cinq lieues de cours sans nombre, d'un entretien excessif; et les murailles enfin, par leur immense contour, enferment comme une petite province du plus triste et du plus vilain pays du monde.

Trianon dans ce même parc, et à la porte de Versailles, d'abord maison de porcelaine à

aller faire des collations, agrandie pour y coucher, est enfin devenu un palais de marbre, de jaspe et de porphyre, avec des jardins délicieux.

La ménagerie vis-à-vis, de l'autre côté du canal de Versailles, toute derriere, et qui est garnie de toutes sortes de bêtes les plus rares; Clagny bâti par la Montespan en propre, passé au duc du Maine, au bout de Versailles, château superbe avec ses eaux, ses jardins et son parc, furent ajoutés au plan de Versailles. Des aqueducs dignes des Romains se voient de tous côtés; et l'Asie ni l'antiquité n'offrent rien de si vaste, de si multiplié, de si rempli de monuments les plus rares de tous les siecles, de toutes sortes de bronzes, peintures, sculptures, ni de si achevé.

Mais l'eau manquoit, quoi qu'on pût faire; et ces merveilles de l'art manquoient d'eau, comme encore aujourd'hui, malgré la prévoyance de ces mers de réservoirs qui avoient coûté tant de millions à établir sur la fange et le sable mouvant. Qui l'auroit cru? Ce

défaut devint la ruine de l'infanterie. Mde. de Maintenon régnoit, et on parlera d'elle à son tour. Mr. de Louvois étoit bien avec elle. On jouissoit de la paix. Il imagina de détourner la riviere d'Eure entre Chartres et Maintenon, et de la conduire à Versailles.

Qui pourra dire quel or et quels hommes cette tentative nous coûta, jusque là qu'il fut défendu sous les plus grandes peines dans le camp qu'on y avoit établi long-temps, d'y parler des malades, des morts, que l'excès de travail, et surtout l'exhalaison de certaines terres remuées, tuoient. Combien d'autres furent des années à se ressentir de la contagion? Combien n'en ont pu reprendre la santé? Les officiers, colonels, brigadiers, et ce qu'on y employa d'officiers généraux, n'avoient pas, quels qu'ils fussent, la liberté de s'en absenter un quart d'heure, ni de manquer un quart d'heure de service sur les travaux. La guerre les termina en 1688; et il n'en est resté que des monuments informes qui éterniseront cette cruelle folie.

A la fin le Roi lassé du beau et de la foule;

se persuada qu'il vouloit quelquefois de la solitude : il parcourut donc, et la chercha aux environs. On le pressa de s'arrêter à Lucienne : il répondit que cette heureuse situation le ruineroit; et que comme il vouloit *un rien*, il vouloit une situation qui ne lui permît pas de rien faire.

Il trouva derriere Lucienne un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans vue, enfermé de collines, étroit, avec un méchant village sur le penchant d'une de ses collines qui s'appeloit Marly. Cette clôture sans vue, ni moyen d'en avoir, fit son mérite. L'étroit du vallon où on ne se pouvoit étendre, y en ajouta beaucoup. Il crut choisir un ministre, un favori, un général. Ce fut un grand travail pour dessécher le cloaque de tous les environs qui y jetoient leurs voiries, d'y rapporter des terres; enfin l'hermitage fut fait. Ce n'étoit que pour y coucher trois nuits du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année, avec une douzaine au plus de courtisans en charges, et des principaux. Peu à peu cet hermitage fut augmenté; et

d'accroissement en accroissement, les collines furent taillées pour faire place et y bâtir, et celle du bout largement emportée pour donner au moins une échappée de vue fort imparfaite.

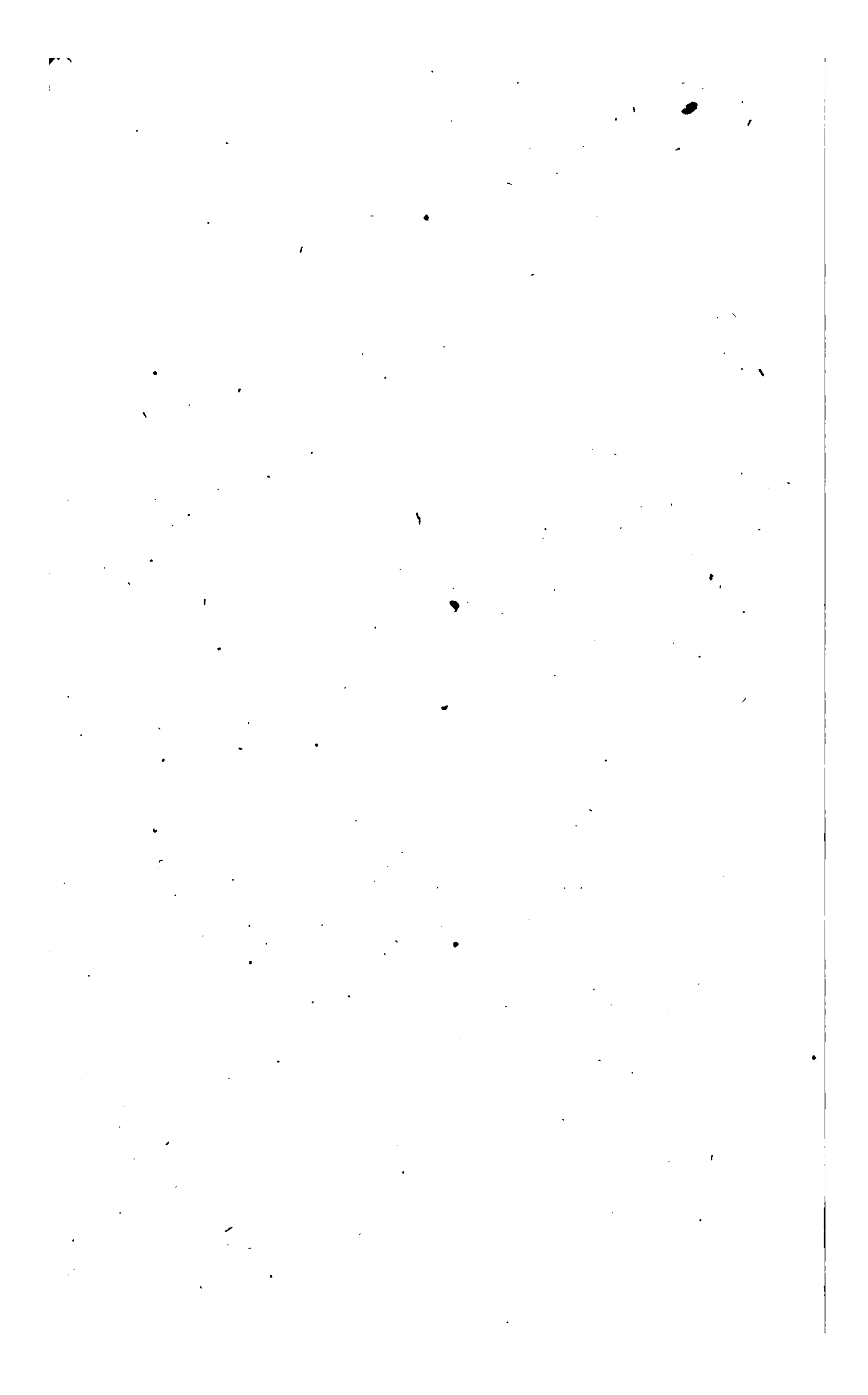
Enfin en bâtiments, en jardins, en eaux, en aqueducs, en ce qui est si connu et si curieux sous le nom de machine de Marly, parcs, forêts renfermées, statues &c. Marly est devenu ce qu'on le voit, tout dépouillé qu'il est depuis la mort du Roi; en forêts toutes venues et touffues qu'on y a apportées; grands arbres de Compiegne et de bien plus loin encore, sans cesse, dont plus des trois quarts mouroient, et qu'on remplaçoit aussitôt; en vastes espaces de bois et d'allées obscures, subitement changées en immenses pieces d'eau où on se promenoit en gondoles, puis remises en forêt à n'y pas voir le jour le moment après qu'on venoit de les planter. Je parle de ce que j'ai vu, en six semaines, en bassins changés cent fois, en cascades de même à figures successives, et toutes différentes; en séjours de carpes ornés de dorures et de peintures les plus ex-

quises, achevées et rechangées, et rétablies autrement par les mêmes maîtres; et cela, une infinité de fois; cette prodigieuse machine avec ses immenses aqueducs, ses conduits et ses réservoirs monstrueux consacrés à Marly, sans plus porter d'eau à Versailles.

C'est peu dire, que Versailles, tel qu'on l'a vu, n'a pas coûté Marly; et si on y ajoute les dépenses de ces continuels voyages, qui devinrent enfin, au moins, égaux aux séjours de Versailles, souvent presque aussi nombreux, et, tout à la fin de la vie du Roi, le séjour le plus ordinaire, on ne dira point trop sur Marly seul, en comptant par milliars. Telle fut la fortune d'un repaire de serpents et de charognes, de crapauds et de grenouilles, uniquement choisi pour n'y pouvoir dépenser.

Tel fut le mauvais goût du Roi en toutes choses, et son plaisir superbe de forcer la nature, que, ni la guerre la plus pressante, ni sa dévotion, ne purent émousser.

Fin du Tome I des Mémoires d'Etat et Militaires du Regne de Louis XIV.



N O T E S,

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Des matières contenues dans le Tome I. des

MÉMOIRES D'ÉTAT ET MILITAIRES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU REGNE DE LOUIS XIV.

Extraites du porte-feuille du Duc de Saint-Simon, de plusieurs autres porte-feuilles des Seigneurs ses contemporains et de quelques Mémoires imprimés.

NOTE PREMIÈRE.

Sur l'ambition et le caractère de Louis XIV. Portrait de son gouvernement & résumé des principes de ce Monarque.

Article tiré des **MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE RICHELIEU**, Tome I, page 217.

Pour servir de supplément à tout le Livre I des MÉMOIRES DU RÈGNE DE LOUIS XIV, et spécialement au §. I.

TANT que le despotisme a régné en France les histoires ont été traitées, en général, dans le ton servile ou faux, qu'on connoît aux prédicateurs dans les oraisons funèbres, aux académiciens dans leurs éloges, aux historiographes pensionnés dans leurs ouvrages commandés.

Aussi, malgré ce nombre prodigieux d'ouvrages sur l'histoire de France que nous avons, et dont le seul Catalogue forme cinq volumes in-folio, sous le titre de *Bibliothéque historique de la France*, nous ne pouvons point nous flatter d'avoir une histoire comme nous avons des chefs-d'oeuvres dans tous les genres.

Le temps est arrivé d'écrire les annales de la France, parce que la liberté est l'ame de l'histoire, et parce qu'il est permis aujourd'hui de juger les hommes d'état et de mettre dans la balance des historiens, les Rois, les hommes d'état et les peuples.

On peut juger des progrès qu'a fait en France la liberté, par ce portrait de Louis XIV que nous tirons des Mémoires du Maréchal de Richelieu, ouvrage écrit dans la bibliothéque de ce Seigneur, par M. l'Abbé Soulavie, sur des pièces originales qu'on lui fournissoit et qu'on a mis en vente à Paris chez Buisson : ce n'est point sans doute dans

cette bibliothéque qu'il a trouvé ce portrait de Louis XIV, quelque vrai qu'il soit.

Le Maréchal de Richelieu avoit été présenté à Louis XIV dès 1710. Les cinq dernières années de son règne sont la matière du Tome I. de ses Mémoires, et dans le chapitre des principes de Louis XIV *sur la puissance des Rois*, l'auteur des mémoires s'exprime de cette sorte en parlant des commissions.

„ Ainsi tout fut amovible et commissions
„ ministérielles en France, dans les affaires
„ qui avoient de l'influence sur les esprits,
„ dans celles où il s'agissoit de puissance,
„ d'autorité, d'espionnages, de jugemens,
„ pour des objets qui regardoient les Mini-
„ stres ou les corps; on ne laissa à l'ancien-
„ ne magistrature, que le pouvoir de juger
„ les différends des citoyens entr'eux, leurs
„ litiges pour affaires d'intérêt et de négoce;
„ le roi leur ôta la connoissance de toute po-
„ lice générale, toute influence quelconque

„ sur les peuples, la prérogative de faire des „ remontrances, et celle d'avertir le Roi des „ erreurs des Ministres et de sa cour. Le „ Roi vouloit se mêler de tout, gouverner „ toutes les affaires, diriger tous ses Mi- „ nistres, régler, ordonner, arranger toutes „ choses, remédier à tous les abus, exercer „ toute sa puissance, former même ses Mi- „ nistres, diriger ses Généraux, et jusqu'aux „ Directeurs de ses bâtimens ; il vouloit „ être Général, Magistrat, Juge, exercer „ même la fonction de punir, comme un „ Lieutenant - criminel, par ses lettres de „ cachet ; jamais il n'exista dans le monde „ un aussi puissant Monarque, jamais Sou- „ verain ne mérita, à plus juste titre, le „ nom de *Grand*, jamais Roi ne sut réunir, „ aussi intimement, le pouvoir législatif, „ exécutif, judiciaire et militaire ; jamais „ Souverain n'exerça à la fois tous les pou- „ voirs, aussi long-temps ; c'est dans ce sens „ seul qu'il mérite ce nom de *Grand*. Un „ siècle d'illusion, porté au beau et à l'éclat, „ plutôt que vers l'utilité réelle ; une foule

„ d'artistes célèbres par lui repus et logés;
„ des panégyristes caressés et pensionnés,
„ des jésuites intrigans qui le gouvernèrent,
„ un clergé avide, qu'il sut maîtriser et qu'il
„ récompensoit, des Seigneurs qu'il enri-
„ chissoit, et qu'il appelloit des héros, dans
„ leurs succès, les talens distingués dans le
„ Royaume et hors du Royaume, qu'il at-
„ tachoit à son char, des académies de pein-
„ tres qui exprimoient sur la toile ses actions,
„ des poëtes qui le chantoient, des historiens
„ qui en faisoient l'éloge, des académies qu'il
„ fondoit, qu'il dotoit, qu'il asservissoit
„ autour du trône, une génération d'ambi-
„ tieux, élevés dans l'art de la flatterie, et
„ dans les principes détestables, qu'on n'é-
„ toit rien en France que pour le Roi et
„ par le Roi, la Nation, presqu'entière,
„ qu'il enivra de ses succès, l'Espagne qu'il
„ soumit à son petit-fils, et tout ce qu'il y
„ avoit de sujets portés, de leur naturel, à
„ l'adulation, à la décoration, aux grandes
„ apparences; voilà quels furent les person-
„ nages, les corps et les intéressés qui lui

„ donnèrent le nom de Grand, le nom de
„ Puissant et d'Immortel ; voilà les voies
„ qui conduisirent le Roi à cette situation
„ élevée, sur laquelle il ne cessa de se main-
„ tenir, même dans ses plus grands revers.

„ Mais deux millions d'hommes prescrits,
„ ou exilés, ou embastillés pour leur croyan-
„ ce, des ennemis outragés par les actes de
„ barbarie exercés par ses généraux, son
„ peuple même, ce peuple aimable, qui
„ répandit des fleuves de sang, pour l'ex-
„ travagante gloire militaire du Roi ; ce peu-
„ ple qu'il exténua, qu'il appauvrit pour
„ alimenter sa vanité, pour élever ses châ-
„ teaux ; ces horribles prisons d'état souvent
„ remplies pour des actes de vertu, de pa-
„ triotisme, pour les élans de la liberté si
„ chérie des François ; une nation gouver-
„ née avec la dureté d'un conquérant, dé-
„ pouillée de ses droits ; réduite à n'avoir
„ pour représentans qu'une magistrature si-
„ lencieuse, & perpétuellement frappée d'é-
„ pouvante ; les palais somptueux qu'il éleva,

„ les dépenses qu'ils occasionnèrent, la dette „ qui en résulta, qui n'a jamais été éteinte, „ qui ne l'est pas en 1785, qui ne le sera „ peut-être jamais, les banqueroutes palliées „ qu'il permit, ses enfans illégitimes qu'il „ plaça au faîte de sa hiérarchie monarchi- „ que, entre les Princes de son sang et les „ Pairs, et qu'il vouloit nous donner pour „ Rois si jamais sa race venoit à s'éteindre; „ ces commissions honteuses, instrument du „ despotisme qu'il honora, ces magistratures „ nouvelles, ces inquisitions d'état, son avi- „ dité pour le bien de ses sujets, tous ces „ moyens, ces objets, ces instrumens d'une „ ambition sans exemple, ne forceront-ils „ pas la postérité à considérer ce grand Roi „ comme le plus grand fléau, dont la Pro- „ vidence ait châtié le Royaume. „

Dans le Chapitre intitulé *Principes de Louis XIV, sur la condition de ses sujets*, l'auteur continue de cette sorte.

„ Nous avons vu comment Louis XIV éle- „ va une monarchie nouvelle, toute de com-

„ missions, et inconnue dans les âges précé-
„ dens; il nous reste d'analyser le systême
„ destructeur de la même Monarchie qu'il
„ décomposa; non de cette Monarchie libre
„ sous le règne glorieux des Charlemagne,
„ mais de cette Monarchie déjà vieillie sous
„ le sceptre de fer, que les derniers Rois de
„ la race des Valois avoient étendu sur la
„ France.

„ Le Roi Louis XIV, héritier de leurs
„ principes, destructeurs de toute liberté,
„ avoit conservé leurs maximes, leurs pro-
„ jets, leurs plans; il avoit des idées parti-
„ culières sur la nation, les pays d'états, la
„ ville de Paris, le clergé, la noblesse, le
„ peuple et les Ministres, qu'il est nécessaire
„ d'approfondir; car, si jamais la France se
„ régénéroit, cette connoissance peut être
„ utile: assez d'historiens ont écrit ce que
„ Louis XIV a fait de grand, les loix de
„ l'histoire ordonnent de montrer le tableau
„ de ce qu'il a détruit.

„ Dès l'âge de treize ans il avoit appris

„ de sa mère et de Mazarin, que les Etats-
„ généraux étoient des assemblées dangereu-
„ ses dont il falloit éloigner l'idée et le sou-
„ venir : cette Princesse, alors Régente du
„ Royaume, habilement conduite par Ma-
„ zarin, et pressée par la Noblesse d'assem-
„ bler les Etats, ne les refusa pas.

„ Instruite que dans une insurrection, le
„ refus en augmenteroit le desir; elle accorda
„ cette assemblée, qui, depuis long-temps,
„ n'étoit guères que l'épouvantail, que les
„ peuples, dans leurs mécontentemens, pré-
„ sentoient vainement aux Ministres préva-
„ ricateurs.

„ Marie de Médicis, femme d'Henri IV,
„ n'avoit pu les éviter en 1614, pendant sa
„ régence; mais si elle fut obligée alors de
„ les assembler, elle réussit dans le projet
„ coupable d'opposer les trois chambres en-
„ tr'elles, de les occuper de questions oiseu-
„ ses ou ridicules, et de les congédier avant
„ qu'elles pussent agir ensemble et de con-

„ cert, pour guérir la France de tant de ma-
„ ladies, dont les causes commencent dans
„ ce temps-là. La Régente étoit coupable
„ d'ailleurs d'un grand attentat contre la
„ Nation. Ayant dissipé les sommes amas-
„ sées par Henri IV, elle étoit intéressée à
„ la clandestinité des opérations de son gou-
„ vernement.

. . . .

„ Anne d'Autriche, sa belle-fille, mieux
„ conduite par Mazarin, convoqua l'Assem-
„ blée en 1651, elle écrivit aux Baillifs,
„ aux Sénéchaux, et indiqua à Tours les
„ États : l'Anjou, le pays Chartrain, le
„ Languedoc, et presque toutes les provin-
„ ces formèrent des assemblées provinciales
„ et préliminaires pour les élections, tan-
„ dis que l'adroit Mazarin travailloit à em-
„ pêcher la réunion des députés. Une as-
„ semblée si nouvelle inspira des craintes;
„ on fouilla dans les archives nationales :
„ Mazarin, qui redoutoit les corps et les
„ droits, et qui apperçut des insurrections
„ du bas clergé contre le haut, étouffa cette

„ assemblée avant son organisation, qui resta
„ toujours désunie et dissipée avant même
„ qu'elle s'assemblât.

„ Elevé dans ces craintes et dans ces prin-
„ cipes, Louis XIV ne cessa d'éloigner toute
„ affaire, qui eût pu renouveller la demande
„ des Etats-généraux; il fit si bien oublier
„ à la Nation ses droits primitifs, ses an-
„ ciennes assemblées, que sous la régence
„ du Duc d'Orléans, la demande des Etats
„ par le Roi d'Espagne, fut traitée de sédi-
„ tieuse; Colbert lui-même châtia Mezeray,
„ et lui ôta une pension alimentaire, pour
„ avoir soutenu les droits de la Nation dans
„ la sanction de l'impôt. On a vu comment
„ le Roi éluda encore la demande des Etats
„ que firent d'abord quelques Hollandois;
„ et ensuite l'Angleterre pour la sûreté des
„ traités.

„ C'est ensuite sous le long règne de
„ Louis XIV, que se fortifia la funeste
„ maxime qu'aucune assemblée ne pouvoit

„ se former dans le Royaume sans la permission du Roi, et que dans toutes celles „ qu'il lui plaisoit de convoquer, aucun sujet n'avoit le droit de parler sans la permission royale; il persuada toute la France „ que ces assemblées n'étoient que des conseils, que les lits de justice n'étoient qu'une „ forme, une pure cérémonie, pour la publication des volontés royales; les Etats-généraux n'étoient plus ces assemblées primitives qui chassoient les dynasties royales, „ corrompues ou oppressives, et qui créoient „ les rois; mais un concours de François, „ pour l'ampliation de leur conseil, où la „ volonté royale seule faisoit la loi; les Ministres n'étoient que les scribes qui les dirigeoient, et les cours de Parlement, des „ instrumens passifs, des machines mises en „ action pour les exécuter; telle étoit l'idée „ que le Roi sut inspirer à sa Nation, et „ aux jurisconsultes, pendant tout un règne, „ dont la durée fut le plus grand fléau.

„ En effet, il vit les générations se renou-

„ veller, et perdre la mémoire de notre an-
„ cienne liberté ; il vit la France se courber
„ peu-à-peu sous la verge de fer, dont il
„ arma ses Ministres ; il persuada à la moi-
„ tié de ses sujets, que la Bastille étoit né-
„ cessaire à l'Etat, au bien des familles, et
„ que les punitions secrettes et arbitraires,
„ étoient infligées à chacun pour son bien,
„ appellant les lettres de cachet des faveurs
„ royales, dont on ne pouvoit se plaindre ;
„ et s'il n'osa jamais publier qu'il étoit le
„ maître absolu des biens de son Royaume,
„ sans cesse il se comporta en suivant ce
„ principe, se faisant environner de troupes
„ victorieuses, qu'il tournoit, après leurs
„ exploits imposans, contre ce peuple même
„ qui les alimentoit.

„ L'éligibilité des places, des emplois, des
„ dignités même, est le témoignage de la
„ liberté des peuples ; la vénalité, au con-
„ traire, et les droits de naissance hérédi-
„ taires, sont les signes caractéristiques des
„ monarchies qui vieillissent, ou que les

„ temps et les moeurs ont prostituées au pou-
„ voir arbitraire des tyrans, ou qui crou-
„ pissent dans l'ignorance.

„ Cette éligibilité étoit odieuse au Roi
„ Louis XIV; elle étoit, dans son sens, trop
„ contraire à l'esprit monarchique. Le Roi
„ seul devoit choisir les Gouverneurs des
„ Provinces, les généraux, et tout ce qui
„ commandoit dans le militaire; lui seul
„ pouvoit élever dans l'Eglise à l'épiscopat;
„ souvent il laissoit à chacun de ces person-
„ nages le choix des grades subalternes, pour
„ que tous les ordres de l'Etat fussent sou-
„ mis au rang supérieur, et pour qu'aucune
„ place ne dépendît de la volonté des égaux,
„ ce qui eût détourné les sujets de la sub-
„ ordination et de la servitude auprès des
„ grands. Quand il faisoit la conquête, en
„ Allemagne, de quelque ville épiscopale,
„ dont le Chapitre avoit le droit d'éligibilité,
„ sur-le-champ il usurpoit ce droit. Par un
„ bref du Pape, il coloroit son entreprise,
„ et nommoit à l'épiscopat celui qu'il choi-
„ sissoit

„ sissoit lui-même. Il ôta ainsi à des abbayes „ de filles, le droit d'élire leurs Abbesses; „ et quand ces religieuses fermoient leurs „ portes pour exercer leurs droits, on les „ fracassoit militairement, on violoit leurs „ asyles, on les emprisonnoit, on les trans- „ portoit dans d'autres couvens. Il fit casser „ l'élection de l'Abbé de Clugny par le mê- „ me principe, et il y établit d'autorité un „ Cardinal.

„ Dans les Pays d'Etats, les Provinces „ avoient conservé le droit d'élire leurs offi- „ ciers périodiquement. Le Roi voulut les „ rendre permanens, et les maintenir, non „ sous la puissance des Etats, mais sous sa „ propre puissance; tandis qu'il fit déclarer „ que le Pape, qui s'étoit soustrait lui- „ même au pouvoir des Conciles, étoit sou- „ mis aux décisions de ces assemblées géné- „ rales de l'Eglise. Ainsi il vouloit bien „ être absolu chez lui; mais quand le „ pouvoir du Pape diminuoit sa puissan- „ ce, il vouloit que le Souverain Pontife

„ fût lui-même soumis au reste de l'E-
„ glise.

„ Les Municipalités de ses Provinces su-
„ birent le même sort. Le patriotisme au-
„ trefois élevoit un citoyen aux charges
„ publiques: le Roi créa des charges véna-
„ les, qui assujettissoient le François à l'au-
„ torité achetée.

„ C'est cette ambition de tout faire, de
„ tout régir lui-même, ou par des commis,
„ qui fit perdre à la plupart des autres pro-
„ vinces leurs anciens états. Il avoit reçu
„ le plan de ces destructions de mon grand
„ oncle, qui ne pouvoit tolérer que le Roi
„ traitât avec une province, avec des Offi-
„ ciers municipaux de villes, avec la No-
„ blesse et le clergé ses sujets, de la con-
„ cession de l'impôt. L'Auvergne, la Nor-
„ mandie, la Champagne, le Dauphiné, la
„ Provence, la Franche-Comté, perdirent
„ ainsi peu-à-peu leurs assemblées et leur
„ organisation politique en pays d'états; et

» si le Languedoc, si la Bretagne les con-
» servèrent, c'est que leur voisinage des
» Puissances ennemies, le mécontentement
» de ces Provinces, leur attachement par-
» ticulier à des privilèges anciens, fut pour
» le Roi un objet de considération. Les
» Provinces de l'intérieur furent seules sacri-
» fiées sans danger; le Roi en fut le maître
» absolu; il les abandonna à la rapacité, tou-
» jours impunie, des Intendans, et au fléau,
» si honteux pour un peuple libre, des im-
» positions arbitraires.

» Les Parlemens étoient les seuls corps qui,
» dans la capitale et dans les provinces,
» pussent représenter, en quelque sorte, et
» en forme d'*état au petit pied*, le peuple
» françois, autrefois si souvent assemblé pour
» sa législation. Mais le Roi eut le plus grand
» soin d'éloigner de ces cours et la connois-
» sance des affaires municipales et celles d'ad-
» ministration, qu'on traitoit dans les assem-
» blées des pays d'états; c'est même à son
» règne tout militaire, que prend racine

„ cette animosité respective, qui fit si long-
„ temps gémir les citoyens, et qui existoit
„ entre la Noblesse de cour et la Noblesse
„ de robe. Ici commence encore à se ma-
„ nifester la haine ridicule des Pairs contre
„ le Parlement, et les différends intermina-
„ bles entre la Magistrature et le Clergé.
„ Le Roi dominoit sur toute cette puissante
„ aristocratie, bien divisée et bien animée;
„ et quand un parti le supplioit de le pro-
„ téger, le Roi répondoit froidement qu'il
„ laissoit la liberté de vider les différends à
„ leur aise, et il ne les jugeoit que quand
„ il craignoit quelques suites fâcheuses pour
„ sa toute-puissance.

„ C'est sous ce Monarque sur-tout que se
„ multiplièrent les commissions, les actes
„ arbitraires de son conseil, souvent exécu-
„ tés militairement, malgré l'esprit et la
„ lettre de la loi, et ces cassations de tout
„ acte du Parlement favorable à la liberté
„ des peuples et au droit public; ne cessant
„ de retenir cette Cour dans la simple fonc-

„ tion de juger. Et qui ignore la scène scan-
„ daleuse du commencement de son règne,
„ quand il alla au Parlement, un fouet à la
„ main et en bottes, ordonner l'enregistre-
„ ment de ses volontés. Un siècle entier,
„ digne d'être effacé de nos annales, a applaudi
„ à la brutale impétuosité de ce trait.

„ Les membres du Parlement ainsi avilis,
„ et menacés du fouet du sultan, redoutoient
„ même de juger les procès contre quelque
„ famille attachée à la Cour; et c'étoit un
„ acte d'héroïsme que de se montrer ma-
„ gistrat intègre et juste envers les amis de
„ ce grand Roi. „

On voit par ce passage que l'âge des éloges est passé et que les temps historiques sont arrivés en France pour les Princes.

NOTE SECONDE.

Sur la vanité du Roi dans son jeune âge : présage de sa vanité future.

Pour servir d'addition au Livre I.

Le Roi Louis XIV avoit donné, dès sa tendre jeunesse, des preuves de son caractère orgueilleux. Les Prévôt des marchands et les Echevins ayant résolu de faire poser dans la cour de l'hôtel-de-ville, sur un piédestal, la statue du Roi en marbre blanc, qu'ils avoient fait faire, s'y rendirent le 23 juin 1654, veille de la Saint-Jean, pour ne pas commander une fête que le peuple, encore mécontent et enclin aux soulévemens, n'auroit pas goûté. On éleva la statue demi-heure avant que d'allumer le feu ; les archers firent une décharge de mousquetterie, au son des fanfares et des tambours. La statue en marbre blanc avoit cinq pieds et demi, il étoit habillé en César, en manteau à la romaine semé de fleurs de lys, et il fouloit

aux pieds LA FRONDE, sous la figure de la rebellion, et montroit, avec son sceptre, qu'il l'avoit réduite à ses pieds.

Cette statue avoit la figure d'un jeune homme refrogné, avec un cimetere en main et une tête de chat, foulant un jonc rompu.

Cette figure étoit sur un piédestal de quatre pieds huit à neuf pouces, elle resta en place jusqu'en 1687.

Le Roi vint manger à l'hôtel-de-ville, dans une fête de réjouissance; et comme il en descendoit, s'étant retourné, il dit, *cela n'est plus de saison.*

La nuit même on enleva la statue, qui fut portée à Clessy dans une maison de campagne du Prévôt des marchands Fourcy, et la statue fut remplacée deux ans après par une autre qui y est en bronze.

Cette note est extraite des Mémoires manuscrits du Comte de Maurepas, Tome I.

NOTE TROISIÈME.

Sur la jeunesse de Louis XIV.

Continuation de la note précédente, pour servir d'addition au §. III.

Note extraite des manuscrits de Colbert.

LOUIS XIV à COLBERT.

Saint-Cloud, le 2 mai 1664.

DEPUIS que je ne vous ai vu, il m'est venu une pensée qui me coûtera un peu cher; mais elle fera plaisir à bien des gens qui sont ici, dont les Reines sont les premières. Je voudrois faire une loterie comme celle que M. le Cardinal fit, c'est-à-dire, qu'il n'en coûte rien à personne qu'à moi. Je serai bien aise de surprendre le monde, et pour cela je n'en ai parlé qu'aux Reines. Je ne veux pas qu'elle soit de plus de trois mille pistoles, lesquelles étant bien employées me feront avoir bien des bijoux; car des hardes je n'en veux point. Songez-y aussitôt

que vous recevrez ce billet, et essayez de trouver dans peu de temps tout ce qu'il y aura de joli et d'agréable dans Paris : comme personne n'en saura rien, vous aurez plus de facilité et meilleur marché. Vous verrez, dans le mémoire ci-joint, les choses que je desire à-peu-près. Aussitôt que vous recevrez cette lettre, faites-moi réponse, et me dites ce que vous pensez qu'on pourra faire.

Je veux le gros lot de cinq cents pistoles, pour les autres je ne m'arrête pas à un prix fixe, et ce qu'il y aura de plus beau d'un prix médiocre, est ce que j'aimerai le mieux. On pourra avoir des bagues, des bracelets, des montres, des crochets, des étuis, &c. Il faut une cassette jolie pour enfermer tout, qui fera un lot en son particulier.

LOUIS XIV à COLBERT.

1664.

... Demain je vous dirai plus particuliérement mes intentions sur la loterie : je ne

laisse pas pourtant de vous envoyer les noms de ceux que je crois qui en pourroient être, afin que les ayant vus vous puissiez faire une espèce de projet de ce qu'il y aura, pour que je le voie demain matin quand vous viendrez au Conseil. Peut-être ne sera-t-il pas bien juste, ne pouvant pas encore savoir ce qu'on trouvera, mais on verra toujours quelque chose. La liste des noms est ci-jointe.

Pour la chambre de justice, il faut soutenir ce qu'on a fait, en continuant la conduite que j'ai prise, avec autant de force ou plus, s'il est nécessaire.

LISTE.

Les Reines, Mademoiselle d'Alençon, Madame la Duchesse (à côté *Aoster*, de l'écriture de Colbert), Madame de Soissons, Madame d'Armagnac, Madame de Baden, Mademoiselle d'Elbeuf, Madame de Créquy, Madame de Navailles, Madame de Hex, les Dames de Montausier, de Béthune, d'Humières, de Montespan, la Maréchale Du

Plessis, de Ganesson, de Rouvroy, les Demoiselles d'Arguian, de Coetlogon, de la Mothe, d'Ardenne, de Grancé, Madame de Marse, Mesdemoiselles de la Valliere, d'Arbigny, du Bellay, Dampierre, de Sienne, Madame et Mademoiselle de Brancas, les Dames de Crussol, de Beauvais, la Maréchale d'Estampes, Madame la Nourrice, la Signora Molina, Mademoiselle du Fouloux, et Madame de Langeron. (*Notes de l'écriture de Colbert.*)

NOTE QUATRIÈME.

Sur le sentiment que le Roi avoit de son pouvoir, et sur celui qu'il avoit pour sa capitale.

Pour servir d'addition au §. XXI.

Le Roi Louis XIV conserva toute sa vie un ressentiment plus ou moins exprimé contre les Princes et les grands qui agitèrent

l'État pendant sa minorité; il le témoigna toujours par un extérieur aussi froid qu'imposant aux Officiers municipaux de sa capitale; et le dépit intérieur d'avoir été forcé d'en sortir avec sa mère pendant sa minorité, fut le principe de l'anéantissement où il précipita peu-à-peu toute la Magistrature, et de cette espèce de nullité absolue où se trouvèrent les Seigneurs qui avoient levé l'étendard contre lui, et même leurs enfans.

Par un sentiment contraire, le Roi aimoit toutes les maisons qui avoient montré du caractère pour le maintien de son autorité, et particulièrement la maison de Richelieu, et jamais il n'écrivoit au père ni à l'ayeul du Maréchal de Richelieu d'aujourd'hui, sans leur parler de leur nom, que le Cardinal de Richelieu, fondateur de l'autorité moderne de nos Rois, avoit rendu célèbre.

Note extraite des mémoires du temps.

NOTE CINQUIEME.

Sur le ministère de Mazarin pendant la jeunesse de Louis XIV, sur les détails d'administration et de gouvernement entre Colbert et Mazarin, et sur des anecdotes curieuses et inconnues de ce temps-là sur Fouquet.

Pour servir au §. I, du Livre I.

NOUS avons imprimé en deux colonnes cette lettre précieuse; car dans l'original, le Ministre répond à la marge et à côté ses observations ou ses ordres.

LETTRE de M. Colbert à M. le Cardinal Mazarin.	Réponse.
A Paris ce 1 Octobre 1659.	
Votre Eminence trouvera ci-joint un mémoire qui m'est	*J'ai reçu le mémoire et achevé de le lire un moment auparavant*

échappé des mains, quoique je sache bien qu'il ne contienne que les ombres d'une connoissance dont Votre Eminence a toutes les lumières. S'il y a quelque chose qui ne lui plaise pas, je la supplie de le jetter au feu dès la première page. Au surplus Votre Eminence verra bien, combien il est important qu'il demeure secret.

que M. le Sur-intendant fut arrivé.

J'ai été bien aise des lumières que j'en ai tiré, et j'en profiterai autant que la constitution des affaires présentes le peut permettre.

Je vous dirai seulement que M. le Sur-intendant me faisant des plaintes des discours que Hervau tenoit à son préjudice, disant à ses plus grands confidents que lui (Sur-intendant) retiroit l'intérêt des finances, que c'étoit une chose résolue; qu'il agissoit en cela de concert avec vous, et que vous l'aviez conseillé

de tenir le tout bien secret ; et que connoissant, comme vous faites, le Sur-intendant, il ne falloit pas dire un mot qu'on ne poussât au même temps l'affaire jusqu'au bout, parce qu'autrement demeurant en place il se seroit vengé.

Il m'a ajouté que vous ayant pratiqué long-temps, il avoit eu le moyen de vous connoître un peu, et qu'il ne doutoit pas que vous n'ayez pas pour lui même la même affection que par le passé ; s'étant apperçu que depuis quelque temps vous lui parliez froidement,

quoiqu'il ne vous eût pas donné sujet à cela, ayant pour vous la dernière estime, et ayant toujours acheté avec la dernière passion d'avoir votre amitié, sachant d'ailleurs l'affection et la confiance que j'avois en vous, sur quoi il s'est fort étendu, ne lui étant pas échappé une parole, qui ne fût à votre avantage ; et se plaignant seulement de la liaison dans laquelle vous étiez entré avec Hervau et l'Avocat-général Talon, à son préjudice ; et d'autant plus que vous ne pouviez pas douter que sans tous ces préparatifs, je n'avois qu'à dire un mot pour

pour se retirer et me remettre, non pas seulement la Sur-intendance, mais la charge de Procureur-général.

Et sur ce que je lui ai témoigné d'être étonné de ce qu'il me disoit, puisque je n'en avois la moindre connoissance, et au contraire pouvant répondre que vous m'aviez toujours parlé de lui, comme de la personne du monde dont vous estimiez le plus les grandes lumières et talens ; et, qu'après son départ, vous ne m'aviez rien mandé au contraire.

Il m'a répliqué qu'il savoit dans la source

tout ce qu'il m'avoit dit, et en outre que Hervau vous avoit donné plusieurs mémoires, et que si je n'en avois reçu un touchant les finances; je le devois recevoir bientôt, car il étoit assuré que vous y travailliez.

Ce sont les paroles précises qu'il m'a dit: et vous pouvez aisément vous imaginer à quel point j'en ai été surpris; mais je me suis démêlé ensorte de tout cela, que le Sur-intendant est demeuré persuadé que vous ne m'aviez rien mandé à son préjudice; mais non pas que ce qui s'est passé à Paris soit

autrement de ce qu'il m'a dit. Tout ce que je puis dire c'est que je mettrai toutes pièces en oeuvre pour renvoyer le Sur-intendant, persuadé que vous ne m'avez rien mandé, et que vous pouvez parler et vous éclaircir avec lui en cette conformité, car je reconnois qu'il souhaite sincèrement de bien vivre avec vous, et profiter de vos conseils, m'ayant dit que d'autres fois vous les lui donniez avec liberté ; ce que vous ne faites pas depuis quelque temps.

Hervau n'a été jamais secret ; et par le motif d'une certaine

vanité qui n'est bonne à rien, dit à plusieurs personnes tout ce qu'il sait ; ainsi je ne doute pas que ses discours n'ayent donné lieu au Sur-intendant de pénétrer les choses qu'il m'a dit.

J'envoye de plus à Votre Eminence une lettre que j'ai reçue de mon frère, contenant la relation d'un voyage qu'il a fait par curiosité dans quelques-unes des principales villes d'Allemagne, et dans les Cours de Baviere et du Duc de Wirtemberg, y ayant peut-être quelque chose qui agréera à

Je la verrai avec plaisir.

Votre Eminence dans cette relation.

L'affaire des Nobles de Normandie va toujours son train, je suis toujours en quête du sieur d'Annery, l'arrêt du grand Conseil par lequel lui, Crequy et Moulin-Chapelle ont été condamnés à avoir la tête tranchée en effigie fut hier exécuté avec grand concours de peuple à la Croix de Tirouer, mais Votre Eminence sera peut-être surprise d'apprendre que dans les informations qui ont été faites, le Marquis de Chandenier s'y est trouvé compris de tel-

C'est un grand avantage d'avoir découvert Chandenier.

le sorte que le grand Conseil à décrété d'ajournement personnel contre lui, ensorte que s'il ne compare, l'ajournement personnel sera converti en prise de corps, et ainsi la procédure sera continuée.

Quant à d'Annery j'ai mis des espions par toutes les maisons des personnes qui peuvent avoir quelque habitude avec le Cardinal de Retz, ayant appris même que Madame de Senecé avoit ci-devant sa fille chez elle, et qu'elle l'avoit été mettre depuis trois jours en

Je n'ai rien à répliquer sur ce qui se fait à l'égard des Nobles de Normandie, et particulièrement d'Annery, mais à louer toujours vos diligences, qui ne peuvent être plus grandes et mieux appliquées.

religion à Chaillot, et craignant que ledit d'Annery seroit ici venu pour donner l'ordre à cette action, j'ai mis des espions à l'entour de la maison de ladite Dame, et j'ai mis des gens armés pendant la nuit passée aux environs de la Croix du Tirouer pour voir s'il ne seroit point venu à Paris pour enlever son effigie, tout cela a été jusqu'à présent inutile, et je commence à désespérer de le pouvoir découvrir, et si les gens que j'ai mis aux deux bacqs sur la riviere d'Oise et de Seine, où l'on m'a dit

qu'il devoit passer pour s'en retourner en Normandie ne réussissent, je crains fort que toutes mes diligences ne soient fort inutiles.

Le Procès des Bonnessons s'instruit toujours, et je ne crois pas qu'il puisse échapper.

J'ai reçu la lettre de M. de Mantoue que Votre Eminence m'a envoyée, et il est vrai qu'elle est fort avantageuse pour se parer de la protestation.

J'ai été bien surpris de voir par la réponse de Votre Éminence du 22, qu'elle n'avoit point encore la petite

J'ai reçu les cinq cassettes que vous avez envoyées par les ordinaires, compris celles que Mont-Gaillard m'a

cassette envoyée par l'ordinaire du 14. J'ai été aussitôt à la poste pour savoir d'où cela pouvoit être provenu: les principaux commis m'ont assuré que la cassette avoit été laissée à Bordeaux, entre les mains du Maître de la poste, par le courier qui étoit parti de Paris, nommé la Damoiselle, et qu'assurément ce manquement étoit provenu du courier de Bayonne, qui ne s'en étoit point voulu charger, et les commis m'ont assuré que Votre Eminence l'auroit à présent reçue ; c'est de quoi j'attendrai des

apportée ; mais le malheur veut qu'elles ne me peuvent servir de rien, n'étant pas encore arrivée la caisse marquée 63, *qui devoit arriver à Bordeaux le* 26 *du passé, à ce que vous m'avez mandé, parce que contenant les rubans, cordons et gands, je devois envoyer cela avec les autres choses qui sont dans les petites cassettes à Mont-Louis, et tout présentement je viens de recevoir des lettres de Bordeaux qui me disent, que la voiture avec laquelle venoit la caisse marquée* 63 *n'étoit pas encore arrivée le* 14 *de ce mois et je ne sais à quoi attribuer*

nouvelles avec beaucoup d'impatience.

cet accident qui empêche l'exécution de mes projets, sans espérer d'y pouvoir remédier ; car je suis à la veille de partir d'ici pour Toulouse.

Ayant fait dès l'année passée quelques provisions de vin de Cuissy pour la bouche de Votre Eminence pour l'arrière-saison, et craignant que les vins de Gascogne qui ne sont pas estimés bien sains, ne lui fassent mal, j'envoie demain une charettée de vivres, chargée de deux pièces de ce vin qui est sur la lie, et trois quarteaux en

Je suis bien aise que vous vous soyez avisé de m'envoyer du vin, ce sera un grand regal s'il peut arriver sans se gâter.

cent vingt bouteilles de deux pintes chacune, je souhaite fort que Votre Eminence le trouve bon.

J'envoie aussi sur la même charette les épées et baudriers contenus au mémoire ci-joint; je crains que Votre Eminence ne les trouve un peu chers; mais elle les trouvera belles à proportion.

Je dirai demain à M. et Madame la Maréchale de l'Hôpital la réponse que Votre Eminence m'ordonne de leur faire.

La tapisserie des Actes des Apôtres que

j'ai achetée de l'Abbé le Normant est composée de sept pièces de trois aunes et demie de hauteur et de trente-cinq aunes et demie de tour.

J'ai parlé au sieur Courtet et à sa femme, mais j'avoue à Votre Eminence que je n'ai jamais vu de gens si fermes, ils soutiennent que les ferrets d'aiguillette de diamans, n'ont jamais été estimés que 2000 liv. et qu'ils ne peuvent pas donner le marché à moins de 28000 liv. ils demeurent d'accord que des deux montres qu'ils doivent

Bon.

fournir, il y en a une sonnante avec des diamans, Courtèt doit partir avec Madame la Princesse de Carignan, et portera le tout à Votre Eminence.

J'ai demandé à deux ou trois Orfêvres le prix de la façon de l'or en plats et assiettes, mais il n'y en a pas un qui m'aye demandé moins de 8 liv. ensorte que l'offre du sieur Lescot de le faire à 3 liv. 10 sols, ou 4 liv. est sans doute la meilleure.

Il faudra se servir de Lescot.

M. le Chevalier de Mont-Gaillard qui partit lundi dernier, porte l'une des deux

grosses montres que le sieur Lescot a fait faire.

Je fais travailler aux douze fournitures de cueilleres, couteaux et fourchettes d'or que Votre Eminence demande; comme aussi à tous les chapeaux, qui seront très-excellens, et particulièrement six gris et six noirs, qui seront fort extraordinaires. *Bon.*

Le sieur Lescot fait travailler à trois espèces d'or, le sieur Courtet à une et moi à deux, ensorte que Votre Eminence aura six espèces d'or toutes différentes. *Bon.*

Je fais faire outre cela deux épées de fer poli avec de l'or de rapport, par le Gai, fourbisseur du Roi, qui seront assurément d'une beauté extraordinaire, mais tous ces ouvrages ne peuvent être achevés que dans deux mois d'ici.

Bon.

J'envoie à Votre Eminence d'autres devises pour le Roi qu'a fait le sieur Douvrier, afin qu'elle choisisse celle qui lui agréera le plus, le sieur Varin travaille cependant aux médailles de dix et cinq pistoles.

Bon.

Pour la devise du Roi, il me sembleroit que celle du soleil, avec les paroles : Foecundis ignibus ardet, *seroit bonne : néanmoins je me remets à ce que vous voudrez, après avoir fait examiner toutes les autres aux connois-*

	seurs, et même je vous prie d'en retenir une pour moi, parmi celles que vous m'avez envoyées.
J'ai déjà envoyé le fond nécessaire pour le paiement d'un quartier à la garnison de Philisbourg.	*Bon.*
J'ai fourni 6000 liv. pour les fortifications de la Fere, et j'en pourrai encore fournir autant, étant difficile d'employer une plus grande somme pour cette année.	*Bon.*
Si Votre Eminence avoit la bonté de donner la commission des Etats de Languedoc à	*Je suis engagé depuis six semaines pour M. de Vertemont qui en cas qu'il y en doive a-*

M.

M. de Fontenay, avec M. de Besons; je crois qu'il s'en acquitteroit fort bien.

voir deux: mais il sera tout seul.

Je vous dirai en grande confiance (vous priant de n'en rien témoigner jusqu'à tant que je vous aie entretenu de vive voix) que je n'ai pas sujet d'être trop satisfait du sieur de Teron, au sujet de ma nièce, car après que j'ai fait rompre tout ce commerce, il n'a pas laissé de se faire de fête, et de rendre à mon insçu et de Madame de Venes des lettres à ma nièce avec grand secret; ce qu'il a fait valoir au Roi, dans ce dernier voyage de Bordeaux; et ayant reconnu par ce

que Blecia lui a dit d'avoir mal fait, et que ledit Blecia m'avoit informé de tout, il m'écrivit une lettre, me faisant excuse, s'il n'avoit rien communiqué à Madame de Venes, et me disant qu'il avoit bien résolu de me donner part de tout, et me demander en quelle manière il en devoit user à l'avenir : à quoi j'ai répondu qu'il ne devoit plus rendre aucune lettre, et qu'il avoit mal fait d'en rendre à l'insçu de Madame de Venes, je sais en outre qu'après son retour à la Rochelle, il fut entretenir ma nièce et mal à propos, car il faut aider à étein-

dre le feu, et ne pas porter matière pour l'allumer.

NOTE SIXIÈME.

Sur le séjour de Louis XIV à Versailles.

Addition au §. XX.

L'INCERTITUDE qui tourmente un Régent lorsqu'il prend les affaires du gouvernement ne demande pas qu'il s'éloigne de la capitale.

Aussi le Régent de France, le Duc d'Orléans, qui avoit besoin d'agir de concert avec le Parlement, de négocier, de se faire reconnoître, d'être populaire enfin, pour exercer la souveraine puissance au nom d'un Roi enfant, plaça sa Cour au Palais-royal, au lieu de la tenir à Versailles. On a vu dans le §. XX. de cet ouvrage ce qui engagea le Roi Louis XIV à l'établir à Versailles.

Voici quelques faits que nous tirons d'un manuscrit du temps, où sont déduites les raisons du retour de la Cour de Louis XV, malgré les raisons du Maréchal de Villars, du Duc de Saint-Simon et autres courtisans qui établissoient des raisons solides pour que le Roi fixât son séjour dans sa capitale.

„ Le Régent ne put jamais se persuader
„ que Dubois ne l'avoit engagé à transférer la
„ Cour à Versailles que pour l'éloigner des
„ affaires : le Régent ne les aimoit pas ; toute
„ contention d'esprit, tout réglement de vie,
„ qui l'obligeoit à consacrer des heures fixes
„ au travail, étoient pour lui d'un poids
„ insoutenable; il aimoit au contraire la li-
„ berté, et les divertissemens avec tous ses
„ compagnons de plaisirs qui réveilloient
„ par des voluptés nouvelles son esprit fati-
„ gué des travaux; et Dubois, qui connois-
„ soit ce penchant dans le Duc d'Orléans,
„ et qui savoit que de toutes ses passions,
„ celle de la liberté, de l'indépendance et
„ des plaisirs étoit la dominante, engagea si

„ bien les affaires, qu'il entraîna ce Prince
„ à aller demeurer à Versailles, surtout quand
„ il vit la régence bien établie entre ses
„ mains, et quand toute faction fut dissi-
„ pée, se faisant un mérite du retour de la
„ paix.

„ Il donna alors au Régent le dégoût du
„ travail et des affaires pour s'en emparer
„ exclusivement, pour devenir premier Mi-
„ nistre, pour dominer dans toutes les par-
„ ties de l'administration et du gouverne-
„ ment.

„ Le Régent fatigué d'être seul à Versail-
„ les, ne pouvant tous les soirs venir à Pa-
„ ris, ne pouvant tous les soirs appeller ses
„ *roués* à Versailles, éloigné par-là de ce
„ genre de vie qui étoit devenu pour lui
„ une habitude nécessaire, conçut le projet
„ de se reposer sur Dubois des affaires du
„ gouvernement, et Dubois dès ce moment
„ s'en empara, il fut déclaré premier Minis-
„ tre. „ (*)

(*) Note extraite des mémoires du temps.

La Nation, et surtout la capitale, ont paru desirér le retour de leur Monarque dans la ville de Paris, pour le voir régner au milieu d'un peuple qui a toujours aimé ses Rois, et qui ne les a pas aimés davantage depuis qu'ils se sont éloignés de la multitude et de leur capitale : ce rapprochement sera même favorable au Monarque et au peuple ; il nous fera ressouvenir de cette bonté du bon Henri IV, qui se promenant dans ses jardins des Tuileries, conversoit bonnement avec tout le monde ; et nous nous attacherons encore davantage, s'il est possible, à nos Rois.

Les Souverains de leur côté connoîtront mieux leur peuple, ils s'instruiront eux-mêmes comme le bon Henri, et n'apprendront plus, par des voies étrangères, la situation de leur peuple.

L'aristocratie françoise dans ce moment se plaint de voir le Roi au milieu de nous ; c'est qu'elle étoit intéressée à l'en éloigner et à

le séparer de la nation; et comme le Sultan se sépare des Turcs et s'environne du Divan, du Visir et des supôts du despotisme; ou comme les valets environnent le maître pour se rendre intéressans, de même les aristocrates vouloient-ils le posséder exclusivement, le garder, le servir; mais le Roi est au milieu d'un peuple fidelle, et l'amour des Rois est une vertu innée dans le coeur françois. Nous l'avons conservée cette vertu dans les horreurs même de nos troubles, et nous laisserons les Américains, les braves Flamands renverser le trône de leurs Souverains; nous, nous répandrons notre sang pour le soutien et la gloire du trône.

Mais nous anéantirons ces plantes parasites qui se sont attachées aux marches du trône et qui osent dire qu'il est des rangs intermédiaires entre les peuples et le Roi. Ncus empêcherons que le vice et la corruption des grands ne jettent de nouveau la Nation dans le besoin, dissipent les finances, et réduisent la Majesté royale à la situation pénible où les

Courtisans et les Ministres l'avoient jettée, à l'ouverture de l'assemblée des Notables. . . . Les grands et les Ministres, les courtisans et les favorites ont assez long-temps montré quels étoient leurs talens et leur vertu, ils ont gouverné assez bien les affaires de la France, comme on le voit; il est bien temps que le peuple fidelle qui alimentoit leur avarice leur en assigne les bornes: ce bon peuple ne les exclud pas des places ni des emplois, ni de la législature; il l'eût pu cependant, parce qu'en lui réside la plénitude de la puissance, et parce que quelques familles privilégiées l'avoient exclu des grades militaires, de la Cour, de l'Eglise, de la Magistrature, il se contente d'*oser* pénétrer dans les affaires d'Etat; n'en a-t-il pas la force, le moyen, le droit et les talens?

Note écrite le 25 *décembre* 1789, *par J. L. S.*

NOTE SEPTIÈME.

Sur les sommes considérables et secrettes que Louis XIV dépensoit chez l'étranger pour parvenir à ses buts. Remontrances de Colbert à cet égard.

Pour servir de supplément au Livre I. (*)

COLBERT A LOUIS XIV.

9 mai 1670.

M. de Lyonne m'a dit d'informer V. M. du préjudice qu'elle pourroit recevoir dans ses finances sur le payement de trois millions de la *grande affaire*. Si V. M. s'oblige de la fournir au pays où elle doit l'être, il

(*) Cette lettre étoit en un chiffre, si compliqué que malgré la clef et notre habitude à déchiffrer, nous avons employé quatre jours pour l'extraire: elle paroît importante et peut beaucoup servir à suivre quelque dénouement, développer quelque intrigue; mais il faut étudier pour cela à fond l'histoire du 9 mai 1670 pour approfondir l'anecdote. *Note de l'Editeur.*

faut que ce soit en espèces ou par change.... si c'est en espèces, il n'y a rien de si préjudiciable à l'Etat que de sortir une si grande somme tous les ans, et si cela continuoit quelques années, V. M. pourroit courir risque de voir une bonne partie de son abondance passer dans les pays étrangers. Si c'est par change, il est difficile de pouvoir dire, s'il sera possible et quand il le sera; le change augmentera certainement du double et peut-être davantage, ensorte qu'il causera une augmentation de dépense de quatre ou cinq cens mille livres. C'est ce qui m'a fait croire qu'il étoit bon d'insister que la somme fût payable à Paris.

Réponse du Roi.

De Bapaulme le 12 mai.

Je sais que vos raisons sont bonnes, je les connois pour telles, j'ai mandé qu'il falloit combattre jusqu'à la fin; mais, au pis aller, ne pas manquer la grande affaire : dites

à Lyonne ce que je vous mande, et voyez tous trois ensemble ce qu'il y aura à faire, si la réponse n'est pas encore faite.

NOTE HUITIEME.

Sur l'intérieur de la famille de Louis XIV, sur la première prise d'Avignon et des domaines du Souverain Pontife, et sur les Etats de Bretagne.

Pour servir d'addition au Livre I.

COLBERT A LOUIS XIV.

De Vincennes le 28 août 1663.

Monseigneur le Dauphin fut hier un peu indisposé des dents. Cette nuit il a fort bien dormi, en sorte qu'il a été aujourd'hui tout aussi gai qu'à l'ordinaire. J'envoye à M. le Tellier les dépêches ordi-

naires, lesquelles j'ai fait voir toutes à la Reine mère, à la réserve de trois que j'ai mises dans un paquet particulier.

Les Etats de Bretagne ont été ouverts le 22 de ce mois, la proposition y a été faite de deux millions cinq cens mille livres. Les députés ont témoigné beaucoup de satisfaction de la modération de V. M., ensorte qu'il y a lieu d'espérer qu'ils accorderont bientôt les deux millions auxquels V. M. s'est restreinte.

Après avoir pris possession, au nom de V. M., de la ville d'Avignon et Comté Venaissin, elle examinera, s'il lui plaît, s'il est du bien de son service d'établir quelqu'un pour faire la recette de tous les domaines et revenus qui appartenoient au Pape dans lesdites villes et Comté.

Réponses à la marge.

La moindre chose qui arrivera à mon fils dépêchez-moi aussitôt, afin qu'étant assuré

qu'il se porte bien, n'ayant pas de nouvelles, je sois en repos. Je me fie à vous, ne doutant pas que vous ne fassiez ce que je vous commande.

Je suis bien aise de ce que vous me mandez des Etats de Bretagne; je crois comme vous, qu'ils donneront les deux millions.

Je vois qu'il est bon d'établir quelqu'un pour recevoir les domaines en Avignon, songez à qui.

NOTE NEUVIÈME.

Sur les détails et la manière dont les Ministres étoient attentifs à plaire à Louis XIV, et sur les précautions du Roi pour ne point compromettre son autorité avec celle de ses Parlemens.

Pour servir d'addition au Livre I.

COLBERT A LOUIS XIV.

De Paris le 5 mai 1670.

MADEMOISELLE de Blois a eu la petite verole volante; ma femme a fait venir le sieur Brayer qui en a pris soin, grâces à Dieu elle est à présent presque quitte. M. le Comte de Vermandois est fort enrhumé, ce qui lui a causé un peu d'émotion. V. M. peut être assurée que ma femme en prend tout le soin qu'elle doit.

J'avois envoyé au Parlement de Rouen le réglement général des manufactures pour les registres purement et simplement, par les soins de M. Pellot, mais ce dit Parlement en a fait difficulté. Je supplie V. M. de me faire savoir si elle agréera que j'envoye ses ordres à M. de Beuvron, de les y porter pour les faire enregistrer par l'autorité de V. M.

Réponse du Roi à la marge.

M. de Beuvron est ici, voyez ce qu'il y aura à faire pour que je sois obéi par quelqu'autre moyen.

NOTE DIXIÈME.

Sur la vigilance du Roi à se conserver auprès des peuples l'obligation et le mérite des bienfaits qu'il leur accordoit, et sur ses manières avec les Parlemens quand ils tenoient la main fidellement à la solde des impôts.

COLBERT A LOUIS XIV.

De Paris le 5 août 1673.

IL faudroit, Sire, employer toute ma vie en remercimens des grâces que je reçois de V. M., elle veut bien pardonner à mon frère.

Dans les taxes des propriétaires des maisons bâties dans les fauxbourgs de Paris contre les défenses, il y en a un assez bon nombre qui appartiennent aux hôpitaux et maisons religieuses. J'ai suspendu jusqu'à ce que je pusse être informé des intentions de V. M. pour leur faire la grâce en son nom,

en

en cas qu'elle l'accorde, ou pour laisser agir les traitans.

Je dois dire à V. M. que le premier Président, le Procureur-général et tous les Magistrats tiennent fort exactement la main à l'exécution de l'édit des formules.

Réponse à la marge.

Mon intention est qu'on remette aux hôpitaux dont vous me parlez la taxe qu'on a faite; dites-leur plus tôt que plus tard, de manière qu'ils m'en ayent l'obligation.

Dites au premier Président, au Procureur général et à ceux qui font bien leur devoir, que je suis très-satisfait de leur conduite.

NOTE ONZIÈME.

Sur les précautions du Roi avant ses déclarations de guerre.

LOUIS XIV A COLBERT.

De Nancy le 19 septembre 1673.

Comme je vois que les choses se disposent à une rupture entre la France et l'Espagne, je crois qu'il est temps que vous avertissiez les marchands et que vous mandiez dans les ports que mes sujets prennent garde à eux. . . . Mandez-moi votre pensée sur ce qu'on pourra faire contre les Espagnols quand nous serons en guerre.

NOTE DOUZIÈME.

Sur l'orgueil de Louis XIV, il appelle des *chenilles* ses ennemis les plus redoutables, *les Allemands*.

RIEN ne prouve mieux que tout céde à un Roi qui met une suite à ses projets, qui a des règles dans sa conduite, et qui suit ses plans.

Louis XIV, à la fin de son règne, réussit à démembrer la puissance Autrichienne, à placer son petit-fils sur le trône d'Espagne. Voici comment il appelloit les Allemands en 1673.

A COLBERT.

De Nancy le 22 août 1673.

J'AI vu le mémoire que vous m'avez envoyé des fonds et des dépenses, il m'a fait beaucoup de peine; mais j'espère que vous

sortirez bien de tout ce qui est si important, je ne vous dis point ce que vous ferez payer préférablement, car vous savez ce qui est le plus important aussi bien que moi. Je pars jeudi pour aller en Alsace et me délivrer de la peine que *ces chenilles* me peuvent faire. J'espère que mon voyage sera court, mais il fera du train en Allemagne.

NOTE TREIZIÈME.

Sur les rapports du Roi avec les Evêques d'un caractère actif et remuant, et avec son clergé assemblé, et sur les détails de ses attentions pour sa maîtresse Madame de Montespan.

Les lettres que nous avons publiées du Roi à Colbert suffiroient pour apprécier le génie, les principes, le caractère du Monarque ; on le voit s'abandonner à son Ministre favori, lui faire part de ses affections, de ses principes, de ses ordres.

Mais cette lettre-ci montre mieux son style, son ton de maître, le Sultan enfin, qui veut, mais qui donne des formes agréables à ses ordres.

A COLBERT.

Du camp sur la hauteur devant Naye, le 15 juin 1675.

Je suis très-aise de la disposition dans laquelle j'assemble le clergé. J'espère que les suites feront voir la sincérité des paroles qu'on donne. Dites bien à M. l'Archevêque de Paris que je vous ai ordonné de lui témoigner la satisfaction que j'ai des soins qu'il prend pour que tout réussisse dans l'assemblée, comme je le puis desirer. Il me revient de tous côtés que le Sermon de M. l'Evêque d'Agen a été surprenant en tout ce qu'il a traité : je crois que le parti de l'envoyer à son diocèse auroit bien été aussi bon que de dissimuler. Mais puisque vous avez pris un parti après avoir consulté M. l'Archevêque, il ne faut plus que prendre garde à sa conduite, et s'il fait la moindre chose contre ce qu'il a promis, exécutez ce que je vous ai ordonné avant que de partir... Je suis très-aise que vous ayez acheté des

orangers pour Dagny, continuez à en avoir des plus beaux, si Madame de Montespan le desire.

NOTE QUATORZIÈME.

Pour servir de supplément au §. V. du Livre I. des Mémoires de Louis XIV, et pour servir à l'histoire de la guerre de 1688.

LETTRE de M. le Marquis de Villars à M. de Croissy.

à Vienne le 23 mars 1687.

MONSIEUR,

IL est arrivé quelques nouvelles par des voies indirectes de l'audience favorable qu'a eue le Comte de Lobkowitz : cela n'a pas causé peu de joie ici, et l'on en attend avec impatience la confirmation.

Les Moscovites auront enfin demain leur première audience : la dernière difficulté qu'ils ont faite, a été sur les trois révérences qu'ils refusoient de faire à l'Empereur, disant qu'on ne devoit trois révérences qu'à la sainte Trinité. Ils en ont fait plusieurs, soutenues par des raisons encore plus ridicules, mais je ne les crois pas dignes de vous être mandées.

LETTRE de M. le Marquis de Croissy à M. le Marquis de Villars.

à Versailles le 5 septembre 1687.

MONSIEUR,

COMME je suis persuadé que la voie de M. de Solozel sera fort sûre pour vous écrire je crois vous pouvoir confier que les sentimens que Sa Majesté a pour M. l'Electeur, sont qu'elle voit avec plaisir que, dans le temps qu'il expose sa vie pour le service de l'Empereur, et qu'il employe toutes ses trou-

pes pour lui acquérir toute la Hongrie, le dit électeur s'ôte en même temps les moyens de parvenir à la dignité impériale où Sa Majesté souhaiteroît de le voir élevé. Cependant, Monsieur, il ne faut pas douter que la Cour de Vienne ne fasse toutes les diligences possibles pour s'assurer de la pluralité des voix pour faire élire l'Archiduc Roi des Romains : et comme il n'y a point de Prince aujourd'hui dans l'Empire qui puisse faire à ce dessein un plus grand obstacle que l'Electeur, il est bon de lui en toucher quelque mot quand vous en trouverez l'occasion favorable, et de pressentir quelles sont ses pensées sur ce sujet, afin que Sa Majesté vous donne de plus amples instructions sur les engagemens dans lesquels vous pourriez entrer de sa part pour l'exécution de ce dessein.

Lettre du Roi à M. le Marquis de Villars.

Du 8 janvier 1688.

M. le Marquis de Villars, je ne doute pas que toutes les facilités que la Cour de Vienne donne à l'Electeur, de voir les personnes qui le peuvent abuser ou engager encore plus étroitement dans les intérêts de l'Empereur, ne fassent un grand obstacle à votre négociation; mais pour peu qu'il veuille ouvrir les yeux, soit à vos insinuations, ou aux conseils du Chancelier Schmidt, auquel vous m'écrivez qu'il commence à prendre confiance, je m'assure qu'il ne sera pas difficile de lui faire connoître combien il se doit défier d'une cour qui se sert de semblables moyens pour l'aveugler; et qu'il ne manquera pas de divertissemens chez lui, sans se détourner de ses véritables intérêts et de l'application qu'il y doit donner, s'il veut acquérir la réputation d'un Prince sage et prudent, et profiter des occasions que la

fortune lui peut donner de s'agrandir, qui est la plus digne et la plus agréable occupation des souverains.

Lettre de M. le Marquis de Villars à M. de Croissy.

À Munich, le 18 janvier 1688.

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 de ce mois ; je vois que vous avez manqué un ordinaire à recevoir des miennes. Vous trouverez qu'elle aura été retardée en chemin, n'ayant pas manqué une semaine à me donner l'honneur de vous écrire depuis que j'ai pris congé de vous, et presque toujours deux fois la semaine : je répondrai à ce que Sa Majesté m'ordonne de lui dire touchant Mademoiselle de Seffeta, ce que j'en ai appris par Madame de Smicony, que vous connoissez sans doute, laquelle a mis auprès de Madame la Dauphine ladite Seffeta. Elle est d'un petit village appellé Lony, à trois lieues de la ville

de Berne : elle et son frère ont perdu père et mère étant encore enfans, et ont été amenés en cette Cour par le père de leur mère, nommé Maphée, médecin du feu Electeur, lequel en a pris soin et les a tous élevés comme ses enfans ; et on les a même longtemps appellés les petits Maphée. Le Sieur de Smicony et sa femme, qui avoient beaucoup de crédit auprès de la feue Electrice, placèrent, à la sollicitation dudit Maphée, auprès de Madame la Dauphine, Mademoiselle de Seffeta, en qualité de femme de chambre. Madame Smicony m'a dit n'avoir jamais vu ni connu son père ni sa mère, et n'a point pu m'assurer de leur noblesse ; qu'elle avoit ouï dire qu'ils étoient nobles, mais qu'elle n'avoit jamais connu de sa famille qu'une soeur du père de Mademoiselle de Seffeta, mariée audit village de Lony, à un homme assez pauvre qui se donnoit pour gentilhomme. Madame de Smicony m'a offert d'écrire au lieu de leur naissance, pour savoir leur extraction, ce que j'ai montré m'être indifférent, ne voulant pas donner

lieu à la Dame Smicony, qui écrit souvent à Madame la Dauphine et à Mademoiselle de Seffeta de leur parler de ma curiosité. Cependant, en suivant exactement l'ordre de Sa Majesté, qui veut que je m'en informe, sans qu'on puisse jamais pénétrer pourquoi, dans quelques jours je trouverai moyen d'en savoir davantage. Le frère de Mademoiselle de Seffeta est Conseiller à Strasbourg. Quand j'y ai été avec l'Electeur, Madame de Smicony m'a dit qu'ils n'avoient tout au plus que sept à huit mille livres de bien dans ledit village. Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai appris, mot pour mot, de Madame de Smicony, qui est la seule personne d'ici qui pouvoit me donner ces lumieres. Quant à l'ordre que vous me donnez d'en rendre un compte fidèle, je prendrai la liberté de vous dire que ma première maxime est toujours de vous écrire la vérité telle que je la connois. Je sais bien que celle de plusieurs Ambassadeurs est d'écrire souvent des nouvelles, plutôt comme des imaginations qu'on veut qui soient, que comme

elles sont effectivement, persuadés que la plus sûre maxime est de mander des choses agréables, et que si dans la suite elles ne sont pas conformes à la vérité, on les excuse sur la bonne volonté, qui les porte à croire les choses qu'ils souhaitent. J'ai même ouï dire par d'habiles gens, qu'on obtient plutôt des grâces de la Cour par cette conduite que par toute autre. Cependant, Monsieur, je ne la suivrai pas, et quand j'aurai fait tous mes efforts pour n'être pas trompé, je tâcherai aussi de ne vous pas tromper, ni la confiance dont vous m'honorez. Je suis toujours persuadé que je ne le serai pas dans l'espérance que j'ai des bontés que Sa Majesté aura pour moi, et d'être honoré de votre protection. Je suis avec tout l'attachement et le respect que je dois &c.

Lettre de M. le Marquis de Villars au Roi.

à Munich, le 21 janvier 1688.

Sire,

J'ai eu l'honneur de mander à Votre Majesté, que l'Electeur se plaignoit un peu de Sa Sainteté, des discours qu'elle avoit tenus sur son sujet, et qui lui avoient été inspirés par les émissaires de l'Empereur, et entr'autres par un Père Hipolyte, soi-disant saint, qui a dit beaucoup de sottises de l'Electeur, lesquelles ont pensé porter ce Prince à lui faire donner des coups de bâton.

Lettre du Roi à M. le Marquis de Villars.

à Versailles le 25 janvier 1688.

M. le Marquis de Villars, continuez à vous servir de tous les moyens que vous avez pour ménager l'esprit de ce Prince et l'empêcher de prendre de plus grands engagemens avec la Cour de Vienne.

LETTRE de M. le Marquis de Villars au Roi.

à . . . le 23 octobre 1688.

SIRE,

L'ELECTEUR me dit, il faut connoître l'Empereur comme je le connois, pour pouvoir croire les raisons qui l'ont empêché de faire la paix avec les Turcs : mais vous qui avez été à Vienne, cela vous surprendra moins. Il y a des moines qui ont prédit à l'Empereur que l'Impératrice deviendroit grosse, qu'elle accoucheroit de deux jumeaux et que dans le même temps l'Empire turc seroit détruit, et qu'un de ces jumeaux regneroit à Constantinople. La grossesse de l'Impératrice a paru dans le temps que nous avons pris Belgrad. L'Empereur a cru le reste de la prophétie et n'a point voulu entendre parler de paix dans ce temps-là. Voilà, Sire, ce que M. l'Électeur m'a conté et je n'en doute point du tout.

LETTRE

Lettre du Roi à M. le Marquis de Villars.

A Versailles le 16 décembre 1688.

M. le Marquis de Villars, j'ai reçu vos lettres des 28 novembre et 1er de ce mois, avec la déclaration qui vous a été donnée de la part de l'Electeur de Baviere, en réponse de ce que vous lui avez proposé de ma part. La Cour où vous êtes, auroit bien pu s'épargner la peine de dresser cet écrit, et il semble qu'elle ait plutôt voulu par-là vous donner votre congé que d'entrer dans aucune négociation avec vous.

Il est néanmoins de mon service que vous y demeuriez jusqu'à ce que l'Electeur se soit déclaré ouvertement contre ma couronne, et si vous voyez qu'il n'y a que la considération de la prétention du Prince Clément son frère sur l'électorat de Cologne, qui l'empêche d'embrasser mes intérêts, ou au moins de demeurer neutre, vous pourrez lui faire entendre que si vous étiez d'accord avec tous ses Ministres de tous les autres articles du

traité, vous pourriez donner des ouvertures sur l'intérêt du Prince Clément, dont ledit Electeur seroit satisfait, et si vous êtes pressé pour vous expliquer, vous direz que ma réputation est trop engagée à maintenir la postulation du Cardinal de Furstemberg pour le pouvoir abandonner, mais que je pourrois le faire consentir à faire élire dès à présent le Prince Clément pour son coadjuteur : et comme les tentatives que vous avez faites sur ce sujet n'ont pas réussi, je veux bien, en cas d'un second refus, que vous demandiez, comme de vous-même, aux Ministres, si l'Electeur ne seroit pas content qu'on pût disposer le Cardinal de Furstemberg et les Chanoines de son parti à consentir que le Prince Clément fût reconnu dès à présent Electeur de Cologne, à condition que le Cardinal de Furstemberg en soit administrateur pendant douze ou quinze ans, s'il peut vivre aussi long-temps. J'ai peine à croire que l'Electeur de Baviere refuse ces ouvertures, s'il n'est pas engagé avec l'Empereur ; mais comme ses Ministres voudront encore joindre

au titre d'Electeur de Cologne quelque partie des revenus, vous pouvez leur faire entendre qu'à peine suffisent-ils pour subvenir aux charges; et qu'un administrateur ne les pourroit pas supporter, si on ne lui laissoit l'entière disposition des revenus. S'il vous paroissoit cependant qu'en accordant audit Prince Clément jusqu'au tiers de ce qui resteroit, et le surplus à l'administrateur pour subvenir aux dépenses de l'électorat, vous pourriez conclure un bon traité, soit d'action ou de neutralité. Enfin, servez-vous de tous ces moyens et de tous ceux que je vous ai ci-devant écrit, pour empêcher l'Electeur de se déclarer pour l'Empereur.

Il y a bien de l'apparence qu'encore que l'Electeur ait refusé de faire marcher ses troupes, il pourra bien changer de sentiment à l'arrivée de celles de l'Empereur. J'approuve cependant la réponse que vous avez faite au Sieur Leydel sur les recommandations dudit Electeur; mais si toutes les propositions que vous avez faites et celles que je vous donne

encore pouvoir de faire, ne peuvent point disposer ledit Electeur à conclure avec vous un traité d'action ou de neutralité, il peut bien juger que mes troupes n'épargneront pas long-temps les terres et pays qui lui appartiennent, non plus que les biens et propriétés de ses Ministres.

Lettre de M. le Marquis de Villars au Roi.

Du 5 janvier 1689.

SIRE,

Le Sieur Leydel, Vice-Chancelier, est venu chez moi après m'avoir demandé audience de la part de S. A. E. et après un fort mauvais compliment sur l'estime et l'amitié que l'Electeur avoit pour moi personnellement, m'a dit que son maître ne pouvant se détacher des intérêts de l'Empereur et de l'Empire, attaqué de tous les côtés, lui avoit ordonné de me venir trouver pour me dire qu'il desiroit que je sortisse de Munich dans trois jours et de ses Etats le plus tôt qu'il me seroit possible : je lui ai dit que je ne pouvois

croire que cet ordre fût véritable, qu'il étoit indigne de l'Electeur, et enfin j'ai traité le Sieur Leydel, en parlant toujours avec respect de son maître, comme il le méritoit. J'ai été sur le champ chez l'Electeur et je lui ai fait demander audience. Il ne vouloit point me la donner, mais enfin je l'ai demandé d'un ton à la vouloir avoir; et je suis entré dans son cabinet où je lui ai parlé avec toute la véhémence que méritoit le compliment de son chancelier.

Il a désavoué le terme de trois jours, et de sortir de ses Etats le plus tôt que je pourrois. Je lui ai parlé avec toute la fierté que je devois sur le reste. J'ai demandé à l'Electeur s'il avoit quelque sujet de se plaindre de moi, et que j'aimerois mieux que la maniere indigne dont il en usoit, pût me regarder personnellement, que comme Envoyé de V. M. Il m'a fait beaucoup d'honnêtetés pour moi, que du reste l'Empire étoit déclaré. Je lui ai dit qu'il ne l'étoit point, et que l'Electeur de Brandebourg même avoit mandé à M. le

Comte de Furstemberg qu'il ne se déclareroit pas, et que je ne pouvois imaginer qu'il eût fait réflexion sur la conduite qu'il tenoit : que pour moi j'en étois touché comme la chose le méritoit : que je le suppliois de faire une réprimande à son Chancelier, et que j'espérois qu'il le désavoueroit d'une conduite aussi extraordinaire que celle qu'il a eue avec moi. Enfin, Sire, après m'avoir bien écouté, ne me répondant rien, il est sorti de son cabinet et monté sur le siége d'un cocher, et est allé courre les rues avec ses courtisans derriere le carosse.

Le grand Chambellan vient de m'envoyer dire qu'il avoit quelque chose à me dire et si je voulois bien aller faire un tour à la Cour. Je lui ai mandé que j'avois affaire, et que s'il vouloit venir chez moi, je l'attendrois. Enfin, Sire, je partirai demain, et si l'Electeur ne me fait pas faire quelques honnêtetés, je suis bien tenté de ne pas prendre congé de lui. Je lui ai reproché son ingratitude pour toutes les grâces qu'il a reçues de V. M. L'honneur qu'il

a d'être frère de Madame la Dauphine, m'a empêché de m'emporter: mais, Sire, j'aurai l'honneur d'entretenir V. M. de sa personne et de ses forces, et je la supplie de croire que le plus grand service qu'il pouvoit rendre à V. M. étoit de ne point faire màrcher ses troupes, il y a six semaines; car du reste ses Etats gouvernés comme ils le sont, toutes ses forces ne valent pas assurément les subsides que V. M. auroit pu lui donner.

Pour moi, Sire, je ne saurois à quoi attribuer cette boutade de ce Prince; si ce n'est que dans la tournée de hier il arriva ici le Prince Louis de Bade, l'Envoyé de Saxe, Scarlaty avec des lettres du Pape, et un courrier de Hollande avec des nouvelles d'Angleterre. Tout cela ensemble a échauffé la tête du Prince.

Le grand Chambellan vient de m'écrire un mot et me mande que S. A. E. a été étonnée de l'emportement avec lequel je lui ai parlé; que du reste c'est l'usage de leur Cour de ne

donner que trois jours en de pareilles occasions; mais que si j'avois besoin de quelques jours de plus, je pouvois les prendre. J'ai répondu qu'en parlant à S. A. E., je n'étois jamais sorti du respect que je lui devois, et que dans mon discours le terme de respect avoit été employé plus qu'aucun autre; que du reste je comptois de partir dès demain, et n'attendois que les passeports et les escortes pour me retirer.

Je ne sais, Sire, si je ferai une faute: mais si l'Electeur ne me fait point faire quelque honnêteté sur le procédé du Sieur Leydel et sur sa conduite, je crois devoir partir sans prendre congé de ce Prince, et sans recevoir aucun de ses présens.

Fin des Notes du Tome I des Mémoires du Régne de Louis XIV.

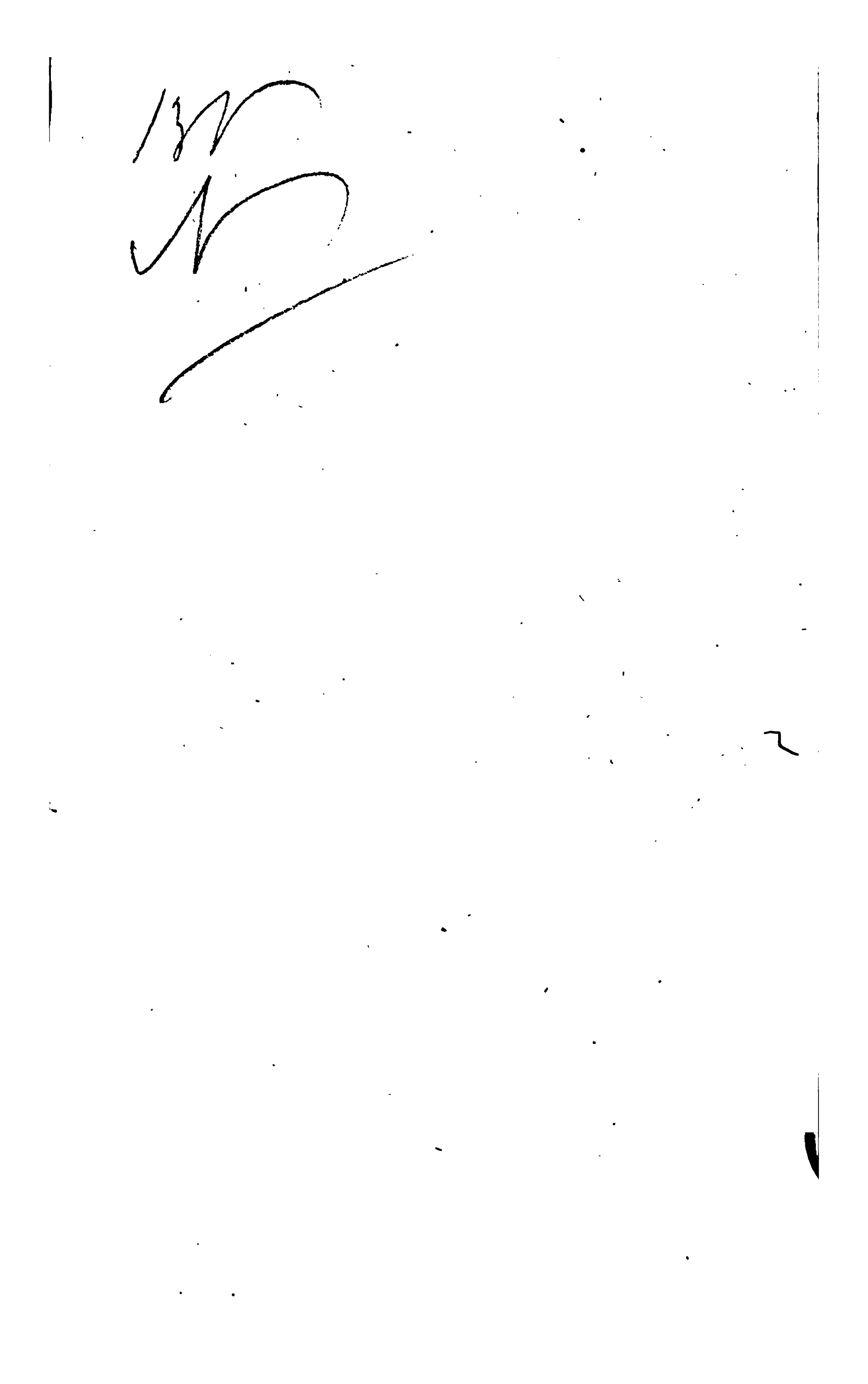
TABLE DES MATIÈRES

du Tome I. des Mémoires d'état et militaires du règne de Louis XIV.

LIVRE PREMIER.

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTEFEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

FIN du Tome I des Mémoires d'état et militaires du regne de Louis XIV.







Stanford University Libraries
3 6105 013 446 955
DC
130
.S2.A2
1791
v.1
DATE DUE
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305

